Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère des Relations internationales

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le ministère des Relations internationales

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 1er trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-551-08409-1
ISSN: 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Gil Rémillard
Ministre des Relations internationales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1986-1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La sous-ministre, a.i.

Diane Wilhelmy

Québec, janvier 1988

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1986-1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gil Rémillard

Québec, janvier 1988

Tables des matières

Introduction 9

1. La structure administrative 11

1.1 Les services 11

1.1.1 Le Secrétariat du Ministère 11

1.1.2 Le commissaire général à la francophonie 11

1.1.3 Le Bureau de Montréal 11

1.1.4 Le Protocole 12

1.1.5 Le Service juridique 13

1.1.6 La Direction des communications 14

1.1.7 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral 14

1.1.8 La Direction de la comptabilité 14

1.1.9 Le Service de la vérification interne 14

1.2 Les directions générales 14

1.2.1 La Direction générale de l'administration 14

1.2.2 La Direction générale de la planification 15

1.2.3 Le Sommet francophone et la Direction des affaires de la francophonie 15

1.2.4 La Direction générale des affaires bilatérales 16

2. La Direction générale de l'administration 17

2.1 La Direction du personnel 17

2.1.1 Dotation et effectifs 17

2.1.2 Formation 17

2.1.3 Relations du travail 18

2.1.4 Organisation et développement 18

2.1.5 Gestion du personnel à l'extérieur 18

2.2 La Direction des ressources financières 18

2.3 La Direction des ressources matérielles et de l'informatique 19

2.3.1 Le Service de la gestion immobilière 19

2.3.2 Les Services informatiques 19

2.3.3 Les Services auxiliaires 19

2.3.4 Le Service de la recherche et de la normalisation 19

2.3.5 Le Service des télécommunications 19

2.4 Le Service de voyage et d'accueil 20

2.5 Le Service de la gestion documentaire 20

3. La Direction générale de la planification 21

3.1 La Direction des études et politiques 21

3.2 La Direction de la programmation 22

3.3 La Direction des relations interministérielles 22

3.3.1 Les ententes de sécurité sociale 22

3.3.2 L'adoption internationale 23

3.3.3 La formation médicale étrangère au Québec 23

3.3.4 Les bourses aux étudiants étrangers et les rencontres universitaires internationales 23

3.3.5 Les relations culturelles internationales 24

3.3.6 La condition féminine 25

3.3.7 L'Année internationale de la paix 25

3.3.8 Les relations socioculturelles 25

3.3.9 Les relations économiques 26

4. Le Sommet francophone et la Direction des affaires de la francophonie 29

4.1 Le Sommet francophone 29

4.1.1 Le suivi du Sommet de Paris 29

4.1.2 La préparation du Sommet de Québec 30

4.2 La Direction des affaires de la francophonie 33

4.2.1 Les institutions internationales francophones 33

4.2.2 Les associations 35

5. La Direction générale des affaires bilatérales 37

5.1 La Direction Afrique et Moyen-Orient 37

5.1.1 Principaux axes de coopération et dossiers majeurs 37

5.1.2 Les activités 38

5.2 La Direction Amérique latine 41

5.2.1 La coopération multilatérale 41

5.2.2 La coopération bilatérale 42

5.3 La Direction Asie et Océanie 47

5.3.1 Le Japon 47

5.3.2 La République de Corée 48

5.3.3 La République populaire de Chine et Hong Kong 48

5.3.4 Le Sud-Est asiatique 50

5.3.5 L'Océanie 50

5.3.6 L'Asie du Sud 50

5.4 La Direction États-Unis 50

5.4.1 Les priorités 51

5.4.2 Les affaires intergouvernementales 51

5.4.3 Les affaires publiques 55

5.4.4 La Délégation générale du Québec à New York 57

5.4.5 La Délégation du Québec à Boston 59

5.4.6 La Délégation du Québec à Chicago 60

5.4.7 La Délégation du Québec à Los Angeles 61

5.4.8 Le Bureau du Québec en Louisiane 62

5.4.9 Le Bureau du Québec à Atlanta 63

5.5 La Direction Europe 63

5.5.1 La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg 64

5.5.2 Le Royaume-Uni et la République d'Irlande 67

5.5.3 L'Europe méditerranéenne 68

5.5.4 Le Centre de l'Europe 70

5.5.5 Les Pays nordiques 72

5.5.6 L'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) 72

5.6 La Direction France 73

5.6.1 Les relations politiques 73

5.6.2 La coopération scientifique et technique 74

5.6.3 La coopération en éducation 77

5.6.4 La coopération culturelle 78

5.6.5 Les autres secteurs de coopération 80

5.6.6 La Délégation générale du Québec en France 81

5.7 La Direction des organisations internationales 83

5.7.1 Les activités avec les organisations internationales 84

5.7.2 La Banque de ressources humaines 88

5.7.3 Le réseau à l'étranger 88

6. Les communications 89

6.1 Les médias 89

6.2 Les relations publiques 89

6.2.1 Le service à la clientèle 89

6.2.2 Les expositions 89

6.3 Le rôle conseil 89

6.4 Les productions 89

6.4.1 La documentation 89

6.4.2 Le graphisme 90

6.4.3 L'audiovisuel 90

6.4.4 Les dépêches 90

6.4.5 Les publications 90

6.4.6 La traduction 90

Annexes

I Les ressources budgétaires et leur utilisation 91

II L'évolution des dépenses du Ministère 91

III Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1987 92

IV L'évolution des effectifs au Ministère 92

V Tableau des effectifs à l'extérieur du Québec 93

VI Liste des ententes internationales (1986) 94

VII Liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987 95

Introduction

Conformément à la loi 15 du 21 décembre 1984, le ministère des Relations internationales définit, propose, coordonne et réalise la politique extérieure du Québec en concertation avec les ministères et organismes du Gouvernement. Cette politique repose sur les intérêts économiques et socioculturels du Québec et elle a pour objectif essentiel d'établir et de développer des relations avec les gouvernements étrangers et avec les organisations internationales.

Afin de faciliter la préparation de la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français, qui s'est tenu à Québec en septembre 1987, le Ministère a créé un Secrétariat québécois du Sommet francophone sous la responsabilité d'un sous-ministre adjoint, auquel fut rattachée également la Direction des affaires de la francophonie. Le Gouvernement a nommé un commissaire général à la francophonie chargé principalement de renforcer les relations avec les pays francophones et les organisations de la francophonie. La Direction des organisations internationales fut rattachée temporairement à la Direction générale des affaires bilatérales.

D'autres modifications ont été apportées à la structure administrative: le Bureau du ministère à Montréal a été rattaché directement au sous-ministre; la Direction des systèmes d'information a été abolie et son mandat est maintenant assumé en grande partie par la Direction de la gestion documentaire rattachée à la Direction générale de l'administration; la Direction des ressources financières et la Direction des ressources matérielles et de l'informatique ont remplacé la Direction du budget et des services auxiliaires et la Direction de la gestion immobilière à l'étranger.

Le Ministère a apporté une contribution importante aux objectifs que le Gouvernement s'est donnés en vue d'assainir les finances publiques. Plusieurs programmes internationaux furent réduits ou abolis, mais les efforts ont porté surtout sur le réseau de représentations du Québec à l'étranger. La Délégation aux affaires francophones multilatérales à Paris et la Délégation de Dallas ont été fermées. Les Délégations de Milan, Düsseldorf, Caracas, Port-au-Prince, Lafayette et Atlanta ont été transformées en Bureaux. La rationalisation de la gestion du réseau se poursuivra au cours de la prochaine année.

La tenue à Québec de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français a engendré plusieurs initiatives visant à structurer la participation du Gouvernement à cet événement, tant au Ministère qu'au sein d'un organisme conjoint Canada/Québec/Nouveau-Brunswick, chargé principalement de l'organisation logistique nécessaire à la réalisation de ce Sommet francophone. Le Ministère a également assuré la coordination des contributions québécoises au Comité international des suivis du Sommet de Paris et au Comité des Sherpas préparatoire au Sommet de Québec. Ces diverses activités sont décrites au chapitre 4 du présent rapport.

De nombreux autres événements survenus au Québec et à l'étranger ont également retenu l'attention des services du Ministère. Le Québec a accueilli les présidents de l'Italie, du Congo et du Cameroun, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, le secrétaire général de l'Union latine, le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. Le Ministère a également contribué aux missions du Premier ministre, M. Robert Bourassa, en Grande-Bretagne, en Suisse et aux États-Unis.

Les missions du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, en Chine et au Japon, en Tunisie, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, en France, en Italie et en Belgique ainsi qu'au États-Unis, ont apporté une contribution significative au développement des liens gouvernementaux et de la coopération économique, scientifique et culturelle. Ces activités sont décrites au chapitre 5 du rapport.

Par ailleurs, le Ministère a amorcé les travaux préparatoires à la formulation d'une déclaration de politique internationale du Gouvernement. Cette politique devra intégrer les acquis importants de l'action internationale conduite par les divers gouvernements québécois depuis 25 ans, tout en faisant une large place aux priorités du Gouvernement actuel, notamment dans le domaine du développement économique. Les travaux conduits au cours de l'année 1986-1987 devraient mener à un exercice de concertation au sein du Gouvernement et à l'extérieur de celui-ci, à partir de textes de base produits par les divers services du Ministère.

Cette politique devra également tenir compte non seulement de la spécificité politique, culturelle, sociale et économique du Québec, mais également de sa situation comme État membre de la Fédération canadienne. Une collaboration plus étroite avec le gouvernement fédéral s'est déjà amorcée au cours de la dernière année, notamment lors de la préparation du Sommet de Québec. Elle se poursuivra au cours de la prochaine année avec les services fédéraux à Ottawa, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et les représentations canadiennes à l'étranger.

1. La structure administrative

1.1 Les services

1.1.1 Le Secrétariat du Ministère

Le Secrétariat coordonne la préparation et le suivi des dossiers soumis à l'attention du sous-ministre par les différentes unités administratives du Ministère et il assure la liaison avec le Cabinet du ministre. Il est plus précisément chargé d'assurer l'appui administratif nécessaire à l'exécution des activités courantes du Bureau du sous-ministre : préparation de documents, suivi des demandes traitées par les diverses unités administratives, analyse des dossiers et supervision de la correspondance, préparation de réunions convoquées par le sous-ministre.

1.1.2 Le commissaire général à la francophonie

Créé sur proposition du Premier ministre, le poste de commissaire général à la francophonie est lié directement à la préparation du deuxième Sommet des pays ayant en commun l'usage du français ; sa tâche consiste également à promouvoir le développement des relations et des échanges du Québec avec les pays francophones, ceux d'Afrique en particulier.

Placé sous l'autorité du sous-ministre du ministère des Relations internationales, le commissaire à la francophonie exerce principalement des fonctions d'étude, de conseil et de relations publiques favorisant les rapports du Québec avec le monde francophone. En ce qui concerne la participation à la préparation du deuxième Sommet, le commissaire à la francophonie remplit son mandat en liaison étroite avec le Comité international de suivi des Sommets.

Dans la période couverte par le présent rapport, le commissaire général à la francophonie s'est consacré principalement à des tâches d'information et de relations extérieures avec certains pays francophones d'Afrique noire et du Maghreb, tout en apportant sa contribution à la préparation du deuxième Sommet francophone.

a) Missions

Le commissaire a effectué une quinzaine de missions à l'extérieur, principalement en France mais aussi en Belgique, au Maroc, en Tunisie, au Gabon, au Sénégal et au Luxembourg. À cette occasion, il a rencontré en particulier les ministres de la Culture, des Affaires étrangères et de la Coopération de ces divers pays, ainsi que des hauts fonctionnaires des mêmes ministères. À Paris, il a maintenu un contact étroit avec le secrétariat général de l'Agence de coopération culturelle et technique, et a eu l'occasion de rencontrer à diverses reprises les secrétaires généraux ou directeurs généraux d'organisations internationales comme l'UNESCO, l'Institut du Monde Arabe, l'Union Latine, etc.

b) Études et travaux

L'équipe du Commissariat a préparé un certain nombre d'avis à la demande du ministre et a mené quelques études en particulier sur la situation du livre de langue française dans le monde, sur l'hypothèse de systèmes d'information relatifs à la production et à la consommation de biens culturels, et sur les priorités dans la promotion du français scientifique et technique.

c) Rapports avec le Comité du suivi

Mis pour une partie de son temps à la disposition du Comité international du suivi du Sommet francophone, le commissaire général a notamment été chargé du secteur des industries culturelles, tant pour l'exécution de certaines décisions du premier Sommet que pour l'élaboration de propositions pour le deuxième.

1.1.3 Le Bureau de Montréal

Au cours de l'année, les autorités du Ministère ont précisé le mandat du Bureau de Montréal et l'ont réorganisé afin qu'il puisse véritablement devenir l'un des instruments de travail importants du Ministère pour la réalisation de ses objectifs d'ensemble.

Pour l'essentiel, le Bureau a pour fonctions :

— « d'identifier systématiquement tous les intervenants internationaux (personnes et organismes, tant canadiens qu'étrangers) opérant d'une manière passagère ou permanente sur le territoire couvert, de prendre les mesures utiles pour être régulièrement informé de l'action de ces intervenants [...] et d'établir un réseau de rapports avec ceux d'entre eux dont le concours pourrait être profitable ;

— de représenter le sous-ministre auprès des membres du corps consulaire de Montréal et des organisations internationales dans la métropole ».

Un directeur du Bureau, rattaché au sous-ministre, a été nommé et, par la même occasion, fut défini le rôle de chacun des cinq conseillers qui y seront assignés. Ces derniers auront pour responsabilité d'assurer, en liaison avec l'instance décisionnelle à Québec, la présence permanente à Montréal de chacune des grandes fonctions du Ministère (Protocole, Études et politiques, Affaires bilatérales et multilatérales, Affaires interministérielles, Communications).

Au cours de l'année 1986-1987, le Bureau devait naturellement accorder la priorité aux demandes émanant du corps consulaire (42 missions sont dirigées à Montréal par des consuls de carrière) ou de l'Organisation de l'aviation civile internationale, grâce à laquelle Montréal est reliée à la famille des Nations Unies, tout en étant la capitale mondiale de l'aviation civile.

Une attention particulière fut aussi accordée à établir les bases d'une coopération étroite dans le domaine international avec la Ville de Montréal. Cette dernière est en voie de mettre au point des mécanismes qui lui permettront de mieux gérer ses relations avec l'extérieur. Le Ministère lui a donc offert à cet effet son concours et les modalités d'une collaboration systématique ont été convenues, sous la supervision du secrétaire général de la Ville de Montréal et du sous-ministre des Relations internationales.

Le Ministère souhaite que les liens noués avec les responsables des dossiers internationaux de la Ville de Montréal soient le modèle de la collaboration à venir, dans le secteur international, avec toutes les administrations municipales de la région de Montréal. Cette collaboration apparaît d'autant plus nécessaire en raison de nombreux projets visant à favoriser le caractère international de la métropole, comme l'ont montré en 1986, entre autres, les travaux du Sommet économique de Montréal, organisé par la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), et ceux du comité consultatif chargé d'assister le Comité ministériel du gouvernement fédéral dans « l'identification des objectifs de revitalisation de Montréal et [...] la formulation d'un plan d'action ».

La présence du Ministère dans la région de Montréal s'est aussi manifestée par un appui actif et renouvelé à certaines institutions de la société québécoise qui, avec de clairs objectifs internationaux, y œuvrent dans le domaine de l'enseignement, de la recherche, du développement, de la coopération, ou de la sensibilisation du public aux grands débats internationaux. Il nous suffira de rappeler ici les noms de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française ou du Conseil des relations internationales de Montréal, qui sont l'objet, sous une forme ou une autre, d'un soutien important du Ministère.

1.1.4 Le Protocole

Conformément aux usages internationaux, le Service du protocole agit, sous l'autorité du sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Il fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Ce service est également chargé de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers. Il organise également les visites à l'étranger du Premier ministre et il contribue à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du Gouvernement.

Le Protocole est également responsable de l'application sur le territoire québécois des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires — cette responsabilité est surtout de nature administrative. Son mandat l'amène souvent à conseiller d'autres administrations aux paliers régionaux et municipaux et dans les secteurs paragouvernemental et privé.

Un tableau des activités et des visites importantes qui se sont déroulées au Québec au cours de l'année est présenté en annexe. Il convient de souligner, parmi les plus importantes, la visite du président de la République italienne, monsieur Francesco Cossiga, la visite du président de la République populaire du Congo, monsieur Denis Sassou N'Guesso, la visite du président de la République du Cameroun, monsieur Paul Biya, et la visite du président de Chypre, monsieur Spyros Kyprianou.

Plus de cinquante ministres étrangers sont venus au Québec au cours de l'exercice. En outre, trente-sept ambassadeurs et onze consuls ont effectué des visites officielles à Québec au cours de l'année. Plusieurs groupes de législateurs ou parlementaires américains, autrichiens et français ont également visité le Québec.

Enfin, le Protocole a été associé à la réalisation d'événements importants, notamment la célébration de la Fête nationale, l'assemblée générale annuelle

de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, les Journées d'information annuelles du Corps consulaire et la quatrième Conférence internationale de droit constitutionnel.

La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole se trouve à l'annexe VII.

1.1.5 Le Service juridique

Le Service juridique du ministère des Relations internationales veille à la légalité de l'ensemble des gestes posés par le ministre, le sous-ministre et leurs agents. Les conseillers juridiques sont appelés à appliquer les normes de droit interne et international. Ils s'assurent de la cohérence des actes juridiques du Gouvernement en matière internationale, tout spécialement en matière d'ententes internationales.

En 1986, le Service juridique a participé à la négociation et à la conclusion de huit ententes et de trois avenants aux ententes en matière de droits de scolarité et de deux ententes en matière de sécurité sociale, l'une avec la Suède et l'autre avec la Finlande. Des négociations en matière de sécurité sociale se sont poursuivies avec plusieurs partenaires, notamment avec la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Danemark, l'Espagne, la Norvège, le Portugal et Sainte-Lucie. Quatre ententes ont été conclues avec l'État de New York, l'une en matière d'énergie, une autre en matière d'environnement, une troisième portant sur l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires et, enfin, une quatrième entente concernant l'échange de renseignements sur les permis de conduire. Une entente relative à la location d'avions-citernes CL-215 a été conclue avec le Secretaria de Agricultura y Recursos Hidraulicos et l'État du Mexique. Un mémoire d'entente a été signé avec l'Organisation des Nations Unies concernant l'alimentation et l'agriculture. Un avenant au Protocole relatif aux échanges entre le Québec et la France en matière d'éducation physique, de sports et d'éducation populaire, intervenu le 9 février 1968, a été conclu avec la République française. Enfin, une lettre d'intention en matière d'échanges d'information dans le domaine du transfert de technologies a été signée avec l'Exécutif régional wallon. Une liste de l'ensemble des ententes conclues par le gouvernement du Québec en 1986 se trouve en Annexe VI.

Au cours de l'année 1986, le Service juridique a effectué, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, le ministère de la Justice et le ministère du Travail, l'analyse de plusieurs conventions internationales multilatérales.

Dans le domaine de l'arbitrage commercial international, le Service juridique a participé à l'élaboration de la *Loi modifiant le Code civil et le Code de procédure civile en matière d'arbitrage* qui est entrée en vigueur le 11 novembre 1986. De même, dans le secteur des droits de la personne, de nouvelles conventions internationales ont été étudiées en vue de leur éventuelle application et mise en œuvre par le gouvernement du Québec; le Service juridique a de plus participé à la rédaction du deuxième rapport du gouvernement du Québec concernant les articles 10 à 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et du deuxième rapport du gouvernement du Québec concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Dans le domaine des normes internationales du travail, le Service juridique a participé à la rédaction des observations du gouvernement du Québec relatives à une plainte déposée devant le Bureau international du travail par des syndicats concernant la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*.

En 1986, le Service juridique a participé à l'élaboration d'une nouvelle politique en matière d'adoption internationale au sein du comité interministériel créé à cet effet. Il a également participé à l'analyse des aspects constitutionnels du libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Le Service juridique a rédigé une chronique intitulée « La pratique internationale du Québec en 1986 », dans la *Revue québécoise de droit international*. (On pourra trouver la chronique dans le troisième numéro de cette revue publiée par les Éditions Thémis). Le Service juridique agit également comme correspondant du gouvernement du Québec pour la publication des « Documents juridiques internationaux » de la Société québécoise de droit international.

Enfin, comme par les années passées, le Service juridique a eu l'occasion de rencontrer, au cours de l'année 1986, des internationalistes étrangers et de faire état de la pratique internationale du Québec.

1.1.6 La Direction des communications

La Direction des communications coordonne les diverses activités d'information et intervient tant auprès du public québécois que du public étranger.

Au Québec, elle fait connaître le mandat du Ministère, les ententes conclues entre le gouvernement du Québec et d'autres gouvernements, de même que les programmes de coopération et d'échanges auxquels les citoyens québécois ont accès. Elle renseigne sur les activités réalisées par le Gouvernement et les représentations du Québec à l'étranger. Elle contribue également à la promotion du Québec, entre autres par l'accueil de journalistes et de visiteurs de l'extérieur.

Sur la scène internationale, elle conseille et soutient les bureaux et les délégations du Québec dans toutes leurs activités de communication, destinées à faire connaître le Québec et ses réalisations.

1.1.7 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral

Dans le traitement des dossiers internationaux, le ministère des Relations internationales entretient des contacts quotidiens avec le gouvernement canadien. Il appartient au Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral de coordonner les différentes demandes émanant des directions géographiques et sectorielles du Ministère auxquelles le gouvernement fédéral est associé et d'assurer les suivis nécessaires, dans la plupart des cas, auprès du ministère des Affaires extérieures. De même, il constitue pour ce ministère fédéral le point de chute pour les dossiers de nature internationale touchant le gouvernement du Québec. Ce service, qui relève de l'autorité directe du sous-ministre, traite de sujets très variés allant de la présence du Québec aux conférences internationales multilatérales ou aux commissions bilatérales, jusqu'aux visites de dignitaires étrangers au Québec ou de personnalités politiques québécoises à l'étranger.

Au cours de la dernière année, le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral a principalement orienté son action vers la préparation et la négociation d'un projet d'entente avec le ministère des Affaires extérieures du Canada, en vue du placement de bureaux économiques du Québec au sein de missions canadiennes à travers le monde. Ce projet d'entente vient à la suite de l'étude entreprise en 1986 par le gouvernement québécois sur l'ensemble de son réseau de représentations à l'étranger. Le but poursuivi est de rationaliser les ressources financières que le Gouvernement consacre à son action internationale. À la fin de l'année 1986-1987, le projet d'entente faisait l'objet de discussions entre les parties.

1.1.8 La Direction de la comptabilité

Cette direction représente le contrôleur des finances auprès du Ministère. Conformément à la *Loi sur l'administration financière*, elle a comme mandat d'enregistrer les engagements financiers imputables sur les crédits et de voir à ce que les engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas ces crédits et leur soient conformes.

Par ses procédés de vérification, elle collabore avec le Ministère pour assurer la régularité des demandes d'engagement et de paiement de même que leur conformité aux lois, règlements et directives applicables au Ministère.

En assurant le respect des conventions comptables et la fiabilité des données, elle tient les registres comptables et produit les données nécessaires à la gestion budgétaire et financière du Ministère, à la production des états financiers mensuels et annuels et à la publication des comptes publics.

1.1.9 Le Service de la vérification interne

La vérification interne est une fonction indépendante d'appréciation, créée au sein du Ministère pour examiner et évaluer ses activités. Sous l'autorité du sous-ministre, le vérificateur interne assiste tous les niveaux de gestion du Ministère dans l'exercice efficace de leurs responsabilités, en leur fournissant des informations au sujet de la suffisance et de l'efficacité du système de contrôle interne et de la qualité de la performance.

Dans le cadre du plan annuel de vérification, le Service a fourni de l'information concernant la gestion des ressources humaines, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, la Délégation générale du Québec à Paris, la Délégation du Québec en Italie (Milan), la gestion des budgets des délégations, la Direction Amérique latine, le Service d'accueil et de voyage et la gestion des ressources matérielles.

1.2 Les directions générales

1.2.1 La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et deux services: la Direction du personnel, la Direction des ressources financières, la Direction des ressources matérielles et de l'informatique, le Service de voyage et d'accueil et le Service de la gestion documentaire. Elle a pour principale responsabilité d'assurer le soutien requis à l'ensemble des unités administratives du Ministère, ainsi qu'à l'ensemble des délégations et bureaux du Québec à l'étranger en matière de ressources humaines, matérielles et financières.

Elle exerce également un rôle central de communication vis-à-vis des organismes centraux de gestion notamment le Conseil du trésor, l'Office des ressources humaines et la Société immobilière du Québec.

1.2.2 La Direction générale de la planification

La Direction générale de la planification est responsable, en concertation avec les autres services du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, de l'élaboration et de la coordination des politiques et des stratégies d'intervention du ministère des Relations internationales. Elle doit également assurer la concertation ministérielle dans le cadre du cycle annuel de programmation budgétaire et la mise en œuvre du processus de programmation. Elle comprend trois directions: la Direction des études et politiques, la Direction de la programmation et la Direction des relations interministérielles. Les fonctions de la Direction des systèmes d'information, qui relevaient antérieurement de la Direction générale de la planification, sont maintenant partagées par la Direction générale de l'administration (gestion documentaire et services informatiques) et par la Direction des communications (diffusion et rétro-information).

a) La Direction des études et politiques

La Direction des études et politiques a pour mandat d'élaborer, en concertation avec les autres unités du Ministère, les ministères sectoriels et les intervenants non gouvernementaux, des politiques et des stratégies d'intervention en matière de relations internationales. Cette direction est chargée de réaliser ou de coordonner des études et analyses relatives à la conjoncture internationale dans laquelle doit agir le Québec et au développement et à la mise en œuvre de sa politique de relations internationales. Elle doit aussi assurer la liaison entre le Ministère et les chercheurs en matière de relations internationales au Québec.

b) La Direction de la programmation

Les tâches de la Direction de la programmation sont les suivantes: concevoir, implanter et assurer le bon déroulement d'un processus de programmation et d'évaluation et fournir les outils méthodologiques adaptés aux orientations, objectifs et priorités du Ministère; assurer la concertation au Ministère dans le cadre du cycle annuel de programmation; proposer à la direction du Ministère des scénarios d'allocation des ressources conformes aux orientations et aux engagements; analyser les demandes des unités administratives et proposer en cours d'exercice des arbitrages pour la réallocation des ressources; collaborer avec la Direction des ressources financières en coordonnant le déroulement des diverses phases du cycle budgétaire et en préparant des dossiers à destination du Conseil du trésor; et, enfin, administrer le fonds local des Affaires internationales et assurer le soutien administratif aux unités de la Direction générale de la planification.

c) La Direction des relations interministérielles

La Direction des relations interministérielles a comme objectif principal d'assurer la coordination des politiques, des programmes, des opérations et des activités du MRI et des autres ministères et organismes québécois qui interviennent sur la scène internationale.

À cet égard, elle privilégie divers modes de concertation en vue d'en arriver à la complémentarité et à l'harmonisation des diverses activités internationales du Québec, dans le respect des priorités du Gouvernement.

1.2.3 Le Sommet francophone et la Direction des affaires de la francophonie

a) Le Sommet francophone

La responsabilité d'organiser, pour le gouvernement du Québec, la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français a été confiée au ministère des Relations internationales. Aussi, à l'automne 1986, le Ministère créa une structure « légère » qui est devenue le Secrétariat québécois du Sommet de Québec.

Ce Secrétariat québécois, ainsi que la Direction des affaires de la francophonie, furent placés sous l'autorité du sous-ministre adjoint aux Affaires multilatérales et à la Planification, qui fut dégagé temporairement de certaines responsabilités non directement liées à la préparation et au déroulement du Sommet de Québec.

La structure du Secrétariat québécois correspond aux aspects de l'action québécoise en vue du Sommet: les contenus, les communications, les événements associés et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du gouvernement du Québec affectées au Sommet.

Le Secrétariat québécois travaille en concertation étroite avec le Secrétariat conjoint qui est responsable de l'organisation logistique du Sommet dans ses composantes: transport, hébergement, protocole et liaison avec les délégations, services techniques aux médias et information, événements spéciaux, administration et finances. Le Secrétariat conjoint agit sous l'autorité du Comité d'organisation composé de représentants des gouvernements du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

b) La Direction des affaires de la francophonie

La Direction des affaires de la francophonie a pour mandat de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique du Québec à l'égard des institutions et associations francophones internationales. Dans l'accomplissement de son mandat, cette direction réalise des fonctions d'analyse et de recherche, d'information, de représentation, d'exécution de programmes au Québec et à l'étranger, de coordination et de promotion des intérêts du Québec au sein de ces organismes, tout comme la promotion de leurs objectifs et de leurs activités auprès de la population du Québec.

Les principales institutions visées par ce mandat sont: l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

1.2.4 La Direction générale des affaires bilatérales

La Direction générale des affaires bilatérales a pour mandat, en concertation avec les autres unités du Ministère, de proposer les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec pour l'ensemble de ses relations avec les pays de la communauté internationale, les organismes régionaux et les organisations internationales mondiales et régionales. Elle est chargée de mettre en œuvre les politiques des relations internationales arrêtées par le Gouvernement pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société québécoise.

Pour ce faire, elle établit, maintient et développe les relations du gouvernement du Québec avec les pays étrangers et avec les organisations internationales tant gouvernementales que non gouvernementales. Elle veille notamment à la négociation et au respect des ententes internationales conclues avec d'autres gouvernements et organismes.

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, la Direction générale contribue à l'élaboration des politiques et programmes internationaux des ministères sectoriels du Gouvernement et collabore à leur mise en œuvre à l'extérieur du Québec. Avec les ministères, elle conçoit et réalise des programmes de coopération qui contribuent au rayonnement du Québec à l'étranger ainsi qu'à son développement culturel, social et économique.

Enfin, elle coordonne l'ensemble des activités du Gouvernement à l'étranger, principalement à travers le réseau de délégations et de bureaux que le Québec a ouvert à travers le monde.

Pour réaliser ce mandat, la Direction générale des affaires bilatérales comprend six directions géographiques et une direction responsable des organisations internationales. Cette dernière, créée il y a un peu plus d'un an, relève maintenant de la Direction générale des affaires bilatérales, suite à une modification de la structure interne du Ministère effectuée en raison de la préparation du Sommet de Québec.

a) Les directions géographiques

Elles correspondent aux six entités géographiques suivantes: Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France) et France.

Les directions géographiques ont pour mandat général de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs et à l'élaboration et l'application des stratégies opportunes, de réaliser les actions appropriées, notamment en matière de relations et de coopération internationales, et de mener à bonne fin les ententes du Ministère avec ces pays.

Elles sont également responsables d'assurer la liaison, d'une part avec les délégations et bureaux du Québec sur leurs territoires respectifs et, d'autre part, avec les représentations diplomatiques des pays étrangers.

b) La Direction des organisations internationales

La Direction des organisations internationales assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales à vocation mondiale ou régionale, avec lesquelles le gouvernement du Québec souhaite entretenir des liens institutionnels. La Direction assure ou favorise, le cas échéant, la présence et la participation du Québec au sein de ces organisations.

2. La Direction générale de l'administration

Voici une brève description des activités réalisées par les diverses composantes de cette unité administrative durant l'exercice 1986-1987.

2.1 La Direction du personnel

La Direction du personnel conseille et assiste les gestionnaires du Ministère dans la gestion de leurs ressources humaines ainsi que les employés dans la planification et le développement de leur carrière. Elle coordonne à ces fins un ensemble d'interventions en matière d'organisation, de dotation, de formation, de relations du travail, de rémunération et d'information de gestion sur les ressources humaines tant au Québec qu'à l'extérieur.

2.1.1 Dotation et effectifs

Les effectifs réguliers du ministère des Relations internationales sont passés de 387 à 382 postes au cours de l'année financière (voir annexes III, IV et V).

En matière de dotation, la mobilité des employés est privilégiée avant tout autre mode de comblement d'emploi. D'avril 1986 à mars 1987, 94 employés du Ministère ont ainsi été affectés à d'autres emplois tandis que 30 employés d'autres ministères sont venus combler des emplois vacants.

Vingt-cinq employés ont été mutés à d'autres ministères et organismes durant cette même période. Dix-huit employés ont bénéficié de promotion en accédant à un poste de niveau plus élevé et deux employés ont été recrutés à l'extérieur de la fonction publique.

Le Ministère a engagé 78 employés occasionnels (ce qui équivaut à 24 personnes-années), dont 22 pour le Sommet francophone, soit 6 personnes-années.

2.1.2 Formation

L'utilisation de personnes-ressources du Ministère a été privilégiée encore cette année afin de minimiser les dépenses tout en faisant appel également à des ressources externes, dans le but d'offrir des activités de formation et de perfectionnement qui répondent le plus possible aux besoins exprimés par le personnel. Ainsi, les frais inhérents qui ont été consacrés à la formation et au perfectionnement s'élèvent à 68 059,94 $ pour 2 421 jours-personnes, incluant le personnel d'encadrement supérieur. L'effort de développement a été en moyenne de sept jours-personnes par année pour chaque employé.

Les orientations gouvernementales ont été respectées permettant ainsi d'offrir des sessions adaptées aux besoins de certaines clientèles. Les orientations ministérielles, quant à elles, ont permis d'organiser des programmes multidisciplinaires.

Parmi ces programmes, deux activités méritent d'être soulignées. La première concerne l'environnement international ; elle a permis de réunir tout le personnel d'encadrement supérieur pour un séminaire de deux jours, au cours duquel des personnalités du monde diplomatique et universitaire sont venues présenter leur point de vue respectif sur les rôles et fonctions du service extérieur. La seconde, qui s'adressait particulièrement au personnel fonctionnaire, avait pour but d'établir une meilleure communication avec la clientèle. La session comprenait une partie théorique sur le processus de la communication, ainsi qu'une partie pratique où les personnes étaient invitées à livrer leurs commentaires sur des mises en situation à partir de faits vécus et enregistrés par notre personnel.

Les autres domaines sont l'apprentissage et le maintien d'acquis de connaissance des langues étrangères, l'accueil du nouveau personnel, la préparation du personnel et des conjoints lors de leur affectation à l'étranger et de leur retour au Québec, la connaissance de l'informatique et de la bureautique, la progression de carrière, la gestion documentaire, la gestion en général, la préparation à la retraite, etc. Pour sa part, la fonction « counseling » s'est poursuivie permettant ainsi au personnel qui le désire de faire le point sur l'orientation de sa carrière.

Dans le cadre du suivi du plan d'action ministériel relatif au programme d'égalité en emploi, secteur « Femmes », différentes activités ont été organisées, notamment un dîner-conférence lors de la Journée internationale de la femme. De plus, en collaboration avec la division du perfectionnement, des congés avec traitement, à temps partiel, ont été accordés pour fins d'études universitaires et collégiales.

Un membre du personnel professionnel a été choisi, par voie de concours, pour effectuer un stage de perfectionnement de 14 mois à l'École nationale d'administration à Paris. Une personne de

niveau professionnel poursuit des études à l'École nationale d'administration publique, en vue d'obtenir une maîtrise en administration publique, et une professionnelle a participé au programme de la relève des cadres offert par l'ENAP. Enfin, une professionnelle a été sélectionnée pour participer au programme Formacadres.

2.1.3 Relations du travail

En 1986-1987, le secteur des relations du travail s'est davantage concentré sur les aspects relationnels et informationnels des conditions de travail. De plus, des séances d'information sur le renouvellement des conventions collectives ont été organisées, tant à l'intention des gestionnaires que des employés syndiqués et non syndiqués. Enfin, le secteur des relations du travail du Ministère a contribué activement à la création d'un comité interministériel des relations du travail.

Quant au Programme d'indemnisation des départs volontaires, le nombre de bénéficiaires a connu une baisse, passant de 6 à 3 employés, la plupart des employés admissibles et intéressés en ayant déjà profité.

Le Programme d'aide aux employés (PAE) a connu une année active, compte tenu de sa plus grande connaissance par les employés du Ministère. Quelques dossiers ont connu un dénouement heureux à court et moyen termes.

Au chapitre de la santé et de la sécurité du travail, l'année écoulée a constitué un nouveau départ, à la suite de la signature des conventions collectives qui remettent ce sujet à l'ordre du jour. Le ministère des Relations internationales participe au forum patronal de santé et sécurité du travail.

2.1.4 Organisation et développement

Ce secteur a joué un rôle dans la mise en application des directives du Conseil du trésor concernant le suivi des emplois d'encadrement supérieur et leur évaluation, et aussi dans la mise en œuvre des modifications à la structure administrative supérieure du Ministère.

Il a également coordonné le développement de la politique des conjoints des fonctionnaires affectés à l'extérieur, ainsi que l'élaboration de pratiques et politiques en matière de gestion de personnel.

2.1.5 Gestion du personnel à l'extérieur

Le mandat de ce secteur consiste à assurer une intervention et un soutien continus à l'ensemble des ressources humaines œuvrant à l'étranger, tant fonctionnaires (89) et contractuels (32) que recrutés locaux (176). Quant aux responsabilités principales, il voit à l'application et à l'interprétation des régimes d'emploi (règlements 2 et 3) régissant leurs conditions de travail et s'assure de la bonne marche des opérations administratives qui en découlent.

2.2 La Direction des ressources financières

En 1986-1987, cette direction a procédé, avec les analystes du Secrétariat du Conseil du trésor, à une étude détaillée de la situation financière du Ministère et plus spécifiquement de son réseau de bureaux et délégations à l'extérieur. Diverses actions ont été entreprises avec le Secrétariat du Conseil du trésor afin de stabiliser la situation financière du Ministère et contrer les impacts de la variation des taux de change et des indices de poste.

De plus, cette direction a initié un programme de développement d'outils informatiques permettant un meilleur contrôle des dépenses du Ministère et de son réseau.

Elle a aussi assuré la continuité de l'ensemble de ses opérations, notamment par son Service d'analyse financière :

— en jouant un rôle de coordination et de collaboration avec les gestionnaires du Ministère pour la préparation de la revue des programmes, des crédits détaillés et du dossier de l'étude des crédits ;

— en assurant des activités conseils en matière de politiques administratives destinées à favoriser une saine gestion financière et à assurer une utilisation des fonds publics conforme aux politiques et aux objectifs établis ;

— en analysant des demandes de voyages à l'extérieur du Québec ayant des incidences sur les relations internationales, en provenance de l'ensemble des ministères, en vue de recommandations appropriées pour l'autorisation de ces voyages, en vertu d'une délégation du Conseil du trésor.

Le Service de la gestion administrative et des revenus a assuré l'élaboration et le contrôle budgétaire de la gestion interne, la gestion des revenus du Ministère, ainsi que la gestion des avances monétaires fournies aux fonctionnaires du Ministère et aux conseillers à l'étranger. Il a également assuré la coordination des rapports annuels soumis au Conseil du trésor, en vertu des directives en vigueur.

Le Service de la gestion des fonds de roulement pour le réseau a assuré l'élaboration et le contrôle du budget des représentations à l'étranger, en visant prioritairement une stabilisation de la situation financière du réseau.

2.3 La Direction des ressources matérielles et de l'informatique

À la suite d'une réorganisation administrative, la Direction de la gestion immobilière à l'étranger s'est enrichie des Services informatiques et des Services auxiliaires. Elle comprenait déjà le Service de la gestion immobilière, le Service de la recherche et de la normalisation, le Service des télécommunications et elle est également chargée du déménagement des effets personnels des employés affectés à l'étranger.

2.3.1 Le Service de la gestion immobilière

Ce service coordonne les activités liées à la gestion immobilière et mobilière du réseau des représentations du Québec, tant au Canada qu'à l'étranger. À ce titre, il négocie la location de locaux, l'achat des immeubles, procède à l'aménagement des locaux et à l'achat de mobilier.

Hormis les activités usuelles de négociation des loyers, l'année 1986-1987 a permis l'implantation d'un nouveau système de gestion des biens à l'étranger.

2.3.2 Les Services informatiques

Les Services informatiques ont pour mandat de développer et d'entretenir les systèmes de traitement de données du Ministère, d'assurer la formation des usagers, de recommander les acquisitions d'équipements et de logiciels, et d'assurer le bon fonctionnement des appareils et systèmes dans un environnement de micro-informatique et de bureautique.

En 1986-1987, les Services informatiques ont mis en place un réseau local de micro-ordinateurs, comptant jusqu'à maintenant 12 stations avec un potentiel d'environ 45.

Cet environnement a permis la mise en production ou l'amorce de développement de diverses applications dont:

— le système de gestion du régime d'emploi (SGRE) des fonctionnaires à l'étranger;

— le système d'inventaire des réalisations des délégations américaines;

— le système d'information financière (SIF), volet missions;

— la banque des ressources humaines (BRH) pour les organisations internationales;

— divers systèmes de soutien administratif dont téléphonie et abonnements.

Enfin, les Services informatiques ont procédé à l'installation de 25 micro-ordinateurs, dont la plupart partagent des imprimantes reliées aux appareils de traitement de textes, ce qui constitue une innovation sur le plan technologique, par la relation de deux environnements distincts.

2.3.3 Les Services auxiliaires

Les Services auxiliaires gèrent les opérations des secteurs aménagement, approvisionnement, courrier et messagerie du Ministère, en collaboration avec la Société immobilière du Québec, le Service des achats du Gouvernement et le ministère des Communications.

Au cours de l'année, les Services auxiliaires ont procédé aux aménagements requis par les nombreux mouvements de personnel, ainsi qu'au déménagement et réaménagement de la suite ministérielle à Montréal.

Dans le secteur courrier et messagerie, un centre de courrier a été créé pour suppléer à une diminution importante du nombre des messagers. Dans le domaine des achats, le Service de l'approvisionnement a poursuivi ses efforts de rationalisation, tout en assurant la fourniture des biens et services nécessaires au bon fonctionnement du Ministère.

2.3.4 Le Service de la recherche et de la normalisation

Ce service effectue différentes recherches afin d'élaborer ou de modifier des politiques ou des règlements administratifs concernant la gestion des missions à l'étranger. De plus, il assure la gestion des œuvres d'art dans les missions à l'étranger.

L'exercice financier 1986-1987 a été employé à la mise en place du mécanisme de gestion et de distribution des œuvres d'art, à l'élaboration d'une politique concernant l'achat ou la location de logements à l'étranger par le MRI et à l'élaboration d'un projet de règlement concernant les contrats de service à l'étranger. De plus, ce service a réalisé une étude concernant le mécanisme d'établissement des allocations de logement à l'étranger.

2.3.5 Le Service des télécommunications

Ce service est responsable des télécommunications du Ministère entre Québec et son réseau de représentations.

L'année 1986-1987 a été marquée par une rationalisation de l'utilisation des équipements et la mise à jour de son manuel de directives visant à réduire la longueur et le nombre des messages.

2.4 Le Service de voyage et d'accueil

Au cours de l'exercice financier 1986-1987, ce service a assuré la continuité des opérations concernant les voyages de tout le personnel à l'extérieur du Québec.

Par ailleurs, à l'aide de 18 pigistes préposés à l'accueil des visiteurs dans le cadre de programmes d'échanges, le Ministère a accueilli 1 591 personnes.

Sommaire des personnes accueillies (I)	
Affaires multilatérales et francophonie	135
Organisations internationales	12
Afrique et Moyen-Orient	98
Amérique Latine	137
Asie et Océanie	62
États-Unis	103
Europe	136
France	346
Communications	75
Relations interministérielles	32
Protocole	16
Études et politiques	6
Total	**1 158**

Le Service de voyage et d'accueil a aussi accueilli, en collaboration avec d'autres ministères et organismes, les missions suivantes:

Sommaire des personnes accueillies (II)	
Commerce extérieur	31
Affaires canadiennes	20
ACTIM (MCEDT)	16
Autres organismes	366
Total	**433**

La durée de travail des pigistes varie en fonction des besoins d'encadrement, de la durée du séjour et du genre de mission.

2.5 Le Service de la gestion documentaire

Le Service de la gestion documentaire est sous la responsabilité de la Direction générale de l'administration depuis le mois de janvier dernier. Auparavant, il a fait partie successivement de la Direction des systèmes d'information et de la Direction des communications. Au cours de l'année écoulée, la gestion des documents au Ministère a pris un tournant important pour son développement et son expansion future. En effet, une nouvelle approche a été adoptée; elle est basée sur la décentralisation des postes de classement et sur la centralisation du contrôle des principales opérations qui y sont reliées. Ainsi, par une nouvelle répartition des tâches entre les usagers du système généralisé de gestion documentaire et les préposés à la gestion des documents, ces derniers ont pu graduellement s'appliquer davantage à terminer l'implantation du système dans l'ensemble du Ministère et répondre aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives*.

Pour réaliser ces changements, le Service de la gestion documentaire a tenu près de 40 séances d'information et de formation auprès d'environ 150 employés du Ministère, tous « clients » du système, et regroupant divers niveaux de classification.

Leur participation, de même que leur intérêt, ont permis de mener à bien cette opération délicate et complexe. Tout au cours de l'année, des efforts de normalisation et d'amélioration des procédures, ajoutés à une exploitation plus rationnelle du support informatique, ont permis d'augmenter la performance du système en place.

3. La Direction générale de la planification

Au cours de l'exercice 1986-1987, la Direction générale de la planification a accentué de façon importante l'effort entrepris l'année précédente dans le cadre de la rationalisation des finances publiques. À ce titre, elle a travaillé étroitement avec la Direction générale de l'administration à l'examen de l'ensemble des dépenses du Ministère, particulièrement celles effectuées dans le réseau de représentations du Québec à l'étranger. Ce travail a conduit à la rédaction, en fin d'année, par le Secrétariat du Conseil du trésor, d'un mémoire contenant des recommandations importantes quant à l'administration et à la gestion de ce réseau.

En marge de cet exercice, la Direction générale de la planification a poursuivi son analyse du réseau en raffinant ses instruments d'évaluation.

En outre, la Direction générale a procédé à la préparation de documents préliminaires à une déclaration de politique qui viendra mettre à jour l'Énoncé déposé à l'Assemblée nationale en juin 1985.

Enfin, la Direction générale a continué à raffiner son processus de programmation, notamment en y intégrant les notions d'intérêt, d'objectifs et de résultats et en assurant une meilleure coordination des activités de coopération internationale par une concertation interministérielle plus poussée.

La Direction générale de la planification regroupe les directions:

— des études et politiques;

— de la programmation;

— des relations interministérielles (qui exerce les fonctions et mandats précédemment dévolus à la Direction de la coordination sectorielle).

3.1 La Direction des études et politiques

Au cours de l'année, la Direction a apporté sa contribution à sept dossiers ou événements particulièrement importants: la rédaction d'orientations pour une politique internationale, les suites du premier Sommet de la francophonie et la préparation du Sommet de Québec, l'évaluation du réseau de représentation à l'étranger, la libéralisation des échanges Canada—États-Unis, la politique des droits de l'homme, un séminaire sur les rôles et fonctions du service extérieur et, finalement, les activités internationales des intervenants de la région métropolitaine.

3.1.1 Un énoncé de politique en matière de relations internationales avait été déposé à l'Assemblée nationale le 6 juin 1985. Depuis, plusieurs événements, tels le Sommet de la francophonie, l'évolution des négociations sur la libéralisation des échanges et le changement de gouvernement, ont rendu nécessaire une mise à jour de la politique de relations internationales du Gouvernement. Un ensemble de documents a été rédigé par la Direction en vue d'ajuster diverses orientations en matière de relations internationales.

3.1.2 La Direction a contribué, avec d'autres unités du Ministère et en collaboration avec plusieurs autres ministères directement concernés, à la réalisation des suites du premier Sommet francophone, tenu à Paris en février 1986. Elle a participé aussi à la préparation du deuxième Sommet, tenu à Québec en septembre 1987.

3.1.3 L'étude du réseau de représentation à l'étranger, entreprise l'an dernier, a été poursuivie. Des instruments d'analyse et d'évaluation ont été élaborés, des critères ont été établis et une méthode a été adoptée en collaboration avec toutes les unités administratives, en vue d'en arriver à un processus permanent d'évaluation du réseau et à une meilleure planification de son développement.

3.1.4 Les négociations entre le Canada et les États-Unis sur la libéralisation des échanges ont nécessité la poursuite de travaux préparatoires et d'études auxquels a participé la Direction des études et politiques, avec la Direction des États-Unis.

3.1.5 Au cours de l'année, la Direction a poursuivi ses travaux afin de préciser la politique gouvernementale en matière de droits de l'homme dans les relations internationales, particulièrement sous l'angle du respect de ces droits dans les relations bilatérales et de leur promotion par la voie des forums multilatéraux.

3.1.6 Au mois de septembre, la Direction, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP), a organisé un séminaire de formation sur les rôles et fonctions du service extérieur et les réformes menées dans divers pays. Réalisé à titre d'activité de perfectionnement des cadres supérieurs du Ministère, l'événement a aussi été accessible à quelques cadres des autres ministères participant à la représentation à l'étranger. Il a réuni à Québec cinq experts de la question venant

du Canada, de Suède, du Royaume-Uni, de France et des États-Unis.

3.1.7 Grâce à la présence d'un de ses représentants au bureau du Ministère à Montréal, la Direction a pu suivre et appuyer les activités internationales des intervenants de la région métropolitaine.

3.2 La Direction de la programmation

Au cours de l'année, la Direction a participé à l'analyse de la situation budgétaire du réseau de représentations, d'abord pour rationaliser la gestion financière du réseau par la mise en œuvre de mesures budgétaires à court terme et ensuite pour établir les principes et les mécanismes de gestion devant être mis en place en concertation avec le Secrétariat du Conseil du trésor, afin de rendre la gestion du réseau mieux adaptée à l'environnement international. La mise au point d'une grille pour la préparation des prévisions budgétaires par délégation, l'informatisation des ajustements relatifs aux taux de change, aux indices de poste, à l'inflation, sont autant de mesures proposées et appliquées afin de faciliter à court terme la gestion du réseau, mais aussi sa planification avec les ministères partenaires.

Certains ajustements ont été apportés au processus de programmation. En premier lieu ont été précisées, dans la démarche de programmation, les notions d'intérêt, d'objectifs et de résultats de l'action du Ministère, de façon à permettre par la suite l'établissement d'un processus complet d'évaluation de programmes. La Direction a également développé une approche intégrant davantage l'action des services de soutien aux objectifs et aux programmes du Ministère.

La coordination des activités de coopération internationale du Gouvernement a été améliorée cette année par un processus d'analyse intégré au sein du Ministère et par une concertation plus poussée, avec le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, pour les projets de coopération économique.

Enfin, la Direction a jeté les bases d'un mécanisme d'évaluation de programmes au Ministère. Elle a procédé à la définition d'un cadre d'élaboration de programmes et de conception de projets. Ce cadre constitue un outil méthodologique de base pour l'implantation du processus d'évaluation.

3.3 La Direction des relations interministérielles

Outre son mandat général, la Direction a comme mandats plus spécifiques de:

— collaborer à l'élaboration des orientations et de la programmation des activités internationales des ministères et intervenants québécois sur la scène internationale;

— coordonner certains programmes et activités à caractère plurigéographique ou multisectoriel, tels les négociations des ententes de sécurité sociale et des ententes en matière d'adoption internationale, les activités dans le domaine de la coopération et du développement international en santé, les programmes d'appui aux activités universitaires internationales et aux activités sectorielles;

— regrouper en programmes les activités multiples de soutien pour lesquelles le Ministère est sollicité, en dehors de sa programmation régulière (colloques, conférences, festivals);

— administrer l'appui financier gouvernemental à certains organismes et institutions, tels l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et les collèges français Stanislas et Marie-de-France.

3.3.1 Les ententes de sécurité sociale

Le Québec s'applique depuis maintenant près de 10 ans à conclure des ententes internationales en matière de sécurité sociale. Ces ententes de réciprocité touchent diverses catégories de personnes (retraités, travailleurs, étudiants principalement) et visent habituellement les prestations de retraite, d'invalidité et de survivant, ainsi que les prestations accordées en vertu des législations de chaque pays sur l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Elles ont pour but d'assurer aux ressortissants d'un autre pays qui viennent résider au Québec, et aux Québécois qui vont résider dans cet autre pays, tant la conservation de droits acquis en vertu de cotisations à certains régimes de sécurité sociale de leur pays d'origine que l'accès aux prestations de régimes de sécurité sociale de leur pays d'accueil.

Par conclusion de telles ententes, le Québec se conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail et répond aux besoins exprimés par les membres de diverses communautés culturelles installés en territoire québécois de même que par les communautés de Québécois à l'étranger.

Sous la responsabilité du ministère des Relations internationales, le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale coordonne la participation de tous les ministères et organismes concernés dans la négociation, la conclusion et la mise en œuvre de ces ententes.

Rappelons que sont à ce jour en vigueur les ententes conclues par le Québec avec la Barbade, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Italie et le Portugal.

Au cours de la dernière année, le Comité a mené à terme les négociations avec la Suède, la Finlande, la France (entente complémentaire), la République fédérale d'Allemagne, le Danemark et la Norvège. Les ententes avec la Suède et la Finlande ont été signées à Québec respectivement les 20 septembre et 30 octobre 1986.

Un Protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération, venant abroger l'Arrangement du 19 juillet 1974, a été conclu avec la France et signé à Paris le 2 juin 1986.

Le Comité a amorcé ou poursuivi les négociations avec l'Espagne, le Luxembourg, le Portugal (entente complémentaire) et Sainte-Lucie. Il a enfin entrepris des discussions préliminaires avec l'Australie, la Suisse, l'Islande, l'Autriche et les Pays-Bas.

3.3.2 L'adoption internationale

En concertation avec les ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Justice, des Communautés culturelles et de l'Immigration, la Direction assume le secrétariat et le support administratif du Comité de négociation d'ententes en matière d'adoption internationale.

Après avoir conclu, à la fin de l'année 1984, une première entente avec l'organisme mandaté par le gouvernement de la Corée du Sud pour les questions d'adoption, les instances québécoises concernées par l'adoption ont cherché à accélérer en 1986-1987 la conclusion d'ententes avec d'autres pays.

À cet effet, deux missions ont été réalisées auprès de huit pays d'Amérique latine. Les contacts effectués auprès des autorités étrangères à ces occasions ont permis de conclure que l'approche proposée par le gouvernement du Québec recevait un accueil favorable de la part de ces pays. C'est ainsi qu'une entente a été négociée et paraphée avec un pays des Antilles au cours du printemps 1987.

La Direction a par ailleurs apporté son soutien à la Commission parlementaire sur le projet de loi 21 relatif à l'adoption internationale en facilitant la venue d'un expert de l'Institut interaméricain de l'enfant.

3.3.3 La formation médicale étrangère au Québec

Ce programme favorise les échanges de médecins résidents afin d'appuyer la formation clinique et la recherche médicale au Québec et de contribuer à la formation de personnel spécialisé originaire de pays moins bien nantis.

En 1986-1987, vingt-neuf médecins étrangers se sont spécialisés au Québec : quinze Français, huit Espagnols, un Libanais, un Burundais, un Tunisien, un Gabonais, un Ivoirien et un Sénégalais.

La coopération entre la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec et la Conférence internationale des doyens de médecine d'expression française s'est consolidée lors de la tenue des deuxièmes Journées médicales de Libreville. Un réseau de centres d'informatique médicale (CIM), établis dans des facultés de médecine francophones d'Afrique et du Québec, a été créé en octobre 1985. Il a pour objet le développement et le partage d'une banque de logiciels et l'élaboration conjointe de nouveaux didacticiels en français.

Une coopération fructueuse est envisagée entre les facultés de médecine du Québec et celles d'autres pays, notamment d'Afrique francophone, pour enrichir la formation réciproque des médecins du Tiers monde et du Québec par l'utilisation de la micro-informatique comme moyen complémentaire de formation. Aux facultés de Tunis, Dakar, Bamako, Bujumbura et Sherbrooke qui composaient le réseau, se sont ajoutées en 1986 celles de Cotonou, Libreville, Yaoundé, Bangui et Abidjan.

3.3.4 Les bourses aux étudiants étrangers et les rencontres universitaires internationales

Dans le cadre de ses programmes de coopération, le Ministère offre plusieurs types d'allocations à des étudiants étrangers. Les objectifs poursuivis sont de promouvoir la coopération internationale du Québec et de mettre en relief l'excellence de la formation donnée par les établissements postsecondaires québécois.

Le Ministère a collaboré avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) à la mise en œuvre de programmes de bourses à des étudiants étrangers. Un total de 34 bourses, dont 20 bourses d'excellence et 14 partielles, furent offertes à 14 pays en 1986-1987.

Comme par le passé, la Direction a organisé, conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, une session de fin de séjour à l'intention des boursiers d'excellence. Une trentaine de diplômés ont pu compléter à cette occasion leur connaissance du Québec.

Un appui a aussi été fourni au MESS afin qu'il obtienne la gestion en territoire québécois des 350 bourses offertes par le gouvernement du Canada lors du premier Sommet francophone, tenu à Paris en février 1986. Les 80 premiers boursiers étrangers devraient commencer leurs études dès septembre 1987 dans des établissements québécois d'enseignement supérieur.

La révision de quotas de bourses d'exemption de droits de scolarité a par ailleurs été négociée avec le Burundi, le Cameroun, le Sénégal et la Tunisie. Dix nouvelles ententes en cette matière ont été conclues avec des pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

La reconnaissance des diplômes québécois à l'étranger est une autre question qui a retenu l'attention du Ministère et du MESS. C'est ainsi que les démarches ont été effectuées à cet égard auprès des autorités diplomatiques d'une dizaine de pays africains.

La Direction est aussi chargée du programme de rencontres universitaires internationales, dont le but est de favoriser la promotion et le développement des compétences universitaires québécoises dans toutes les disciplines. Au cours des dernières années, des projets dans les domaines technologique et scientifique ont été retenus, respectant ainsi les orientations gouvernementales.

Ce programme, administré conjointement par le Ministère et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, a permis en 1986-1987 à 31 candidats de bénéficier d'une assistance financière.

Enfin, le Ministère a convenu avec le ministère de l'Éducation d'une procédure pour l'octroi de bourses de stage prioritairement à des ressortissants de pays en voie de développement.

Ces bourses s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale en éducation et sont destinées à des cadres de ministères, des inspecteurs, des chefs d'établissements, des formateurs de maîtres et des chercheurs de l'enseignement primaire et secondaire. Elles doivent permettre au stagiaire d'élargir ses connaissances professionnelles dans un domaine précis, d'apprendre de nouvelles méthodes ou techniques, d'acquérir une formation pratique, de prendre connaissance du savoir-faire et de la production au Québec.

3.3.5 Les relations culturelles internationales

Au cours de l'exercice financier 1986-1987, le Ministère et le ministère des Affaires culturelles ont poursuivi la concertation et la coordination de leurs orientations et activités internationales.

a) Les festivals et événements culturels internationaux au Québec

Le Ministère a établi, de concert avec le ministère des Affaires culturelles et en fonction de ses priorités géographiques, un plan de financement du volet international des principaux festivals et événements culturels au Québec.

L'aide financière du Ministère s'inscrit dans une démarche de promotion des échanges culturels avec les pays qui participent aux divers accords et programmes de coopération culturelle avec le Québec, l'objectif étant la réciprocité des échanges avec ses partenaires. En 1986-1987, le Ministère a appuyé financièrement les événements suivants: Festival international de jazz, Festival Juste pour rire, Festival d'été de Lanaudière, Quinzaine internationale du théâtre, Festival international de mime, Festival international de la marionnette, Festival international de musique actuelle, Cent jours d'art contemporain et Symposium de la jeune peinture de Baie-Saint-Paul.

De même, le Ministère a profité de la tenue à Montréal, en décembre 1986, de la deuxième Conférence internationale des arts de la scène, pour inviter des directeurs de grands théâtres et festivals étrangers à participer à cet événement, afin qu'ils puissent se familiariser avec les dernières productions québécoises dans le domaine des arts de la scène et de les inciter à inclure un plus grand nombre d'artistes québécois dans leur propre programmation. Ces directeurs sont venus de France, Belgique, États-Unis, Italie, Mexique et Grande-Bretagne.

Enfin, le Ministère a participé à deux rencontres regroupant des représentants des principaux ministères et organismes subventionneurs et des festivals québécois des arts de la scène. Ces rencontres avaient pour objet de faire le point sur la situation actuelle quant au financement et à l'évaluation des festivals et de considérer leurs perspectives d'avenir.

b) La gestion des tournées à l'étranger

Au cours de l'année 1986-1987, la Direction a traité une trentaine de demandes d'aide financière pour des tournées culturelles à l'étranger.

Ces demandes ont fait l'objet d'une analyse conjointe avec le ministère des Affaires culturelles. Des normes de financement plus précises ont été établies. Parmi les tournées qui ont bénéficié d'un financement du Ministère, signalons: la tournée européenne des compagnies de danse La La La Human Steps et Jo Lechay, la tournée du Théâtre de Quat'Sous en Belgique, la tournée européenne du groupe de jazz-rock Uzeb et la participation du chœur Guillaume Couture au Festival de Salzbourg.

c) L'organisation d'événements spéciaux à l'étranger

La collaboration de la Direction a été requise à différentes occasions par certaines directions géographiques du Ministère pour souligner la présence du Québec lors de manifestations culturelles, notamment à l'occasion de la Quinzaine culturelle à Liège en avril 1986, pour la préparation de l'exposition des métiers d'art à Tokyo et pour l'organisation du Festival de Hollande au Canada. De plus, la Direction a amorcé un important travail d'évaluation des divers festivals à l'étranger, notamment en participant à la rencontre des diffuseurs européens de la culture à Stockholm, en novembre 1986.

d) Soutien technique à diverses activités internationales

La collaboration de la Direction a été requise au cours de l'année 1986-1987 pour la préparation de la douzième session de la Sous-commission Flandre-Québec (octobre 1986) et de la cinquième session de la Commission permanente Québec-Communauté française de Belgique (novembre 1986). La Direction a également participé aux travaux du groupe de travail Québec-Communauté de Madrid (mars 1987).

3.3.6 La condition féminine

Le Ministère a favorisé la participation de Québécoises à plusieurs activités internationales tenues à l'extérieur du Québec. Les participantes ont fait connaître les réalisations du Québec dans divers domaines tels la santé, le cinéma, le journalisme, les métiers d'art, l'éducation, et elles ont pu établir des contacts et partager leurs expériences avec des femmes de plusieurs pays, discuter de leurs problèmes et de leur évolution avec des membres d'organismes publics et parapublics. Certains de ces contacts ont conduit à des relations permanentes, dans le domaine du cinéma par exemple, avec la Colombie et le Japon. D'autres ont permis des échanges qui rejoignent les préoccupations d'organismes, tel le Conseil de l'Europe, dans leurs efforts pour faciliter l'accès des femmes à des postes décisionnels en politique ou en affaires.

La Direction a également participé aux mécanismes de consultation et de concertation menant à l'élaboration du plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine, notamment son volet international. Elle a également collaboré à la rédaction du document de travail sur les orientations gouvernementales qui seront la base du plan triennal 1987-1990.

3.3.7 L'Année internationale de la paix

Le 26 février 1986, le Conseil des ministres décidait de la participation du gouvernement du Québec à l'Année internationale de la paix et confiait au Ministère la responsabilité, en collaboration avec le ministère des Communications, de la diffusion des éléments essentiels de la programmation pour l'ensemble du gouvernement.

Douze ministères et organismes ont réalisé des activités ou ont donné leur appui à des projets émanant d'organismes non gouvernementaux.

Le Ministère a assuré la distribution de la documentation de l'ONU et des affiches thématiques à tous les ministères, ainsi qu'à plusieurs personnes et organismes. Il a aussi tenu à jour et transmis aux interlocuteurs ministériels la liste des projets gouvernementaux et non gouvernementaux appuyés par le Gouvernement.

En tout, le Ministère a reçu une trentaine de projets et en a retenu quinze. Son aide a ainsi permis la réalisation d'une tournée internationale de jeunes pour la paix et la justice, la tenue d'un colloque sur la paix à l'Université Laval, la tenue à Montréal d'une session simulée des Nations Unies. Le programme spécial mis sur pied par le Ministère à l'occasion de cette Année internationale de la paix a aussi permis de soutenir diverses initiatives de sensibilisation, parmi lesquelles la venue de conférenciers au Salon du livre de Québec, au Forum « Art et Paix » tenu à Baie-Saint-Paul dans le cadre du Symposium de la jeune peinture et la IV[e] Conférence internationale de droit constitutionnel de l'Université Laval.

3.3.8 Les relations socioculturelles

L'effort de rationalisation des demandes présentées au Ministère pour le financement de projets dans le domaine socioculturel s'est poursuivi, en collaboration avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Le Ministère a notamment appuyé la participation de l'Orchestre civique des jeunes de Montréal au Festival international de la jeunesse d'Aberdeen (Grande-Bretagne), ainsi qu'une tournée de l'orchestre au Royaume-Uni et en Irlande.

Au Québec, le Ministère a accordé une aide financière à l'organisation du Chant choral international de retraités regroupant plusieurs chorales de personnes du troisième âge des pays francophones d'Europe et d'Amérique, ainsi qu'au Festival international des groupes folkloriques d'enfants qui s'est tenu à Beauport en juin 1987.

Dans le domaine du sport, signalons le soutien accordé à deux membres de la Fédération québécoise d'intercrosse pour une mission en Italie au cours de laquelle ils ont été élus administrateurs de la Fédération internationale, ainsi qu'une subvention en vue de faciliter une tournée dans sept pays européens de l'équipe québécoise et sa participation au premier championnat mondial de crosse. Le Ministère a également contribué à la tournée de promotion en Europe du Département d'éducation physique de l'Université du Québec à Trois-Rivières et octroyé une subvention pour l'organisation du Congrès de l'Association internationale des écoles supérieures en éducation physique, qui a eu lieu dans cette ville en juin.

Le Ministère s'est associé aussi à divers événements internationaux tels le « Mondial sprint 87 » de patinage de vitesse tenu en février à Sainte-Foy, la Marche internationale de Montréal tenue en mai 87, la représentation du Québec au Congrès mondial de la Fédération internationale des activités subaquatiques qui s'est tenue au Caire en septembre 1987.

Il faut mentionner également la contribution financière et logistique du Ministère à l'organisation d'Expo-Sciences internationale. Cette première mondiale dans le domaine du loisir scientifique a réuni, en juillet 1987, à l'Université Laval, des jeunes de niveau secondaire de différents pays et qui présenteront au public québécois leurs réalisations sur le plan scientifique et technologique. De plus, la Direction a appuyé l'organisation du 55e Congrès annuel de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), en facilitant la venue d'une vingtaine de conférenciers européens et américains.

Dans le secteur culturel non professionnel, le cinéma a bénéficié cette année de l'aide du Ministère. Ce dernier a ainsi subventionné l'organisation générale du 8e Festival international du film super 8, qui s'est tenu à Montréal et dans les différentes régions du Québec en 1987. Il a également contribué à la venue de cinéastes réputés au Festival. Le Ministère a également octroyé une subvention à la troupe « Le Théâtre à mitaine à mi-temps » afin de lui permettre de participer à la 9e Biennale de la Chaux-de-Fonds (Suisse) en mai 1986.

Le Ministère a aussi octroyé des subventions: au Club des relations internationales de Montréal pour faciliter l'organisation du congrès annuel marquant son 40e anniversaire de fondation; à l'Université Laval pour l'organisation de la finale du concours Phillip C. Jessup portant sur l'art de la plaidoirie en droit international; à l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'organisation du Colloque sur le développement international; à l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke, pour l'organisation d'un colloque international portant sur le thème « Relations État-coopérative »; au 16e Concours international de sculptures sur neige. Il a de plus facilité la participation d'une représentante québécoise au sein de la délégation canadienne au Congrès mondial de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales, permettant ainsi d'obtenir que la Vieille Capitale soit le lieu du Congrès mondial de l'AIESEC en 1989.

Droits humains

Le Ministère a par ailleurs contribué sur le plan financier et logistique à la tenue de la IVe Conférence internationale de droit constitutionnel dont le thème cette année était « Paix, relations internationales et respect des droits humains ». Cet événement important a réuni à Québec des personnalités prestigieuses du milieu juridique et politique et surtout des représentants d'organisations internationales telles l'ONU, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge internationale.

Le Ministère a joué un rôle de premier ordre dans l'élaboration de la politique québécoise sur l'apartheid. Cette politique a donné lieu à une série de mesures adoptées par le Conseil des ministres en octobre et destinées, en concertation avec le gouvernement fédéral, à faire pression sur l'Afrique du Sud pour l'élimination de la discrimination dans ce pays.

Pour ce faire, le Ministère a procédé à une série de consultations avec l'ensemble des ministères et des organismes parapublics. Depuis leur adoption, il s'est vu confier la responsabilité de leur application.

3.3.9 Les relations économiques

a) Agriculture, pêcheries et alimentation

Comme par les années précédentes, la Direction a contribué avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) à l'évaluation de la programmation annuelle des activités

internationales du Québec dans le secteur agro-alimentaire. La plupart des projets s'inscrivent à l'intérieur de la coopération franco-québécoise, bien qu'un certain nombre de missions aient été réalisées aux États-Unis et en Afrique. Le Ministère entend privilégier dans ce domaine les activités qui se déroulent dans le cadre d'ententes institutionnelles entre gouvernements et organisations paragouvernementales ou privées, plutôt que la recherche d'expertise scientifique ou de nouvelles technologies.

De même, dans le but de mieux cerner les objectifs et les plans d'action de chacun, la Direction a organisé des rencontres avec les services concernés des deux ministères.

Les efforts se poursuivent en vue de fournir au MAPA et aux autres organismes du secteur agro-alimentaire le complément international souvent indispensable à l'exercice de leurs activités. C'est ainsi que l'étude comparative des politiques et programmes de formation et de soutien à l'établissement de la relève agricole, qui a été utilisée dans l'élaboration de la politique québécoise d'aide à la relève agricole, a pu être réalisée grâce aux contacts établis par le Ministère à l'étranger.

Le Ministère a aussi apporté son soutien à l'organisation de rencontres internationales touchant l'agro-alimentaire comme le symposium « Biotechnologie et alimentation » du Centre de recherche en nutrition de l'Université Laval.

b) Environnement

Cette année a été marquée par deux activités importantes sur le plan international.

Dans un premier temps, le Québec a été l'hôte, à la fin du mois de mai, de la Commission mondiale de l'environnement et du développement dans le cadre de leur tournée pan-canadienne.

Le Ministère a collaboré de façon très étroite avec le ministère de l'Environnement à l'organisation de cette visite, au cours de laquelle la Commission a pu rencontrer des représentants du gouvernement du Québec et des organismes québécois concernés par les questions d'environnement, parmi lesquels une délégation de la communauté inuit de la Baie-James.

Par ailleurs, un mémoire sur la politique québécoise en matière d'environnement a été présenté lors des audiences publiques tenues par la Commission à Ottawa.

Dans un deuxième temps, le Québec publiait sa contribution sur la stratégie mondiale de conservation qui fut présentée lors de la conférence d'Ottawa tenue sur ce sujet. Cet ouvrage, qui résume la politique québécoise en matière de protection de la nature, est le fruit d'une collaboration entre plusieurs ministères et organismes. Le Ministère s'est chargé d'en faire la distribution à nos principaux partenaires à l'étranger et dans les organisations internationales concernées.

c) Énergie et ressources

La Direction a contribué comme l'an dernier à la programmation des activités internationales dans le domaine de l'énergie et des ressources. Elle a également financé certaines activités à l'étranger, notamment une mission du Centre régional d'expertise en foresterie de l'Est du Québec (CREF) en Finlande et en Suède et dont l'objectif premier était d'acquérir de nouvelles méthodes d'enseignement des techniques forestières, dans le cadre de la nouvelle politique sur la forêt récemment adoptée par le gouvernement du Québec. Elle a aussi assuré la participation d'un chercheur de l'IREQ à un congrès de spécialistes sur la conduction et le claquage dans les dialectriques solides, à Erlangen (RFA).

4. Le Sommet francophone et la Direction des affaires de la francophonie

4.1 Le Sommet francophone

La première Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, qui s'est tenue à Paris du 17 au 19 février 1986, a regroupé 41 délégations officielles dont 15 étaient dirigées par des chefs d'État, 12 par des chefs de Gouvernement et 14 par des ministres ou des ambassadeurs. Le Québec y avait été invité directement selon les termes de l'entente intervenue avec le gouvernement fédéral, le 7 novembre 1985, et sa participation pleine et entière à cette première conférence se situait dans le prolongement du statut de « gouvernement participant » qu'il avait acquis à l'Agence de coopération culturelle et technique en 1971.

Au cours de ce Sommet de Paris, le Québec a joué un rôle de premier plan comme en témoignent les fonctions assumées par le Premier ministre du Québec en tant que rapporteur général de la Conférence, l'adoption par les participants de plusieurs propositions québécoises sur l'avenir de la coopération multilatérale et l'acceptation de tenir le deuxième Sommet à Québec.

4.1.1 Le suivi du Sommet de Paris

a) Le Comité international du suivi

Le Sommet de Paris a institué un Comité international du suivi chargé de mettre en œuvre les décisions prises à cette occasion et de faire un rapport de la réalisation de son mandat au Sommet de Québec. Ce comité, dont la présidence est assumée par la France et les deux vice-présidences par le Canada et le Québec, regroupe également des représentants du Mali, du Sénégal, du Zaïre, du Burundi, du Liban, du Maroc, des Comores et de la Communauté française de Belgique. Le Québec y est représenté par son délégué général en France.

Le Comité du suivi a, de façon générale, coordonné la mise en œuvre des décisions du Sommet de Paris. De façon plus précise, les deux principales actions de ce comité furent, d'une part, d'avoir désigné les chefs de cinq réseaux de coopération multilatérale, de leur avoir fixé un mandat et d'avoir suivi l'avancement de leurs travaux. D'autre part, le Comité du suivi a constitué un sous-comité sur la réforme des institutions de la francophonie. Ce dernier sous-comité a déposé un rapport sur la réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui a été étudiée en décembre 1986, lors de la conférence générale extraordinaire de l'organisme.

b) Les réseaux de coopération multilatérale

Les cinq réseaux mis en place à la suite du Sommet de Paris sont: l'énergie, l'agriculture, l'information scientifique et le développement technologique y compris la recherche, les industries de la langue, ainsi que les industries de la culture et de la communication.

Les chefs de ces réseaux ont été nommés au cours de l'automne 1986 par le Comité du suivi. Le mandat qui leur a été confié est double. Premièrement, assurer la mise en œuvre d'actions ponctuelles décidées au Sommet de Paris — pour cette partie de leur mandat, ils se rapportent au Comité du suivi. Deuxièmement, préparer des propositions de programmes de coopération à soumettre à la considération des participants au Sommet de Québec — pour cette autre partie de leur mandat, ils relèvent du Comité international de préparation, dit Comité des sherpas.

Deux hauts fonctionnaires du Québec ont été nommés à des postes de grande responsabilité au sein des réseaux: l'un d'eux, du ministère de l'Énergie et des Ressources, assume les fonctions de chef du réseau « énergie » et l'autre, du ministère des Relations internationales, agit comme responsable des « industries culturelles » au sein du réseau « industries de la culture et de la communication », dirigé par un représentant du Canada. Quant aux trois autres chefs de réseau, ils sont du Sénégal pour « l'agriculture », de la France pour les « industries de la langue », et de la Communauté française de Belgique pour « l'information scientifique et le développement technologique y compris la recherche ».

c) La participation du Québec au suivi

D'une manière générale, le Québec a manifesté son intérêt au suivi dans les divers réseaux de coopération internationale. Plus particulièrement, il a joué un rôle actif dans le projet de réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique ainsi que dans les réseaux « énergie » et « industries de la culture et de la communication ».

Dans le domaine de l'énergie, le chef du réseau a obtenu une collaboration intensive du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) pour mener à terme le projet de création d'un Institut de l'énergie, qui doit être présenté dans sa forme finale au second Sommet. Le Québec avait d'ailleurs offert, à Paris, d'accueillir cet institut dans sa capitale. Le MER et l'École nationale d'administration publique (ENAP) ont aussi apporté leur contribution pour étudier un autre projet lié au domaine de l'énergie, soit la création d'une Association francophone de l'énergie.

À titre d'exemple, mentionnons qu'au chapitre des communications et de la culture, le ministère des Communications a collaboré au projet d'extension du réseau TV5 à l'Amérique du Nord et il a contribué à l'organisation du colloque sur le logiciel, qui s'est tenu à Montréal au printemps 1987. Le ministère des Affaires culturelles a joué un rôle particulier dans la tenue du Salon international du livre de Québec en y facilitant l'organisation de rencontres, ateliers et colloques regroupant des éditeurs québécois et africains. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a été désigné comme le maître d'œuvre québécois de la partie des 350 bourses offertes par le Canada pour des études universitaires dans les secteurs considérés comme prioritaires par le Sommet de Paris et octroyées dans les universités québécoises. Le ministère de l'Éducation a collaboré à l'étude de faisabilité de l'implantation d'un baccalauréat international francophone. Le Québec a de plus offert de prêter deux enseignants à des lycées de New York, dans le cadre du programme de scolarisation des enfants francophones.

C'est le ministère des Relations internationales qui a coordonné les efforts d'appui au suivi du Sommet de Paris de ces ministères sectoriels et d'autres, tels le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Tous ont, à des degrés divers, apporté leur contribution spécifique.

4.1.2 La préparation du Sommet de Québec

a) La préparation matérielle du Sommet

Dès l'acceptation de la tenue du deuxième Sommet à Québec, le gouvernement du Québec a conclu une entente avec le gouvernement fédéral. Cette entente définit de manière précise le rôle que chaque gouvernement doit assumer dans la préparation et le déroulement de ce Sommet.

Il y est entre autres spécifié que la puissance invitante est le Canada et les deux gouvernements hôtes, le Canada et le Québec. Tous les frais afférents à la sécurité des chefs d'État, de gouvernement et de délégation sont à la charge du gouvernement canadien et tous les autres frais sont partagés dans les proportions suivantes: le Canada 50 %, le Québec 45 % et le Nouveau-Brunswick 5 %.

— Le Comité d'organisation

Dans le cadre de cette entente, les gouvernements du Canada et du Québec ont créé un Comité d'organisation sous la présidence de M. Lucien Bouchard, sherpa pour le Canada et ambassadeur du Canada en France, et sous la vice-présidence de M. Jean-Louis Roy, sherpa pour le Québec et délégué général du Québec en France. Sont venus se joindre M. Ernest Hébert (Canada), président suppléant, M. Denis Ricard (Québec), vice-président suppléant, ainsi que M. Norman Martin, représentant du Nouveau-Brunswick.

Ce comité avait comme mandat général d'assurer sous tous ses aspects, sauf pour ceux relevant du Comité international des Sherpas, la préparation, l'organisation et la tenue du Sommet de Québec. Au 31 mars 1987, le Comité d'organisation, dont les décisions sont prises par consensus, avait tenu cinq réunions.

— Le Secrétariat conjoint

Une structure commune (Ottawa — Québec — Frédéricton) a également été créée pour réaliser l'ensemble des tâches logistiques que les gouvernements hôtes se devaient d'assumer. Lors de sa première réunion, le Comité d'organisation a mis officiellement en place, à Québec, un Secrétariat conjoint dirigé par un secrétaire exécutif. Ce secrétariat conjoint agit, sous l'autorité du Comité d'organisation, comme maître d'œuvre pour l'ensemble des actions visant à assurer la préparation, l'organisation et le déroulement du Sommet dans ses composantes transport, hébergement, protocole et liaison, services techniques aux médias et information, événements spéciaux, ainsi qu'administration et finances.

Entente administrative

L'administration des activités du Secrétariat conjoint est régie par un protocole d'entente concernant l'organisation et les modalités d'application administrative et financière découlant de l'entente intervenue à Paris, le 19 février 1986, entre le Québec et le Canada. Ce protocole d'entente a reçu l'approbation du gouvernement du Québec le 11 février 1987, du gouvernement du Canada le 26

mars 1987 et du gouvernement du Nouveau-Brunswick le 4 mars 1987. Il importe aussi de signaler que les dépenses du Secrétariat conjoint sont assujetties à un contrôle financier strict.

À cet effet, les gouvernements du Québec et du Canada ont désigné chacun un contrôleur financier pour leurs services respectifs. Les deux contrôleurs ont préparé et appliqué les modalités du fonctionnement administratif et financier du Secrétariat conjoint. Quant au Nouveau-Brunswick, il a désigné, pour ses obligations juridiques et financières, un représentant financier dont la tâche consiste à s'assurer périodiquement de l'application des modalités administratives et financières du Secrétariat conjoint.

Budget

Après avoir préparé un budget préliminaire de fonctionnement à la suite d'analyses approfondies des coûts par secteur, le Secrétariat conjoint a pu soumettre au Comité d'organisation, le 23 février 1987, un budget global révisé qui s'élève, pour les années financières 1986-1987 et 1987-1988, à 12 159 261 $, dont 6 721 741,47 $ pour les frais partagés entre les trois gouvernements. Pour la période prenant fin le 31 mars 1987, le Comité d'organisation a approuvé un budget de 765 842 $, dont 495 675 $ furent effectivement dépensés. Les états financiers du Secrétariat conjoint, établis au 31 mars 1987, ont été visés par un vérificateur indépendant agréé par les parties au protocole d'entente.

Personnel

Le secrétaire exécutif est appuyé par des coordonnateurs, chacun responsable d'un secteur de l'organisation, désignés soit par le Québec, soit par le Canada et confirmés dans leurs fonctions par le Comité d'organisation suivant l'attribution sectorielle suivante: transport (Ottawa), hébergement (Québec), protocole et liaison (Ottawa), administration et finances (Québec), événements spéciaux (Québec).

Selon le cas, le Canada ou le Québec a aussi désigné les coordonnateurs adjoints qui ont été confirmés dans leurs fonctions par le Comité d'organisation. Pour le secteur des services techniques aux médias et de l'information, Ottawa et Québec ont désigné conjointement le coordonnateur et le coordonnateur adjoint. Quant au secteur de la sécurité, c'est le Canada qui en assume la responsabilité par l'entremise de la Gendarmerie royale du Canada, avec la collaboration de la Sûreté du Québec.

Une quarantaine de personnes composent les effectifs du Secrétariat conjoint au 31 mars 1987. Elles appartiennent principalement aux fonctions publiques des trois gouvernements. Il y a eu aussi recours à l'embauche d'un nombre limité de contractuels lorsqu'il n'a pas été possible de détacher des fonctionnaires.

b) La préparation des contenus du Sommet

Les séances de travail au Sommet de Québec portent, premièrement, sur le volet politique et économique et, deuxièmement, sur le volet coopération et développement. Un comité international de préparation, dit Comité des sherpas, a le mandat général de préparer les sujets à discuter au Sommet.

— Le Comité des sherpas

Avec l'approche du Sommet de Québec, le Comité international du suivi du Sommet de Paris a fait très largement place au Comité des sherpas constitué en vue d'assurer, au niveau international, la préparation de cette deuxième conférence.

Plus de 35 pays conviés à Québec ont participé aux deux premières réunions de ce comité. La tâche essentielle est de préparer l'ordre du jour du Sommet, notamment les sujets de politique internationale et d'économie, ainsi que les propositions élaborées au sein de chacun des réseaux. Ce comité est également le lieu privilégié où se règle l'ensemble des problèmes qui peuvent surgir, au niveau international, lors de la préparation du Sommet. Les textes rédigés par le Comité des sherpas doivent par la suite être soumis à la Conférence ministérielle préparatoire prévue à Bujumbura (Burundi).

— Le Comité de coordination des contributions québécoises

Outre le fait qu'il est l'un des deux hôtes du Sommet de Québec, le gouvernement du Québec y sera aussi présent à titre de gouvernement participant, comme ce fut le cas à Paris. Le Québec y soumettra à nouveau des propositions touchant la coopération multilatérale. La formulation de ces propositions a été confiée à un Comité de coordination des contributions québécoises, rattaché au Secrétariat québécois du Sommet. Son mandat est d'acheminer les propositions aux divers chefs de réseau.

Les responsables du comité ont procédé à la formation de divers comités consultatifs québécois correspondant aux thèmes retenus pour les réseaux de coopération multilatérale: l'énergie, l'agriculture, l'information scientifique et le développement technologique, les industries de la langue, les industries de la culture et de la communication.

Ces comités consultatifs sont composés de fonctionnaires des ministères directement intéressés à ces thèmes et de représentants des secteurs parapublic, universitaire et privé.

c) Le Secrétariat québécois

Ce secrétariat collabore de façon étroite avec le Comité d'organisation et le Secrétariat conjoint et a comme mandat de travailler, d'une part, sur les trois dimensions de l'action proprement québécoise en vue du Sommet (contenus, communications et événements associés) et, d'autre part, de gérer le budget et les ressources humaines et matérielles du gouvernement du Québec affectées au Sommet.

— *Les contenus*

Le Comité de coordination des contributions québécoises, dirigé par des hauts fonctionnaires, a mis en place divers comités consultatifs en vue de formuler des propositions québécoises de coopération multilatérale susceptibles d'être acheminées au Sommet de Québec. On doit souligner la contribution toute spéciale du personnel de la Direction des affaires de la francophonie du Ministère aux travaux de ce comité de coordination et des divers comités consultatifs.

— *Les communications*

Une équipe restreinte de communicateurs, placée sous la responsabilité du directeur des communications du ministère des Relations internationales, a conçu un plan de communication destiné principalement à informer le public québécois de la tenue du Sommet, de l'importance et des enjeux de la francophonie, ainsi que des dossiers présentés par le Québec. Cette équipe est également responsable des rapports du Secrétariat québécois avec les représentants de la presse québécoise, canadienne et étrangère.

— *Les événements associés*

La tenue du Sommet à Québec, berceau de la francophonie en Amérique du Nord, constitue en soi un événement unique à multiples résonnances politiques, culturelles et économiques. C'est aussi l'occasion privilégiée pour faire connaître l'importance et la place très particulière du Québec et de sa capitale dans la francophonie. Dans ce contexte, le Secrétariat québécois a accordé une grande importance à la dimension « sensibilisation et animation de la population », autour des grands thèmes de coopération du Sommet, en s'associant à un ensemble d'événement importants, d'abord dans la région de Québec, mais aussi dans d'autres régions. Il a ainsi collaboré à la réalisation d'activités illustrant notamment la dimension de communauté d'intérêts qui lie le Québec aux autres peuples francophones.

Les événements auxquels s'est associé le gouvernement du Québec et qui ont été autorisés par le Conseil du trésor, le 17 mars 1987, sont: le Salon international du livre de Québec, pour un montant de 115 000 $; le Festival d'été international de Québec, pour 485 000 $; Plein-Art, pour 175 000 $; le Forum francophone des affaires, organisé par le Centre de commerce de Montréal avec la collaboration du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, pour un montant de 300 000 $.

En plus de ces quatre événements autorisés, le ministère des Relations internationales procédait, à la fin mars, à l'établissement d'une liste complémentaire d'événements auxquels le Gouvernement pourrait aussi s'associer en vue du Sommet.

Le gouvernement du Québec a aussi apporté sa contribution financière aux deux événements spéciaux retenus par le Secrétariat conjoint: le Carrefour « Le Canada français dans la francophonie » et deux documents pédagogiques destinés aux écoles.

Le Carrefour « Le Canada français dans la francophonie »

Le Carrefour, qui s'est tenu au Manège militaire de la Grande Allée à Québec, du 28 août au 7 septembre 1987, a visé la promotion du savoir-faire et des compétences du Canada francophone sur la scène internationale en disposant d'espaces d'exposition, d'aires d'animation et d'un service d'information. Cette activité promotionnelle illustre plus particulièrement les cinq secteurs prioritaires de la francophonie dégagés par les gouvernements participant à la Conférence de Paris.

Brochure d'information à caractère didactique

Cette brochure, réalisée par le ministère de l'Éducation du Québec et produite par le Secrétariat conjoint, est destinée aux enseignants du deuxième cycle du primaire et des deux cycles du secondaire. Son contenu vise à sensibiliser les élèves à leur appartenance à la francophonie et promouvoir les échanges avec les communautés francophones du monde. Une partie du document est réservée à des suggestions d'activités pédagogiques en rapport avec les programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec. Le tirage est de 65 000 exemplaires.

Document vidéo, conçu pour la télévision, et portant sur le monde francophone

Ce document, réalisé par Radio-Québec et produit par le Secrétariat conjoint, reflète le contenu de la brochure en mettant l'accent sur la découverte de l'ampleur du fait français à travers le monde. Ce document, tiré à 320 exemplaires, est principalement destiné aux enseignants et aux élèves du deuxième cycle du primaire et des deux cycles du secondaire.

— Budget

Le budget du gouvernement du Québec, y compris sa participation de 45 pour cent aux frais partagés du Secrétariat conjoint, a été approuvé par le Conseil du trésor le 17 mars 1987. Il s'élève à 6,8 millions.

Les dépenses partagées effectuées, au 31 mars 1987, par le Secrétariat conjoint s'élèvent à 495 675 $. Quarante-cinq pour cent de ce montant est assumé par le Québec, soit un montant de 223 053 $. De plus, les dépenses du Secrétariat québécois s'élèvent, au 31 mars 1987, à 334 598 $. Le total des dépenses du gouvernement du Québec, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, s'élève à 557 651 $. Ces données sont soumises à une vérification finale à la fin des opérations du Sommet de Québec.

— Personnel

Au 31 mars 1987, le Secrétariat québécois compte 25 postes dont 3 à l'intérieur de la structure du Ministère et 4 prêtés par le Québec aux instances internationales.

4.2 La Direction des affaires de la francophonie

La conscience de la solidarité qui lie les peuples utilisant le français comme langue a inspiré, depuis 25 ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales en vue d'établir des collaborations mettant à contribution des ressources et des concours complémentaires pour le bien de chacun et de l'ensemble des partenaires.

Ainsi sont nés successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) en 1961, le Conseil international de la langue française (CILF) en 1967, l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970.

Plus récemment, cette communauté a connu un développement majeur par l'organisation à Paris, du 17 au 19 février 1986, de la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français et par la préparation du deuxième Sommet francophone, qui a eu lieu à Québec les 2, 3 et 4 septembre 1987.

4.2.1 Les institutions internationales francophones

L'action du Québec en matière de coopération multilatérale francophone s'insère principalement dans les structures intergouvernementales, telles le Sommet des chefs d'État et de gouvernement, l'Agence de coopération culturelle et technique et les conférences des ministres de l'Éducation ainsi que de la Jeunesse et des Sports.

Admis à en faire partie en vertu de ses responsabilités constitutionnelles et de l'importance de sa population francophone, le Québec contribue à leur budget et participe à leurs activités et programmes.

a) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique regroupe 30 États membres, 7 États associés et 2 gouvernements participants; « elle a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques et, par là, au rapprochement des peuples ».

Le Québec est appelé à participer d'office à la vie institutionnelle de l'Agence et, en particulier, aux travaux de ses instances. Le ministre des Relations internationales du Québec a été élu président du Conseil d'administration à la Conférence générale de Dakar, en décembre 1985. En décembre 1986, une délégation québécoise, présidée par le ministre des Relations internationales, participait aux travaux des réunions du Conseil d'administration et de la Conférence générale extraordinaire de l'Agence. L'objet de cette rencontre était de discuter du rôle et de l'avenir de l'ACCT depuis l'avènement des Sommets des chefs d'État et de gouvernement francophones, afin qu'elle devienne l'organe central de coordination de la coopération multilatérale francophone. Lors de ces assises, le Québec a présidé le Conseil d'administration et a été reconduit dans ce mandat pour une autre année.

En outre, le Québec participe à un certain nombre de programmes de coopération mis en œuvre par l'Agence. On peut énumérer parmi les actions les plus significatives au cours de l'année 1986-1987:

— la participation d'une douzaine de Québécois à des stages organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres;

— la participation d'un expert québécois à la conception du projet d'implantation d'un réseau de centres publics de lecture et d'animation culturelle en zone rurale africaine et les services d'une personne ressource à titre de coordonnatrice de ce projet au Bénin et au Sénégal;

— la tenue à Montréal, à la suite du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, d'un colloque sur le logiciel dans les pays francophones, à l'initiative de l'ACCT et en collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada;

— la participation de huit experts québécois au colloque de l'Agence sur les industries culturelles dans l'espace francophone;

— la participation active d'experts québécois à l'élaboration de politiques nationales de pays de l'hémisphère sud dans les domaines des communications et de la culture.

De son côté, l'Agence a favorisé la participation au Festival d'été de Québec, pour la septième année consécutive, de groupes d'artistes de Guinée, du Rwanda et des Comores. De même, l'Agence a contribué à la présence à Plein Art d'artistes et artisans du Maroc, du Zaïre, du Mali et du Sénégal. Ces initiatives de l'Agence ont contribué à donner à ces deux manifestations une dimension internationale francophone.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec apporte un soutien financier au Programme spécial de développement (PSD) créé en 1977 sous l'égide de l'ACCT, grâce à des contributions volontaires, en vue de répondre aux demandes des États qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des programmes d'action de l'Agence. Sur les 300 projets qui ont pu être réalisés en 1986-1987, le PSD a fait appel une quinzaine de fois à des ressources québécoises dans le domaine de l'assistance technique et des études techniques. Une quinzaine de stagiaires originaires des pays membres ont bénéficié d'un perfectionnement offert par des institutions québécoises. Le Québec a participé, à titre de contributeur au PSD, à la réunion du comité chargé d'étudier les activités du programme, qui a eu lieu à Djibouti du 9 au 11 novembre 1986.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'ACCT par des voies intermédiaires, telles que celles du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et du Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

Créé en 1978 sous l'impulsion de l'ACCT, le CIRTEF a pour mission de relier les organismes de radio-télédiffusion utilisant la langue française dans leur programmation, en vue de susciter la collaboration, notamment par l'échange de productions et la coréalisation d'émissions ainsi que la formation du personnel.

La Société de radiotélévision du Québec (Radio-Québec), qui est membre du CIRTEF, bénéficie d'une aide financière du ministère des Relations internationales pour participer aux programmes d'action du Conseil.

Le CIRELFA, institué par la Conférence de l'Agence en vue de favoriser la coordination et le développement des recherches relatives aux problèmes linguistiques des pays membres, a son siège à Montréal et compte un secrétaire québécois, dont les services sont prêtés à titre gracieux par le gouvernement du Québec.

b) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES)

La première session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) a eu lieu à Paris en 1969; le Québec participe à ses travaux depuis 1972. La Conférence tient ses assemblées annuelles dans l'un ou l'autre des 26 pays membres[1]; tandis que Dakar (Sénégal) en abrite le Secrétariat général.

C'est à Ouagadougou (Burkina Faso) qu'a eu lieu, du 12 au 17 janvier 1987, la 17e session ordinaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. Son programme a porté en 1986 sur les thèmes suivants: promotion des coopératives et harmonisation des stratégies relatives à l'implantation des grands dossiers en matière d'éducation physique et de sport (EPS). Les deux thèmes retenus pour 1987 sont, pour le secteur jeunesse, « Formation aux coopératives: contenus et méthodes », et, pour le secteur sport, « Étude de la problématique de mise

1 Vingt-six pays adhèrent à la CONFEJES et à la CONFEMEN: Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Haïti, Burkina Faso, Luxembourg, Madagascar, Mali, Île Maurice, Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Zaïre.

en place de commissions permanentes appelées à œuvrer dans les quatre domaines prioritaires suivants: la formation des cadres, l'intégration de l'EPS à l'école primaire, l'encadrement de la pratique sportive, la préparation de l'élite ».

Le Québec a participé aux projets suivants du programme de la CONFEJES en 1986: accueil à Québec du groupe d'étude sur l'harmonisation des stratégies relatives aux grands dossiers EPS; groupe restreint sur l'encadrement de la pratique sportive (Moncton); groupe d'encadreurs et stage sur la promotion du sport féminin en Afrique (Bordeaux et Togo); rencontre à Paris et accueil à Québec d'un groupe d'experts sur l'intégration de l'EPS à l'école primaire.

c) La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN)

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français, créée en 1960 sous le nom de Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française, tient ses assises annuelles dans l'un des 26 pays membres. Le Québec a adhéré à la CONFEMEN en 1968. La Conférence dispose d'un secrétariat général à Dakar (Sénégal) et le Québec y détache depuis 1982 un conseiller aux programmes et à l'information.

La 39e session ordinaire a eu lieu à Libreville (Gabon) du 30 mars au 4 avril 1987. La Conférence, ayant choisi depuis sa rencontre de 1979 à Québec une approche par thèmes, a retenu sept thèmes principaux: enseignement des langues, adéquation formation — activités productives, évaluation dans les systèmes éducatifs, formation des personnels de l'éducation, fabrication de matériel didactique, rénovation et développement de l'enseignement primaire. Ces thèmes ont donné lieu à l'élaboration de 19 projets constituant la programmation de 1987.

En 1986, le Québec a accueilli deux séminaires organisés sous l'égide de la CONFEMEN, l'un portant sur l'évaluation dans l'enseignement des sciences au primaire et l'autre sur l'éducation préscolaire. Par ailleurs, des experts québécois ont participé à des activités portant sur l'enseignement de l'initiation à la technologie (Moncton), la rédaction de monographies (Côte-d'Ivoire), une enquête sur l'enseignement agricole formel et non formel, des séminaires sur les problèmes organisationnels et pédagogiques posés par les effectifs pléthoriques (Congo), sur la formation des personnels enseignants (Bénin) et sur le recyclage des enseignants de français langue seconde (Guinée).

d) Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur a tenu sa quatrième conférence ordinaire des ministres des pays membres, du 23 au 25 mars 1987, à Ouagadougou (Burkina Faso), et le Québec y était représenté par le conseiller québécois de l'ambassade canadienne en République de Côte-d'Ivoire.

Le CAMES, qui a comme premier objectif de favoriser la compréhension et la solidarité universitaires entre les États membres, réunit 14 pays africains et bénéficie du concours de 4 gouvernements amis contributeurs, soit la France, la Belgique, le Canada et le Québec.

Le Québec contribue au budget de fonctionnement du secrétariat du Conseil situé à Ouagadougou et a participé au programme annuel du CAMES par l'envoi de deux médecins québécois à titre de membres du jury international du concours d'agrégation de médecine humaine, qui a eu lieu à Lomé (Togo) en novembre 1986.

4.2.2 Les associations

L'action du Québec s'exerce aussi à l'intérieur de la francophonie par l'intermédiaire des associations internationales formées avec l'appui de gouvernements et de groupes privés en vue de concrétiser la collaboration entre les communautés de langue française dans des secteurs particulièrement déterminants pour leur développement.

a) L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

Le Québec collabore avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, dont le siège social est à Montréal, et qui regroupe 160 institutions francophones d'enseignement supérieur (membres titulaires), 30 établissements d'excellence de pays francophones, notamment de grandes écoles (membres associés A), et près de 400 départements d'études françaises au sein d'universités non francophones (membres associés B).

Les liens qu'elle établit et les collaborations qu'elle suscite et soutient entre les institutions membres visent au développement de celles-ci ainsi qu'au progrès de leur pays d'appartenance, tout en contribuant à la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Des fêtes à Paris et à Montréal ont marqué le 25e anniversaire de l'AUPELF à l'automne de 1986.

À cette occasion la Sorbonne a décerné un doctorat honoris causa à M. Jean-Marc Léger du Québec, secrétaire fondateur de l'AUPELF.

Le Comité de gestion du Fonds international du coopération universitaire (FICU), organisme de financement des programmes de l'AUPELF, a tenu sa réunion annuelle en novembre 1986 à Paris. Le Québec, étant l'un des bailleurs de fonds du FICU, était représenté par un fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, et le conseiller aux affaires de la francophonie à la Délégation générale du Québec à Paris.

Le gouvernement du Québec accorde annuellement une subvention de fonctionnement importante à l'AUPELF ainsi qu'un concours financier du Fonds international de coopération universitaire pour la réalisation d'activités de coopération. Enfin, un fonctionnaire du ministère des Relations internationales a été détaché, à titre de conseiller, auprès du secrétaire général de l'AUPELF.

b) Les autres associations

Le Ministère a également consenti un effort financier en faveur de certaines associations internationales, dont le rôle peut être considéré comme bénéfique pour la communauté francophone, soit en favorisant l'accroissement de leurs moyens d'action, soit en facilitant leur mise en place ou la réalisation de leurs activités. On peut citer l'Association internationale francophone des aînés (AIFA), la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF), l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

Dans la plupart des cas, l'apport gouvernemental permet à un nombre croissant d'organismes du Québec de coopérer avec les organismes francophones d'autres pays. C'est notamment le cas de l'appui que le Ministère consent aux deux principales villes du Québec pour leur participation à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).

5. La Direction générale des affaires bilatérales

La Direction générale des affaires bilatérales a pour mandat de proposer et de mettre en œuvre la politique de relations internationales du gouvernement du Québec à l'égard des pays de la communauté internationale, des organismes régionaux et des organisations internationales

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, elle contribue à l'élaboration des politiques et des programmes internationaux des autres ministères et collabore à leur mise en œuvre à l'extérieur du Québec.

La Direction générale des affaires bilatérales comprend six directions géographiques: Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France) et France. Elle comprend également la Direction des organisations internationales.

Les directions géographiques ont comme mandat de conduire les relations avec les représentants des pays partenaires. À cette fin, elles assurent la liaison avec les délégations et bureaux du Québec à l'étranger et avec les représentations diplomatiques des pays étrangers. En outre, elles contribuent à la définition des politiques et à l'élaboration des stratégies appropriées; elles participent à la conception, coordonnent la mise en œuvre des divers programmes internationaux du Québec et s'y associent, notamment pour des programmes d'aide et de coopération. Elles veillent également à la négociation de nouvelles ententes internationales et à leur application.

Quant à la Direction des organisations internationales, elle a pour mission de consolider et d'accroître les relations du Ministère avec les organisations internationales dont les champs d'intervention correspondent aux intérêts du Québec.

Au cours de l'année écoulée, la Direction générale a été engagée dans la réalisation d'événements importants pour le Québec sur la scène internationale, dont la visite du président de la République italienne, Son Excellence M. Francesco Cossiga, celle du président de la République populaire du Congo, M. Denis Sassou-Nguesso et celle du président de la République du Cameroun, M. Paul Biya.

De même, elle a été associée à la venue du secrétaire général du Conseil de l'Europe, du secrétaire général de l'Union latine, du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.

De plus, elle a contribué à la réalisation de la visite du Premier ministre, M. Robert Bourassa, en Grande-Bretagne et en Suisse, et à celles du ministre des Relations internationales en Chine, au Japon, en Tunisie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en France, en Italie, en Belgique et aux États-Unis.

5.1 La Direction Afrique et Moyen-Orient

L'ensemble des activités de la Direction vise quatre objectifs principaux: établir et resserrer les liens du Québec avec les pays d'Afrique, principalement ceux d'expression française, mener des actions de coopération répondant aux priorités de développement de ces pays, favoriser la promotion des intérêts économiques du Québec et participer à diverses formes d'échanges qui permettent la découverte d'autres cultures.

Au cours de la dernière année, l'action bilatérale du Québec en Afrique a été principalement orientée vers le renforcement d'interventions dans des secteurs de développement prioritaires tels l'agro-alimentaire, la foresterie et la diffusion culturelle. Par ailleurs, tout en renforçant une action continue avec certains pays (Algérie, Côte-d'Ivoire, Tunisie, Cameroun, Sénégal, Zaïre), le Ministère a intensifié sa coopération avec d'autres partenaires tels le Rwanda, la République centrafricaine et le Burundi.

5.1.1 Principaux axes de coopération et dossiers majeurs

Les secteurs de l'agro-alimentaire et de la foresterie ont continué de constituer l'axe principal de développement des activités avec le continent africain.

Grâce à un projet de recherche mené en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Québec connaît mieux les problèmes et les besoins des pays africains en matière de développement agricole. La coopération québécoise devient alors plus appréciée et répond plus directement aux attentes de ces pays.

Les modes de gestion et de production utilisés par les agriculteurs québécois ont été rendus disponibles à des agriculteurs africains dans le cadre d'un programme d'échanges.

Les efforts visant à l'autosuffisance alimentaire déployés par plusieurs pays dont la Tunisie, le Sénégal, le Burkina Faso et la République centrafricaine seront appuyés par des ressources québécoises au cours de la prochaine année.

Dans le secteur de la foresterie, où le Québec a développé une compétence internationalement reconnue, des projets de coopération avec le Rwanda et le Zaïre ont été élaborés et seront réalisés en collaboration avec l'ACDI.

Le secteur de la diffusion culturelle est demeuré prioritaire. La mission de la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Algérie et au Maroc, en février 1987, a permis d'amorcer une programmation susceptible de rejoindre les attentes et les besoins des uns et des autres. Cette programmation tend à l'établissement de liens permanents entre les institutions culturelles du Québec et celles de ces pays, l'échange d'artistes à l'occasion de festivals internationaux et la participation de stagiaires africains à des activités de formation et de perfectionnement en théâtre et en musique.

La tenue d'une Semaine culturelle du Québec au Sénégal et des activités annalogues au Maroc, au Burkina Faso, en République centrafricaine, en Tunisie et en Algérie ont permis de faire connaître certains aspects de la culture québécoise, notamment les arts visuels et les arts d'interprétation.

En Afrique du Nord, c'est la coopération avec la Tunisie qui, en 1986-1987, a été la plus féconde. L'augmentation du quota de bourses, la poursuite du projet de chirurgie cardio-vasculaire au Centre hospitalier de l'Université de Sousse et la diffusion de la série « Octo-Puce » sur les ondes de la Radiotélévision tunisienne ont aidé au développement de ces relations. De plus, l'accord de principe donné par les autorités québécoises pour la réalisation d'une collaboration institutionnelle entre l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et le Centre hospitalier Habib-Thameur a également contribué à l'intensification de la coopération.

La coopération entre l'Algérie et le Québec a connu un nouvel essor à l'occasion de la visite de la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Lise Bacon. Au cours des prochaines année, des activités de coopération se dérouleront dans le secteurs de la muséologie, de l'archéologie, du livre et du cinéma. De plus, un jumelage est prévu entre les Archives nationales et les Bibliothèques nationales d'Algérie et du Québec, qui favorisera l'implantation de la gestion informatisée de ces institutions.

La coopération avec le Maroc a également été relancée dans le cadre d'une programmation d'activités culturelles qui pourraient engendrer des retombées économiques significatives.

En Afrique subsaharienne, c'est avec la Côte-d'Ivoire que le Québec a entretenu les échanges les plus nombreux, notamment dans les secteurs de l'enseignement technique, de l'urbanisation et de la formation des cadres. Ces échanges furent facilités grâce à la présence d'un représentant du Québec à Abidjan. Par ailleurs, le Québec a maintenu ou développé des actions de coopération avec quelques autres pays de cette région: le Burundi, la Guinée, la République centrafricaine et le Rwanda.

5.1.2 Les activités

a) Les relations politiques et diplomatiques

Outre les ambassadeurs, le Ministère a accueilli plusieurs délégations ministérielles:

- M. Denis Sassou-Nguesso, président de la République populaire du Congo et président en exercice de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA).

  — Cette visite avait pour but de faire connaître les secteurs prioritaires de développement du Congo et d'établir des relations avec les milieux économiques québécois. Elle visait également à faire connaître le point de vue de l'OUA sur l'apartheid.

- M. Paul Biya, président de la République du Cameroun.

  — Ce dernier a eu des entretiens avec le Premier ministre et le ministre des Relations internationales. Il a de plus rencontré des représentants de plusieur entreprises québécoises œuvrant déjà au Cameroun ou sur le point d'y réaliser des projets dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'agriculture, de la foresterie, de l'éducation et de la santé. Ces rencontres ont accéléré la mise en œuvre de plusieurs projets, dont celui de la construction de six lycées techniques par la firme québécoise SOFATI.

- M. Jean Kabura, ministre du Développement rural du Burundi.

  — L'objectif principal de cette visite était de discuter avec des intervenants québécois des conditions de mise en place de coopératives dans le secteur agro-alimentaire.

- M. Augustin Ndindiliyimana, ministre de la Jeunesse et du Mouvement coopératif du Rwanda

  — Le ministre rwandais venait s'enquérir du fonctionnement des coopératives de production et de consommation et du fonctionnement des PME.

- M. Iba Der Thiam, ministre de l'Éducation nationale du Sénégal.

  — Cette visite avait pour but principal de s'enquérir du mode d'organisation et de fonctionnement de l'enseignement technique et professionnel au Québec.

- M. Hervé Moutsinga, ministre des Eaux et Forêts chargé du Reboisement du Gabon.

  — Le ministre gabonais a observé les techniques de production utilisées dans les petites et moyennes entreprises de sciage.

- M. Mohammed Benaissa, ministre de la Culture du Maroc.

  — Le ministre marocain a identifié les secteurs d'échanges culturels à développer avec le Québec.

- MM. Benjamin Itoe et Robert Mbella Mbappe, respectivement ministres de la Justice et de l'Éducation du Cameroun.

  — Ces visites ont permis d'analyser les conditions de mise en œuvre des projets de coopération pour la formation, au Québec, de traducteurs juridiques et pour l'envoi de professeurs québécois en enseignement technique et professionnel dans divers lycées camerounais.

- M. Ahmed Ben Arfa, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères de Tunisie, chargé de la Coopération internationale.

  — Cette visite a permis d'établir les conditions d'une entente institutionnelle dans le domaine de la santé, d'augmenter le quota des bourses d'exemption de droits de scolarité et d'identifier des secteurs favorables à des échanges commerciaux.

Par ailleurs, la visite officielle du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, en Tunisie, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, du 19 au 27 mai 1986, a constitué une étape importante dans le renforcement des relations bilatérales entre le Québec et ces pays. Les entretiens du ministre avec le Premier ministre tunisien, le président sénégalais et le ministre des Affaires étrangères de la Côte-d'Ivoire ont permis des échanges fructueux en vue de la tenue du Sommet de Québec. Des rencontres avec des ministres sectoriels ont également permis d'identifier, dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation, des projets de coopération à court et moyen termes, tel celui d'entente entre l'Institut Armand-Frappier de Montréal et l'Institut Pasteur de Tunisie pour la fabrication de vaccins aviaires.

b) L'agro-alimentaire et la foresterie

La majorité des États africains continuent de placer l'autosuffisance alimentaire comme la priorité de tout plan national de développement. Cette volonté a amené le Ministère à donner à ses activités de coopération dans ce secteur davantage de considération et de moyens. Certaines activités visent la formation, d'autres la réalisation de projets en agriculture, en foresterie et en environnement.

- Au cours de 1986-1987, des recherches ont été menées en vue de rédiger plus de 20 monographies sur le profil agro-alimentaire de pays et de régions d'Afrique.

- Avec la collaboration du Sénégal, du Burkina Faso, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et du Québec, un programme d'échanges d'agriculteurs a été mis en œuvre. Ce programme triennal visait à améliorer la production agricole chez les participants africains et à organiser plus efficacement la mise en marché de leurs produits. La première phase de ce programme s'est terminée en décembre 1986, la seconde doit débuter à l'automne 1987.

- À la demande du gouvernement de la République centrafricaine, deux experts des Instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe ont complété, en ce pays, l'étude de faisabilité en vue de la création d'un centre de formation en technologie agricole.

- Une entente est intervenue avec l'ACDI, qui fait de la Direction Afrique et Moyen-Orient le maître d'œuvre d'un vaste projet d'appui au Département de l'agriculture et du développement rural au Zaïre. Ce projet, qui sera réalisé en collaboration avec le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, vise à faciliter la relance du développement du secteur agricole au Zaïre, plus particulièrement dans les domaines de l'élevage et du développement coopératif.

- Une autre entente avec l'ACDI fait de la Direction Afrique et Moyen-Orient le gestionnaire d'un projet d'appui institutionnel et de formation forestière au Rwanda. Ce projet doit permettre d'améliorer le capital forestier rwandais

et de renforcer la capacité de gestion des activités forestières de ce pays. Le projet est en voie de réalisation avec la participation du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, qui y a détaché deux experts.

c) L'éducation et la formation des cadres

Le secteur de l'éducation a généré de nombreuses activités réalisées avec le réseau universitaire québécois, le réseau collégial et d'autres intervenants, dont les ministère sectoriels.

— En matière de droits de scolarité, deux ententes se sont ajoutées aux 23 déjà conclues; il s'agit de celles de Madagascar et du Congo. Le Québec a également signé des ententes avec des organisations africaines telles la Banque africaine de développement et le Conseil de l'Entente. En 1986-1987, quelque 1 800 étudiants ont bénéficié de ces ententes pour poursuivre leur formation au Québec.

— Le projet de formation à distance, amorcé aux Îles Seychelles avec la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en est au tiers de sa réalisation. L'ACDI a ajouté sa participation. Ce projet assurera le perfectionnement en gestion scolaire de 30 directeurs d'établissements scolaires.

— Une entente intervenue avec l'IPNET de la République de Côte-d'Ivoire prévoit la venue au Québec de cinq stagiaires en administration scolaire, en perfectionnement pour les chefs d'établissement et en animation pédagogique. Ce projet doit se réaliser en collaboration avec les cégeps.

Dans le domaine de la formation des cadres, les efforts ont été orientés vers la réalisation d'activités liées à l'administration publique africaine, en appui à des projets où des institutions québécoises, telle l'École nationale d'administration publique (ENAP), interviennent déjà. Parmi les principales activités, mentionnons:

— Le séjour de trois experts québécois en République centrafricaine comme animateurs d'un stage pour la formation des usagers et des formateurs en micro-informatique en provenance de divers ministères de ce pays. Ce stage a été réalisé à la demande de l'ENAP, dans le cadre du vaste projet de réforme administrative qu'elle mène dans ce pays.

— L'accueil de deux stagiaires sénégalais du Bureau de normalisation en vue de faciliter l'établissement de normes sénégalaises conformes aux normes internationales. Cette coopération s'est réalisée avec la collaboration du Bureau de normalisation du Québec.

— L'accueil de deux représentants du Centre national d'informatique d'Algérie, venus prendre connaissance de l'expérience québécoise concernant l'introduction de l'informatique dans les écoles.

— L'appui à l'ENAP dans l'accueil de dix-huit diplômés de l'École nationale d'administration algérienne.

d) La santé et les affaires sociales

Le ministère des Relations internationales, dans le cadre de la Conférence des doyens des facultés de médecine francophones, a développé un programme de formation médicale spécialisée.

Une entente de principe est intervenue entre le Centre hospitalier de l'Université Habib-Bourguiba de Tunisie et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Cette entente permettra la réalisation d'un projet d'appui institutionnel et d'informatisation de la gestion.

e) La recherche scientifique et le développement technologique

Les études préparatoires à la réorganisation complète de la recherche scientifique au Rwanda ont été complétées avec le concours principal de l'Université du Québec. Dans le cadre de cette réorganisation, la formation des personnels administratif et scientifique se réalisera dans les institutions universitaires québécoises.

Le projet CIMA (Centres d'information médicale en Afrique) a étendu son réseau. Ce projet, qui permet aux centres médicaux africains de communiquer entre eux et d'échanger leur expérience et leurs logiciels en langue française, relie maintenant neuf pays, soit la Tunisie, le Burundi, le Mali, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, le Bénin et la République centrafricaine.

Avec la coopération du ministère de l'Éducation du Québec, qui a permis le transfert technologique nécessaire, le Centre national d'informatique de Tunisie a pu procéder à l'arabisation du système « Octo-Puce » et réaliser la diffusion de cette série télévisée en langue arabe.

f) Les affaires culturelles

La mission de la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, M^me^ Lise Bacon, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Maroc et en Algérie, a permis d'intensifier nos relations avec ces pays et d'ouvrir ainsi un marché potentiel à la diffusion de

produits culturels québécois. La présence culturelle du Québec en Afrique, au cours de l'année 1986-1987, s'est exprimée de multiples façons:

— *Semaines culturelles*: Une Semaine culturelle du Québec s'est déroulée au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. En Algérie, le Québec a assumé une large part du contenu de la Semaine culturelle canadienne. Le programme de ces semaines a été sensiblement le même, soit des projections cinématographiques, des émissions de radio et de télévision, des conférences et des expositions.

— *Cinéma-télévision*: Deux séries de programmes vidéo d'environ cinq heures chacune ont été mises à la disposition des télévisions nationales africaines. Elles ont fait l'objet de diffusion en Tunisie, en Algérie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Cameroun et au Gabon. Des projections cinématographiques en salle ont aussi eu lieu dans la plupart de ces pays. Le cinéma québécois a été également présent aux Journées internationales du cinéma de Carthage (Tunisie) et a fait l'objet d'un festival d'une semaine sur les ondes de la télévision nationale du Burkina Faso.

— *Radio*: Des disques d'auteurs québécois ont été donnés aux radios nationales de Tunisie, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, de la République centrafricaine, du Cameroun et du Gabon.

— *Spectacles*: La collaboration du ministère des Affaires culturelles a permis de réaliser une série de spectacles, au Maroc et au Sénégal, de l'auteure-interprète québécoise Marie-Claire Séguin et du groupe sénégalo-québécois N'Dadjé.

— *Études québécoises*: Des dons de livres québécois aux universités de Dakar, d'Abidjan et de Yaoundé et des liens institutionnels établis entre ces universités africaines et l'Université Laval ont donné un premier essor à l'enseignement de la littérature québécoise dans ces pays.

— *Condition féminine*

Plusieurs pays africains ont exprimé leur intention de promouvoir l'« entrepreneurship » féminin comme un élément spécifique de leur stratégie de développement. À cette fin, un organisme a été créé: le Comité international de femmes africaines pour le développement (CIFAD). Le Ministère a apporté son soutien aux activités de cet organisme. Avec l'aide du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique et du ministère de l'Industrie et du Commerce fut élaboré le contenu de stages, à l'intention de groupes de femmes africaines; ces stages devraient être tenus dans plus d'une dizaine de pays francophones.

— *Représentation du Québec à Abidjan*

Le Bureau du Québec à Abidjan représente et fait la promotion des intérêts québécois en Côte-d'Ivoire et dans les autres pays de l'Afrique francophone.

Au cours de l'année 1986-1987, le représentant du Québec à Abidjan a effectué neuf missions dans plusieurs pays de l'Afrique francophone, afin de participer à l'inauguration ou à l'évaluation de projets québécois. Il a représenté le Québec comme chef de délégation ou comme délégué auprès de diverses institutions de la francophonie à l'occasion de conférences internationales.

Au cours de cette année, le Bureau du Québec à Abidjan a préparé et accueilli trois visites ministérielles, soit celle du ministre des Relations internationales, du ministre délégué à la Petite et Moyenne entreprise et de la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles. La visite de cette dernière a été suivie immédiatement d'une « Semaine culturelle du Québec » à Abidjan.

5.2 La Direction Amérique latine

Les intérêts du Québec en Amérique latine reposent sur des besoins fondamentaux liés à son développement économique, social, culturel et institutionnel, ainsi que sur la complémentarité et le potentiel des pays de cette région. La diffusion d'une meilleure connaissance d'un Québec moderne, francophone et doté d'instruments de relations internationales, relève de la mission du Ministère, qui doit assumer et exploiter l'appartenance du Québec au monde latin, au continent et à l'ensemble technologique nord-américain.

Les efforts du Ministère en Amérique latine en 1987 se sont principalement portés sur cinq pays, soit l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Venezuela. Ils visaient la diffusion linguistique et culturelle, les échanges dans le domaine économique, le développement de la coopération sociale, éducative et technique.

5.2.1 La coopération multilatérale

a) La diffusion linguistique et culturelle

Pour une neuvième année consécutive, le Ministère s'est associé au Centre d'enseignement des langues vivantes de l'Université Laval (CELAV) pour organiser un stage d'été de trois semaines à l'intention des professeurs latino-américains de français. En 1986, 31 stagiaires en provenance de 10 pays ont participé à cette activité. Le programme de diffusion linguistique vise à étendre à la fois la connaissance de notre identité francophone et de

notre savoir-faire dans l'enseignement du français comme langue seconde.

Dans le même ordre d'idées, le Ministère s'est associé à la réalisation du stage de traduction organisé par l'Association des universités partiellement ou extrêmement de langue française (AUPELF) et par l'Université de Montréal, à l'intention de traducteurs latino-américains.

Plusieurs conférenciers québécois ont pu participer à différents congrès régionaux de professeurs latino-américains de français grâce à l'aide financière du Ministère. Le Ministère a continué de soutenir les associations nationales de professeurs de français par l'envoi de livres et de disques, de même que par l'abonnement des départements d'études françaises d'Amérique latine à des revues québécoises. Ce sont là autant de moyens d'exercer une présence auprès de ces agents multiplicateurs que sont les professeurs de français. Des Semaines du Québec se sont déroulées dans plusieurs pays latino-américains. La participation de chanteurs et d'écrivains ainsi que l'utilisation de l'audiovisuel (le cinéma, la radio, la télévision) sont autant de moyens mis en œuvre pour faire connaître le Québec pendant ces semaines.

b) La coopération avec des organisations régionales

Le Ministère a poursuivi les efforts de coopération déjà entrepris avec d'importantes organisations régionales latino-américaines. Ainsi, deux dirigeants de fédérations nationales affiliées à la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) se sont inscrits encore cette année au programme de maîtrise en coopération internationale à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, les liens déjà établis entre l'Université Laval et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) se sont développés dans le domaine de la recherche technologique pour la construction éventuelle de microcentrales hydroélectriques.

Le Centre international de recherche, d'études et de coopération dans la Caraïbe et les Amériques (CIRECCA) est un organisme qui a son siège à Fort-de-France (Martinique) et dont le fonctionnement est caractérisé par un encadrement très léger et des interventions « à la carte ». Chaque projet fait l'objet d'un financement spécifique par les intéressés. Le Québec est membre du CIRECCA et y apporte une contribution financière. En septembre dernier, le Québec a prêté, à titre expérimental, l'un de ses fonctionnaires au CIRECCA. La programmation consiste essentiellement en stages linguistiques et de connaissance mutuelle avec un accent sur les littératures. Plus d'une quinzaine de stages ont été organisés l'année dernière, notamment dans les domaines de la bibliothéconomie et de la foresterie. C'est ainsi que deux groupes d'étudiants québécois ont séjourné à Fort-de-France en 1986.

Le Ministère a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) en favorisant la participation d'universitaires québécois à des séminaires et colloques en Amérique latine. Il a également accueilli quelques recteurs d'universités latino-américaines de passage au Québec dans le cadre des activités prévues par cet organisme.

5.2.2 La coopération bilatérale

a) Le Brésil

Dans ce pays, l'année 1986 a été marquée, d'une part, par des élections législatives en vue de former une nouvelle assemblée constituante et, d'autre part, par l'échec du plan cruzado (essentiellement le gel des salaires et des prix) qui n'a finalement pu empêcher le retour d'une inflation galopante. Malgré cette situation domestique difficile, la coopération entre les institutions québécoises et brésiliennes a augmenté significativement et les domaines de complémentarité se sont faits de plus en plus apparents.

La visite à Québec du nouvel ambassadeur du Brésil à Ottawa, en octobre 1986, a permis d'établir un bilan de nos relations bilatérales, alors qu'un contact régulier avec le Consulat général à Montréal a permis de faire progresser bon nombre de dossiers.

Dans le domaine de la science et de la technologie, une entente a été signée entre le Centre de recherche en pâtes et papier de Trois-Rivières et le Centro Tecnico em Cellulose e Papel de São Paulo pour une recherche sur les pâtes à haut rendement. Plusieurs universités québécoises et brésiliennes ont poursuivi et développé leur coopération dans le cadre d'accords. C'est le cas de l'Université Laval et de l'Escola Superior de Lavras, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Bauru, de l'Université de Bahia et de l'Université Laval, de l'École des hautes études commerciales et de l'Université de Rio Grande do Sul et enfin de l'Université de São Paulo avec l'Université de Sherbrooke dans les domaines de la foresterie, de l'informatique, de la technologie des aliments, du graphisme par ordinateur et de la cardiologie vasculaire.

En matière de culture et de linguistique, il faut mentionner l'important geste que le Consulat général du Brésil a posé en offrant une subvention de plus de 14 000 $ à l'Université de Montréal, afin

d'assurer le poursuite du cours de portugais brésilien qui est dispensé à cette université. En collaboration avec le Consulat général du Brésil à Montréal, un festival de films brésiliens a été organisé par l'Université Laval afin de mieux faire connaître au Québec cet aspect de la culture brésilienne. Le Québec, pour sa part, était présent au Congrès de l'Association brésilienne des professeurs universitaires de français (ABPUF) à Porto Alegre où plus de 250 enseignants s'étaient rassemblés. Un chanteur et quatre spécialistes québécois y ont donné des prestations remarquées. Par ailleurs, l'impact culturel le plus important de nos activités pour l'année terminée a été obtenu grâce aux trois Semaines de cinéma québécois à Brasilia, Rio de Janeiro et São Paulo. Près de 2 000 personnes ont été rejointes directement alors que des milliers d'autres ont entendu parler du Québec sur les ondes et dans les journaux brésiliens.

L'Université du Québec à Montréal et l'Université fédérale Fluminense de Rio, dans le cadre d'une entente formelle, ont poursuivi leur coopération en littérature; l'Université du Québec à Trois-Rivières et la même université brésilienne ont signé une entente afin de faciliter les échanges dans le domaine de la philosophie; enfin, l'Université Laval a poursuivi l'enseignement de la littérature québécoise dans quatre universités du sud du Brésil.

L'entente en matière de droits de scolarité entre le gouvernement du Brésil et le gouvernement du Québec, qui se négociait depuis plus d'un an, a été promulguée par décret et le Brésil jouira désormais d'un contingent important de bourses d'exemption. En plus, le Brésil s'est vu octroyer deux nouvelles bourses d'excellence par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Ces étudiants sont inscrits en septembre 1987 à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et en médecine sociale à l'Université de Montréal. Il faut aussi souligner que l'Université du Québec, en vertu de l'entente signée avec l'Université de Bahia, a commencé à donner outre-frontière une maîtrise en sciences de l'éducation à 20 professeurs bahianais. Par ailleurs, l'entente entre Laval et l'Université Catolica de Brasilia a connu un début d'application.

Dans le domaine des affaires sociales et institutionnelles, l'administration de la santé au Québec intéresse les institutions brésiliennes au plus haut point. Le secrétaire (ministre) de la Santé de l'État de Goiás est venu au Québec en 1986 et depuis, des missions ont été effectuées de part et d'autre. La réforme Castonguay-Nepveu a été expliquée aux autorités brésiliennes et ce sont maintenant des spécialistes dans ce domaine auprès de la présidence du Brésil qui pilotent le dossier en vue d'un accord de coopération avec le Québec, accord auquel l'Université de Montréal serait vraisemblablement associée.

Pendant ce temps l'ENAP négociait avec deux organismes brésiliens la participation québécoise à la mise sur pied d'une école brésilienne d'administration publique. Les termes de l'entente ne sont pas encore définitifs, mais les discussions progressent.

En résumé, dans les différents secteurs, les relations Québec-Brésil se développent à un rythme accéléré et l'avenir s'annonce des plus prometteur.

b) La Colombie

L'arrivé au pouvoir d'une nouvelle équipe gouvernementale, en 1986, a créé une nouvelle dynamique dans ce pays où le Québec est institutionnellement présent depuis quelques années.

Afin de soutenir les initiatives du Bureau du Québec à Bogota en 1986-1987, le Ministère a concentré ses efforts dans certains secteurs particuliers, tels les affaires éducatives, culturelles, sociales et institutionnelles, par de nombreux échanges d'experts, des discussions en vue de signature d'ententes et la venue de plusieurs étudiants colombiens dans nos institutions d'enseignement.

Par ailleurs, le Québec a apporté une aide significative aux sinistrés d'Armero: dix-huit maisons préfabriquées et une usine de traitement d'eau ont ainsi été expédiées en Colombie. Par cette initiative, le Ministère apportait une contribution non négligeable à des Colombiens en difficulté et permettait la diffusion d'une certaine image du Québec technologique. Une spécialiste en réadaptation des handicapés a aussi été dépêchée sur place à cette occasion.

Dans le domaine des affaires éducatives, afin de donner suite à l'engagement pris lors de la signature d'une entente avec l'Institut colombien du crédit éducatif et des études techniques (ICETEX), le Québec a acueilli quinze boursiers colombiens dans des programmes au niveau de la maîtrise.

Un échange de professeurs de littérature entre l'Universidad Pedagogica Nacional et l'Université Laval a aussi été encouragé par le Ministère, tandis que la Faculté de foresterie de l'Université Laval a amorcé un projet de coopération dans ce domaine avec les autorités compétentes de l'Université Distrital.

Enfin le projet de coopération dans le domaine de la justice, amorcé en 1985-1986, s'est poursuivi par une mission d'un spécialiste québécois en Colombie. L'intérêt colombien vise surtout l'informatisation de tout ce secteur à l'aide de l'expertise québécoise.

c) Le Mexique

Les relations entre le Québec et le Mexique ont poursuivi leur développement au cours de l'année 1986-1987, tant sur les plans politique et économique que dans les secteurs scientifique, éducatif et culturel.

En juin 1986, le secrétaire au Travail de l'État de Mexico a effectué une mission au Québec au cours de laquelle deux ententes de coopération ont été signées, l'une avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'autre avec l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST).

Pour sa part, l'Institut technologique de Sonora (ITSON) a signé deux ententes de coopération, l'une avec l'Université Laval dans le secteur des biotechnologies et l'autre avec l'INRS-EAU dans le domaine de la gestion de l'eau.

La IV[e] réunion du groupe de travail Québec-Mexique a eu lieu à Mexico en novembre 1986. Cette réunion a permis de procéder à une évaluation de la coopération scientifique, éducative et culturelle et de préciser les champs d'application privilégiés de la coopération entre le Québec et le Mexique.

Encadrées par une quinzaine d'ententes de coopération interinstitutionnelles, les activités ont porté principalement sur les sciences de l'agriculture et de l'alimentation, l'hydrologie, la biotechnologie, la médecine vétérinaire, la protection de l'environnement, l'architecture, les sciences de l'administration, les sciences politiques et économiques, la technologie éducative et la littérature comparée. Le Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE) du Québec a coopéré avec le Colegio Nacional de Educacion Profesional (CONALEP) pour la mise au point de programmes de formation professionnelle, notamment en informatique. Dans le domaine de la santé, les échanges se sont poursuivis dans les secteurs de la virologie, de la santé et de la sécurité au travail.

Au total, 42 Québécois et 30 Mexicains ont participé à 44 missions de coopération. Le gouvernement du Québec a aussi accordé 11 bourses d'excellence et 32 bourses d'exonération du supplément de frais de scolarité à des étudiants du Mexique pour la poursuite au Québec d'études de deuxième et troisième cycles. De son côté, le gouvernement mexicain a mis 6 bourses à la disposition d'étudiants québécois.

Les activités culturelles ont été marquées par la participation exceptionnelle de deux groupes québécois aux XIV[e] Festival international de Cervantino: l'Orchestre de chambre McGill et l'ensemble de danse folklorique « Les Sortilèges ». Les deux troupes se sont produites dans huit villes du Mexique à l'automne 1986 avec un très grand succès. De son côté, le gouvernement mexicain a favorisé la participation du groupe de folklore de Naucalpan au Festival de Drummondville, ainsi que d'une équipe de sculpteurs au Concours international de sculpture sur neige du Carnaval de Québec.

Une harpiste québécoise a donné une série de sept récitals dans quatre villes mexicaines, dont Mexico, à l'occasion de la Fête nationale du Québec. Une jeune artiste de la gravure, boursière du gouvernement mexicain, a exposé ses œuvres à Mexico; de plus, sept artistes peintres de la Société des arts visuels de Lanaudière ont présenté leur exposition « Au rythme des saisons ». Par ailleurs, un graveur mexicain a réalisé un stage de trois mois dans des ateliers de Trois-Rivières, Québec et Montréal.

Des Semaines du Québec ont été organisées à Mexico (quatre), Cuernavaca et San Luis Potosi. Aussi, quatre films québécois ont été présentés dans le cadre du cycle du cinéma français de l'Institut français d'Amérique latine.

Enfin, une importante mission du ministère des Affaires culturelles du Québec s'est rendue à Mexico pour analyser la possibilité de monter une exposition majeure d'art mexicain au Québec.

— La Délégation générale du Québec à Mexico

En plus de participer étroitement à la préparation et à la réalisation de toutes les activités de coopération, la Délégation générale s'est activement associée à de nombreux dossiers.

L'engagement du gouvernement du Québec de participer à la reconstruction d'une école primaire, détruite lors des séismes de septembre 1985, a été respecté et mené à terme. L'inauguration des nouveaux locaux de l'école General Miguel Aleman a eu lieu le 24 octobre 1986 en présence de personnalités gouvernementales. Cette école disposera, également grâce à l'aide du Québec, d'un centre (psycho-éducatif) spécialisé pour enfants en difficulté d'apprentissage, particulièrement pour les handicapés auditifs.

Un collège de formation professionnelle (CONALEP) a été reconstruit avec une subvention de 1 000 000 $ de l'ACDI sous la supervision du Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE) du Québec. Ce collège, parmi les plus modernes au pays, possède un équipement spécialisé, particulièrement en informatique (60 ordinateurs), provenant en grande partie du Québec.

Sur le plan économique, la Délégation générale du Québec à Mexico a été très active en effectuant des analyses de marché et en évaluant les possibili-

tés d'exportation de produits québécois, tout en organisant des activités de promotion. La Délégation a aussi prêté assistance et conseils à une cinquantaine d'industriels et hommes d'affaires québécois dans leurs efforts pour accéder à des marchés mexicains. Elle a traité 167 demandes d'industriels du Québec pour identifier des débouchés, accordé 260 consultations à des Mexicains en quête d'information et traité plusieurs dossiers concernant des projets d'accords industriels de même que des projets d'investissements importants au Mexique.

Deux importantes missions commerciales de prospection ont été réalisées, l'une portant sur les industries forestières (pâtes et papiers), en décembre 1986, et l'autre sur les transports et les communications, en mars 1987. Un potentiel de vente de plus de 50 millions de dollars a été identifié.

Par ailleurs, la Délégation a effectué des visites industrielles et elle a participé à de nombreuses foires et expositions commerciales, conférences et colloques.

La section économique a contribué à la vente d'environ 60 millions de dollars en biens et services québécois, incluant un important contrat de services-conseils en génie minier.

La section immigration couvre, outre le Mexique, l'Amérique centrale, le nord et le nord-ouest de l'Amérique du Sud (Équateur, Colombie, Venezuela, Guyana et Surinam). Au cours de l'année, ce service a émis 764 certificats de sélection d'immigrants au Québec, dont 9 à des investisseurs, pour des retombées économiques directes supérieures à 19 millions de dollars. Environ 200 certificats ont été remis à des réfugiés. Par ailleurs, 324 certificats d'immigration temporaire ont été émis, essentiellement à des étudiants.

Les immigrants proviennent principalement du Salvador (244), du Mexique (93), de la Colombie (81), du Guatemala (77), de la Guyane (61) et de Trinidad (45).

d) Le Venezuela

Cette dernière année aura été une période d'ajustement dans les rapports du Québec avec le Venezuela. Avec la transformation de la Délégation en Bureau du Québec, les effectifs ont été ramenés de dix à quatre personnes, et les budgets de fonctionnement ont été comprimés de 40 %.

Malgré ces contraintes et une baisse inévitable du volume d'activités, la qualité des rapports Québec-Venezuela s'est maintenue. Ces échanges ont été particulièrement fructueux dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de la coopération scientifique et technique, des affaires sociales, ainsi que dans les secteurs à vocation économique tels l'agro-alimentaire, l'agro-industriel et les biotechnologies.

Avec l'étroite collaboration du Bureau de Caracas, diverses activités de coopération ont ainsi pu conserver un caractère de continuité, notamment au chapitre des offres québécoises de bourses d'excellence et d'exemption des droits de scolarité auprès des autorités vénézuéliennes et, plus particulièrement, de l'Office central de la coordination et de la planification (CORDIPLAN). Cet important organisme a d'ailleurs créé un programme de coopération qui permet à des fonctionnaires vénézuéliens d'effectuer des stages dans des institutions universitaires du Québec. C'est ainsi que deux fonctionnaires du CORDIPLAN et un haut fonctionnaire du ministère vénézuélien du Travail ont entrepris un stage d'études à l'Université Laval. Dans le même ordre d'idées, l'offre de deux bourses du ministère des Relations internationales aura permis d'assurer la participation de l'Association vénézuélienne des professeurs de français (AVENPROF) au IX^{e} Stage des professeurs de français latino-américains.

Au chapitre de la coopération universitaire, diverses missions ont permis d'actualiser des ententes dans les domaines de la formation des maîtres, de l'andragogie, de l'océanographie, de la santé et ce, malgré une grève prolongée des institutions universitaires vénézuéliennes. La participation de nombreux universitaires québécois à divers colloques au Venezuela a également permis de raffermir les liens de la coopération scientifique et technique.

Par ailleurs, le Québec aura connu, cette année encore, un rayonnement culturel appréciable: la photographie, le théâtre, le cinéma et la littérature du Québec auront retenu l'attention du publics vénézuéliens variés.

L'expertise québécoise a également été requise dans le cadre du projet de construction d'un aquarium à Cumana. À cette fin, des consultations ont été effectuées auprès des responsables des aquariums de Québec et de Montréal, ainsi qu'auprès du ministère du Commerce extérieur.

Enfin la Semaine du Québec aura, une fois de plus, retenu l'attention de nombreux Vénézuéliens. Les Journées du Québec auront ainsi permis d'organiser diverses activités culturelles dont la présentation d'une pièce de théâtre de Michel Tremblay, *Albertina en cinco tiempos*, des conférences accompagnées de films et documentaires québécois, des spectacles avec la participation d'un artiste québécois, ainsi qu'une exposition de photographies contemporaines du Québec.

e) L'Argentine

En dépit d'un contexte économique difficile et peu favorable à la coopération et de vives tensions politiques sur la scène nationale argentine, le Québec a renforcé ses relations avec diverses institutions scientifiques de ce pays et a mis de l'avant plusieurs projets prometteurs.

En collaboration avec le ministère du Commerce extérieur, le Ministère a favorisé des missions susceptibles de comporter des transferts et ventes de technologies québécoises dans les secteurs de l'éducation permanente, de l'alphabétisation, de l'agro-alimentaire, des biotechnologies, de l'environnement-océanographie, des communications et de l'informatique universitaire.

Cette coopération a en outre permis de renforcer les liens entre l'Université Laval et les universités de Belgrano, de Tucuman et de Cordoba. De même, la Télé-Université de l'Université du Québec et l'Association argentine d'enseignement à distance de Buenos Aires, ainsi que l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Instituto Antartico et l'Université de la Plata ont poursuivi leurs échanges. Par ailleurs, dans le cadre de son programme de bourses d'excellence, le Gouvernement a offert une bourse à un étudiant argentin désireux de poursuivre au Québec des études postgraduées. Il s'agissait du troisième boursier argentin à profiter de ce programme de bourse.

Enfin, le Ministère a favorisé la participation de plusieurs universitaires québécois au sixième Colloque latino-américain des professeurs de français (SEDIFRALE) qui s'est tenu à Buenos Aires.

La coopération avec l'Argentine est également fructueuse dans le secteur minier, où se poursuivent depuis quelques années de nombreux échanges entre le Secretaria de Mineria et le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique. Plusieurs projets importants, notamment dans les domaines de l'exploitation minière, de l'exploitation de gisements aurifères et du droit minier, sont étroitement reliés à ces échanges et ce type particulier de coopération devrait s'accentuer au cours des prochaines années.

f) L'Uruguay

Le Québec a conclu une entente en matière d'exemption de droits de scolarité avec ce pays en 1986 et déjà deux Uruguayens font leur doctorat en sciences de la terre à l'Université du Québec à Montréal.

Par ailleurs le Québec, en étroite collaboration avec l'Union latine, participe au projet Radio-Latina qui émet à partir de Montevideo, en fournissant des émissions enregistrées au Québec.

g) Les pays de la Caraïbe

Les échanges avec les pays de la Caraïbe ont été, à l'instar des années antérieures, d'un caractère ponctuel. Le renversement de la didacture duvaliériste en Haïti et l'évolution graduelle vers un régime démocratique, conjugués à la tenue du prochain Sommet des pays francophones à Québec, laissent entrevoir des échanges plus intenses avec ce pays francophone de la Caraïbe.

Le Ministère a poursuivi son programme de coopération technique orienté vers l'enseignement en gestion hôtelière et en tourisme avec Cuba. Cette coopération s'effectue dans le cadre d'une entente entre l'Université du Québec à Montréal et le Centre de formation de l'Institut national du tourisme à Cuba. Le Ministère a amorcé des échanges, en 1986-1987, entre la Commission nationale de l'énergie de Cuba et différents organismes québécois dont, au premier chef, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Un spécialiste de la littérature québécoise a enseigné pendant quelques mois à l'Université autonome de Santo Domingo (UASD). Cette contribution a été vivement appréciée par les milieux académiques de la République Dominicaine et devrait entraîner en contrepartie, au cours de la présente année, l'envoi au Québec d'un professeur de la République Dominicaine.

h) L'Amérique centrale

Le Ministère a poursuivi son action avec les pays d'Amérique centrale par des interventions ponctuelles au cours de 1986-1987.

Le ministre de l'Éducation du Québec et des hauts fonctionnaires du Ministère ont rencontré respectivement le sous-ministre à la Coopération internationale du Nicaragua et la première secrétaire et de l'Ambassade du Nicaragua à Ottawa afin de discuter de possibilités de coopération. Par ailleurs, deux étudiants nicaraguayens ont bénéficié de bourses de stage en apprentissage du français.

Le directeur du Département d'informatique de l'Université Laval a effectué une mission à l'Université Cécilio del Valle, au Honduras, en vue d'en arriver à un texte définitif sur un projet visant la formation de professeurs en informatique, qui a été présenté à l'ACDI. Deux missions honduriennes avaient précédé ce voyage afin de permettre l'élaboration d'un projet de coopération multidisciplinaire dans les domaines de l'informatique, de l'administration et de la foresterie.

Une mission québécoise s'est rendue au Costa Rica afin d'élaborer un projet d'enseignement à distance pour lequel ce pays pourrait bénéficier de l'expertise québécoise.

Au printemps 1986, le Panama est venu s'ajouter au Costa Rica et au Honduras parmi les pays d'Amérique centrale qui bénéficient du programme de bourses d'exemption de suppléments de droits de scolarité normalement exigés des étudiants étrangers. Quelque 35 bourses ont été mises à la disposition d'étudiants de ces pays depuis deux ans.

5.3 La Direction Asie et Océanie

Les activités de la Direction Asie et Océanie se regroupent essentiellement autour des objectifs suivants: la poursuite et le renforcement de la coopération intergouvernementale, l'intensification de la coopération inter-institutionnelle, le développement d'une meilleure connaissance des cultures asiatiques et la promotion d'une image favorable du Québec.

Le volume des activités et des échanges politiques s'est particulièrement intensifié cette année. Soulignons tout d'abord les visites officielles, en Chine et au Japon, du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M^me^ Louise Robic, et du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson. Mentionnons également le passage au Québec de nombreuses missions ministérielles qui ont contribué à resserrer les relations entre le Québec et l'Asie-Océanie.

L'intérêt des politiciens et des gens d'affaires pour l'Asie s'est manifesté également au niveau universitaire où on a remarqué un accroissement des échanges entre chercheurs asiatiques et québécois; plusieurs ententes sont en voie de négociation et certaines verront leur programme d'activités s'amorcer sous peu. On constate de plus un accroissement de l'intérêt pour les langues et les cultures asiatiques.

En complément à ces champs de coopération traditionnelle, la Direction Asie et Océanie soutient le programme d'activités de la Fondation Asie-Pacifique, qui s'adresse à des clientèles tant de gens d'affaires, de journalistes et de chercheurs que d'étudiants des niveaux secondaire et collégial.

La croissance des échanges économiques s'est poursuivie et tous les secteurs d'activités ont connu une progression. Le niveau et la qualité de nos interlocuteurs, une plus grande demande d'informations, un nombre accru de missions au Québec, ainsi que l'intérêt croissant des industriels et des scientifiques québécois confirment cette tendance. L'importance stratégique des délégations et bureaux du Québec dans cette partie du monde se confirme d'année en année.

La Délégation du Québec à Tokyo se révèle un catalyseur puissant de développement des relations dans les domaines commercial, industriel, financier, scientifique et culturel. L'augmentation sensible du nombre d'accords industriels avec le premier partenaire commercial et économique du Québec en Asie et l'accroissement sensible du tourisme japonais au Québec en sont des illustrations tangibles.

La Délégation de Hong Kong a, pour sa part, atteint sa vitesse de croisière. Le niveau des activités économiques y est intense, comme en témoignent le nombre croissant d'immigrants investisseurs, le niveau élevé et les fréquents rapports avec les instances politiques et administratives du gouvernement chinois, le développement du tourisme, la présence culturelle du Québec à l'Alliance française de Hong Kong, l'intensification de la coopération universitaire et le renforcement des ententes intergouvernementales en agriculture, en science et technologie et en éducation.

5.3.1 Le Japon

Les relations entre le Québec et le Japon se sont renforcées et diversifiées au cours de l'année 1986-1987, tant sur les plans politique et économique que dans les secteurs de la technologie, de l'éducation et de la culture.

La recherche d'investissements japonais, particulièrement dans le secteur de la fabrication de pièces d'automobiles, aura sans doute été le point fort de nombreuses démarches du gouvernement du Québec au Japon. Les deux missions en septembre 1986 et en mars 1987 du ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, consécutives à une première menée en janvier 1986, ont grandement contribué à éveiller les milieux d'affaires japonais à la réalité économique du Québec et à sa capacité d'accueillir des technologies japonaises.

La visite du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, est venue appuyer ces efforts et a permis d'élargir les connaissances des Japonais à l'égard du rôle économique et politique que le Québec entend jouer au sein de la fédération canadienne.

Diverses réalisations à caractères culturel et éducatif, notamment la tenue d'une Semaine du Québec à Yamagata (préfecture du nord-ouest), trois expositions importantes de peintres québécois, la signature d'ententes entre l'École des hautes études commerciales de Montréal et le Collège John-Abbot avec des institutions d'enseignement supérieur du Japon, une présence accrue au sein de l'Association des professeurs de français de même que la mise en œuvre d'un programme articulé de communication, ont contribué à soutenir cette image positive, dynamique et internationale du Québec.

Bien que les échanges commerciaux se soient soldés par un déficit important pour le Canada et le Québec au cours de 1986-1987, il est fort probable que les efforts récents en vue de diversifier les exportations, particulièrement celles reliés à l'agro-alimentaire et à la haute technologie, commenceront à porter fruit dans un proche avenir.

La Délégation du Québec à Tokyo

La Délégation du Québec à Tokyo joue un rôle de plus en plus prépondérant. Couvrant la Corée, pays en pleine expansion, et le Japon, centre d'attention du marché économique international, ses activités se sont accrues à la fois dans les secteurs économique, culturel, éducatif et dans celui des communications.

Les activités économiques reflètent le virage asiatique emprunté tant dans les ministères à vocation économique que par les entreprises québécoises dans leur ensemble.

Aux 3 missions ministérielles québécoises se sont en effet ajoutées 38 missions regroupant des représentants de différents ministères et d'entreprises québécoises. En contrepartie, 6 missions d'hommes d'affaires japonais ont visité le Québec. Au total, 962 demandes d'information ont été traitées et 221 visites industrielles ont été organisées.

Le dynamisme du secteur agro-alimentaire se manifeste par la présence sur le marché japonais de quelque 28 produits québécois dont les fromages, le porc, la viande chevaline, le crabe et les produits de l'érable. Au chapitre du tourisme, on a noté un total de 108 départs de groupes vers le Québec, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année 1986.

L'accueil de missions dans le domaine scientifique, la création d'un groupe d'action et de rencontre multidisciplinaire « Forum Québec » et la promotion de la compétence québécoise en matière d'enseignement du français ont été les activités marquantes de la section polyvalente (éducation/culture) de la Délégation.

Le secteur des communications a également connu un développement notable. Mentionnons l'organisation d'une Semaine du Québec à Yamagata, l'accueil de 15 journalistes québécois, la préparation de 11 missions de la presse japonaise au Québec, la tenue de 14 conférences de presse, la réalisation de 25 entrevues sur le cinéma, l'économie, l'agro-alimentaire et les échanges commerciaux, en plus de la parution d'une quarantaine d'articles sur le Québec dans la presse japonaise.

Le Bureau de Singapour, qui relève de la Délégation de Tokyo, présente un tableau très riche en activités commerciales. Ainsi, 2 missions regroupant 13 entreprises québécoises se sont rendues en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et à Singapour. De même, 32 missions individuelles, un séminaire de promotion industrielle et un de vente technologique ont entraîné la réalisation de 4 missions exploratoires au Québec. Le Bureau a également contribué à la mise en œuvre de programmes de coopération universitaire avec l'Indonésie et la Thaïlande.

5.3.2 La République de Corée

Les relations du Québec avec la République de Corée se sont diversifiées suite à la mise sur pied de projets dans le domaine scientifique. Lors d'une mission conjointe du ministère des Relations internationales, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi que des Centres de recherche scientifique du Québec, les Coréens ont démontré un vif intérêt pour le savoir-faire québécois, notamment dans le secteur de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur. C'est ainsi que, répondant à l'invitation de la Corée, deux spécialistes québécois de ce secteur se sont rendus dans ce pays à l'automne 1987. Plusieurs missions coréennes sont également prévues dans le cadre de la coopération scientifique en 1987-1988.

Par ailleurs, la coopération en éducation s'est poursuivie avec plus de vigueur, donnant lieu entre autres à la signature d'une entente sur l'exemption des droits de scolarité et l'accueil des premiers boursiers d'excellence. Vingt-trois étudiants coréens ont pu bénéficier de ces programmes en 1986-1987.

5.3.3 La République populaire de Chine et Hong Kong

La mise en œuvre de ententes sino-québécoises en éducation, en agriculture et en science et technologie se poursuit avec la collaboration du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Des stagiaires chinois profitent de leur séjour au Québec pour mieux connaître notre technologie, nos entreprises et notre culture. Des stagiaires québécois acquièrent, de leur côté, une expérience des plus enrichissante tout en contribuant au développement de ce pays.

En vertu de l'entente en agro-alimentaire, le Québec a acueilli, depuis deux ans, quatre spécialistes chinois et un boursier d'excellence en zootechnie. En matière d'éducation, le Québec a conclu une entente avec la Chine en vue de permettre à 100 ressortissants chinois de bénéficier de l'exemption des droits de scolarité pour étudiants étrangers. En contrepartie, le Québec pourra bénéficier de 10 bourses d'exemption pour des étudiants québécois désireux de poursuivre des études en Chine.

Les deux gouvernements ont aussi convenu d'augmenter le nombre de leurs bourses d'excellence passant ainsi de 8 à 11 pour la partie chinoise et de 5 à 8 pour la partie québécoise.

La visite du ministre de l'Agriculture, M. He Kang, a fait progresser les discussions sur la réalisation éventuelle d'un projet de ferme laitière pour la région de Shanghaï et l'accroissement de notre coopération avec la province du Shaanxi.

La visite du ministre des Affaires civiles, M. Cui Nai Fu, a permis d'élaborer un projet d'entente et de coopération en matière sociosanitaire avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Dans ce contexte, Québec s'est déjà engagé à recevoir, en 1987-1988, deux stagiaires chinois.

Le Québec et la Chine ont respectivement accueilli plusieurs missions dans les secteurs des pâtes et papiers, de la télé-université, de la recherche médicale et de l'enseignement supérieur. Deux journalistes québécois ont par ailleurs répondu à l'invitation de l'Agence Chine Nouvelle et ont pu ainsi prendre connaissance de l'expérience journalistique chinoise.

Le Ministère apporte un soutien actif aux relations privilégiées générées par l'entente entre Montréal et Shanghaï. Cette entente aura ainsi entraîné plusieurs contacts et échanges dans les domaines des travaux publics et de la radiotélévision. C'est dans ce cadre que Radio-Québec, Radio-Canada et Télé-Métropole ont signé un protocole d'entente avec la télévision de Shanghaï.

Il faut souligner également le soutien de la Direction Asie et Océanie aux activités des centres d'études d'Asie de l'Est de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, qui permettent à de nombreux Québécois d'acquérir une meilleure connaissance de la langue et de la culture chinoises.

Enfin la visite, en février 1987, du nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Zhang Wen Pu, a permis aux représentants des deux gouvernements de réitérer leur volonté de poursuivre une coopération déjà bien amorcée.

La Délégation du Québec à Hong Kong

La Délégation du Québec à Hong Kong célébrait cette année son deuxième anniversaire. Son territoire comprend la Chine, Hong Kong et les Philippines, alors que le Service de l'immigration couvre une douzaine de pays d'Asie.

Les programmes d'action du Québec dans ces territoires sont tributaires des situations de ces pays et des initiatives des entreprises et organismes québécois intéressés à offrir des biens et services à cette clientèle.

Dans le secteur de l'éducation, l'entente conclue en 1980 avec la République populaire de Chine et l'octroi de 100 bourses d'exemption de droits de scolarité ont fait l'objet de discussions entre le vice-président de la Commission d'État pour l'Éducation et le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, lors de son passage à Beijing (Pékin) en mars 1987. Ces discussions ont surtout porté sur la possibilité d'entamer des programmes interuniversitaires de doctorat conjoint et d'offrir davantage de stages de formation dans les secteurs prioritaires des sciences, des technologies et de l'agro-alimentaire.

Un lien a été établi entre les associations de diplômés des universités McGill, Concordia et des Hautes études commerciales (HEC), ainsi qu'avec l'Alliance française, où une coopérante québécoise contribue à faire mieux connaître la culture québécoise.

Dans le secteur culturel, la Délégation a accueilli plusieurs groupes dont les Ballets jazz de Montréal, le Théâtre sans fil et Répercussion. Sur le plan des communications, des relations étroites ont été établies avec la presse, entre autres avec l'Agence Chine Nouvelle et le *Quotidien du peuple*. Une journaliste influente de Hong Kong a été invitée au Québec pour la réalisation d'une série de reportages. Enfin, la Délégation a apporté son soutien à plusieurs journalistes québécois de passage dans la région.

Au titre de la coopération, on peut noter l'échange d'experts sur la culture des plantes fourragères et l'élevage de bovins laitiers, qui s'inscrit dans le cadre de l'entente science-technologie avec la province du Shaanxi. Un projet de construction de ferme laitière est également en bonne voie de concrétisation à la suite de la mission, en mars dernier, du sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

De plus, la signature d'un protocole d'entente entre le Centre d'échanges en science et technologie de Pékin et le Centre de commerce mondial de Montréal a permis à un groupe d'entreprises québécoises de se rendre en Chine et à Hong Kong pour explorer les possibilités de transfert de technologie.

Les Services économiques ont traité avec plus d'une centaine d'entreprises. Les visites de missions officielles et ministérielles, comme celles de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M^me^ Louise Robic, et du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, sont venues appuyer les initiatives prises en vue de favoriser l'accueil d'immigrants, les échanges technologiques et culturels, la négociation d'investissements nouveaux et l'exportation de biens ou de services.

La participation du Québec au Salon internationl du tourisme de Hong Kong « *Inter-tour* 1986 » a attiré l'attention de 11 000 visiteurs et de 1 000 professionnels de ce secteur.

Dans le secteur de l'immigration , notons que plus de 3 000 dossiers ont été étudiés, 1 435 candidatures acceptées et 3 367 certificats de sélection émis, ce qui équivaut à une augmentation de 52 % du volume d'activités par rapport à 1985.

En ce qui concerne les immigrants investisseurs, on remarque une augmentation de 40 % des candidatures par rapport à 1985, 434 personnes s'étant engagées à investir 217 milions de dollars au Québec. Enfin, 226 réfugiés ont été sélectionnés et 155 certificats d'acceptation ont été émis à des travailleurs temporaires.

5.3.4 Le Sud-Est asiatique

Les relations soutenues de la Direction Asie et Océanie avec les pays du Sud-Est asiatique ont permis le développement de plusieurs projets majeurs de coopération, notamment avec la Thaïlande et l'Indonésie, ainsi que des échanges exploratoires avec les Philippines.

Deux ministres thaïlandais, M. Pichitt Rattakul, ministre de la Science, de la Technologie et de l'Énergie, et M. Aubin Pinthagon, ministre des Affaires universitaires, ont visité le Québec en moins de trois mois. Les discussions ont permis de définir divers créneaux de coopération et d'amorcer les discussions relatives à la conclusion d'un accord scientifique entre les deux gouvernements. Une mission de coopération universitaire et scientifique, réalisée en décembre 1986, a permis d'établir de meilleures communications entre la Thaïlande et le Québec.

Soutenues par le Ministère, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ont participé activement à des projets de formation de gestionnaires en Indonésie et de recherche fondamentale en Thaïlande (insectes piqueurs). Ces projets, financés à la fois par l'ACDI et la Banque mondiale, entraîneront une mise de fonds considérable de ces organismes et des retombées importantes, tant pour les institutions participantes que pour les pays concernés.

5.3.5 L'Océanie

Les relations bilatérales avec l'Océanie, en particulier avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, progressent à un rythme satisfaisant compte tenu des ressources limitées et de la distance.

Le Québec a été l'hôte, à l'automne 1986, de Son Excellence M. John F. Wybrow, haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande. Cette visite a permis d'amorcer des discussions sur certains dossiers d'ordre économique et éducatif.

Sur le plan scientifique, plusieurs spécialistes québécois se sont rendus en Australie et en Nouvelle-Zélande pour y puiser une expertise nouvelle dans les domaines des sciences de l'eau et de l'environnement, de l'élevage et de l'économie agricole, de la santé et des services sociaux.

Concernant le volet culturel, mentionnons la participation du groupe Musique Performance aux festivals internationaux du Perth, Melbourne, Sydney et Wellington. La contribution de ces artistes a permis de faire connaître la culture québécoise en Océanie.

Des représentants australiens et néo-zélandais des secteurs des arts de la scène ont participé à CINARS, permettant ainsi d'ouvrir de nouveaux marchés à nos artistes. Des missions dans les secteurs de l'éducation, de la science et de la technologie ont par ailleurs permis d'établir des liens de coopération intéressants pour nos chercheurs.

En juillet 1986, le ministère des Relations internationales accordait trois bourses de perfectionnement à un premier groupe de professeurs néo-zélandais effectuant un stage de formation et d'immersion à la culture et à la langue québécoises à l'Université Laval.

5.3.6 L'Asie du Sud

Le Québec maintient quelques canaux de communication avec le sub-continent indien, notamment avec l'Inde et le Pakistan.

Des missions indiennes dans les domaines des arts de la scène, des sciences de l'ingénierie, de la haute technologie et de l'aviation civile internationale ont séjourné au Québec. Elles ont permis de mettre en valeur le potentiel international de nos artistes et le savoir-faire québécois dans différents secteurs.

La visite officielle de Son Excellence M. S.J.S. Chhatwal, ambassadeur de la République fédérale de l'Inde, à Québec en juillet 1986, et celle de M. Rachid Khan, chargé d'affaires à l'ambassade du Pakistan, en août 1986, permettent de constater un intérêt croissant pour des échanges bilatéraux.

5.4 La Direction États-Unis

Tant par leur proximité géographique que par leur puissance, les États-Unis apparaissent comme un pays de première importance pour la société québécoise.

C'est pourquoi le Gouvernement y maintient depuis nombre d'années un réseau important de représentations chargées de défendre et promouvoir l'ensemble de ses intérêts.

S'il va de soi que les intérêts économiques du Québec constituent un volet majeur de son action aux États-Unis, les compétences de l'État québécois débordent ce champ privilégié d'intervention. Il revient notamment à la Direction États-Unis d'œuvrer, avec le concours des délégations et bureaux, au développement de liens et mécanismes institutionnels, à la cueillette et au traitement de l'information sur les politiques nationales et régionales américaines, à l'acquisition d'expertises nécessaires au renforcement de nos secteurs d'excellence, à la promotion d'une image fidèle de la réalité québécoise et à l'entretien de relations d'amitié avec les différentes communautés et mouvements franco-américains.

La réduction des ressources disponibles s'est toutefois traduite cette année par la fermeture de la Délégation de Dallas et la modification du statut des Délégations d'Atlanta et Lafayette; les fonctions de celles-ci étant dorénavant plus limitées, il est apparu opportun de les désigner sous l'appellation de « Bureaux du Québec à Atlanta et Lafayette ».

5.4.1 Les priorités

La consolidation de plusieurs mécanismes institutionnels constitue l'un des éléments les plus significatifs des relations Québec—États-Unis au cours de la dernière année, comme en témoignent: la vitalité des comités permanents de travail associant le Québec aux États de New York et de la Nouvelle-Angleterre (en matière d'énergie, d'environnement, d'agriculture, de relations économiques, de productivité forestière, etc...); les travaux du comité de gestion des ressources en eaux du système Saint-Laurent—Grands Lacs; les développements récents avec l'État du Wisconsin (environnement) et de la Floride (lutte contre les incendies de forêts); la collaboration soutenue avec les associations de législateurs, notamment la National Conference of State Legislatures et le Council of State Governments; enfin, la réalisation d'accords de réciprocité telles les ententes en matière de sécurité sociale et celles qui concernent l'immatriculation des véhicules automobiles.

Par ailleurs, la Direction États-Unis a pu accroître sa capacité de cueillette et d'analyse de l'information sur les politiques nationales et régionales américaines. Qu'il s'agisse de mesures législatives pouvant affecter les flux commerciaux ou l'achat d'énergie hydro-électrique, de dispositions réglementaires régularisant l'essor scientifique et technologique, enfin, de tout événement pouvant avoir quelque impact sur le Québec, le personnel en poste aux États-Unis a pu suivre l'évolution de cette actualité et en informer la Direction.

Au besoin de concertation et de relations fonctionnelles que le Québec se doit d'entretenir surtout avec les États qui bordent sa frontière et qui partagent avec lui nombre d'intérêts vitaux, s'ajoute l'obligation d'être attentif au développement d'expertises nouvelles dont il peut tirer profit. Les États-Unis ne manquent pas de secteurs d'excellence. La Direction États-Unis et son réseau en facilitent le repérage et contribuent, au bénéfice des ministères et autres intervenants publics et privés, à l'organisation de missions techniques pouvant permettre d'utiles transferts de connaissances.

Reste le vaste domaine des intérêts liés à l'identité propre de la société québécoise et à la place particulière que le Québec occupe sur l'échiquier nord-américain. Illustrer cette spécificité au sud du 49e parallèle constitue un défi de taille à relever. Aussi le ministère des Relations internationales a-t-il réaffirmé la nécessité de diffuser une image du Québec qui soit conforme à ses réalités politiques, économiques, et socio-culturelles; d'où l'effort d'information requis auprès de clientèles cibles (hommes politiques, administrations publiques, milieux d'affaires, universités, médias, etc.). C'est également dans ce contexte que s'inscrit l'utilité des échanges culturels de même que les programmes de promotion du français langue seconde.

La Direction États-Unis et les représentations du Québec en territoire américain sont des instruments privilégiés d'information et de promotion. Elles sont à la disposition des autres ministères, institutions et entreprises du Québec désireux de rayonner à l'étranger, aussi bien que des milieux et organismes américains intéressés à divers titres au développement de relations avec le Québec.

5.4.2 Les affaires intergouvernementales

a) Les liens institutionnels

Au cours de la dernière année, le Québec a intensifié sa participation au sein des forums de concertation réunissant les États avec lesquels il partage des intérêts communs. En matière de relations intergouvernementales, ce sont principalement les dossiers traités dans le cadre de la rencontre annuelle du gouverneur de l'État de New York et du Premier ministre du Québec, ainsi que ceux relatifs à la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui ont retenu l'attention de la Direction.

— La Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada

En juin 1986, les onze Premiers ministres et gouverneurs membres de cette Conférence se sont réunis pour une quatorzième année consécutive et ont fait le point sur les dossiers relatifs à l'énergie, aux relations commerciales, à l'environnement et à la production forestière.

Les chefs des onze gouvernements ont convenu de l'urgence de mettre en œuvre les recommandations du rapport conjoint des envoyés spéciaux sur les pluies acides. Par ailleurs, les gouverneurs et les Premiers ministres ont demandé au Comité sur l'environnement et au groupe de travail sur la productivité forestière d'étudier les problèmes posés aux érablières touchées par les pluies acides. Planifiées par le Comité international du Nord-Est sur l'énergie (NICE), de nombreuses activités de coopération ont été engagées dans le cadre de la Conférence, notamment la conception de modèles pour la planification des besoins en énergie pour l'ensemble des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada, ainsi que l'organisation d'une table ronde relative à l'impact de la baisse des prix du pétrole sur les programmes d'économie d'énergie et la promotion d'énergies nouvelles.

Par ailleurs, le Comité sur les relations économiques Québec — Atlantique — Nouvelle-Angleterre a abordé des questions telles que le capital de risque, la promotion commerciale et le développement technologique.

— Les échanges et la coopération entre le Québec et l'État de New York

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le gouverneur de l'État de New York, M. Mario M. Cuomo, se sont réunis à Québec le 27 mai dans le cadre d'une rencontre annuelle.

Ils ont signé quatre ententes. Une entente de coopération en matière d'énergie prévoit la réalisation d'études sur la demande et la planification énergétique, de même que sur les économies d'énergie; d'autre part, la coopération déjà existante en matière de pluies acides a été élargie à l'ensemble des interventions gouvernementales en matière d'environnement (ex: assainissement des eaux, pollution industrielle, gestion des plaines de débordement, etc.).

Une troisième entente prévoit l'exécution d'ordonnances de pensions alimentaires rendues sur le territoire du cosignataire. Enfin, une entente relative à la sécurité routière a établi un cadre de discussion en vue d'une éventuelle harmonisation des initiatives respectives du Québec et de l'État de New York au sujet du contrôle des infractions au code de la route.

— Les échanges et la coopération entre le Québec et les États des Grands Lacs

Le gouvernement du Québec a poursuivi ses efforts de concentration avec les États des Grands Lacs concernant divers aspects de la gestion des eaux du système Saint-Laurent — Grands Lacs. Aussi a-t-il participé aux travaux d'un comité de gestion établi aux termes de la Charte des Grands Lacs, à laquelle le Québec avait adhéré en février 1985.

Dans ce cadre, le ministère de l'Environnement a contribué à la détermination des mécanismes de contrôle des projets de dérivation des eaux du système Saint-Laurent — Grands Lacs et s'est intéressé également à la Conférence des maires des municipalités riveraines.

Par ailleurs, le ministre de l'Environnement s'est rendu au Wisconsin les 11, 12 et 13 septembre pour un séance de travail avec le secrétaire aux Ressources naturelles de l'État, M. Carroll D. Besadny. La rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'entente de coopération Québec — Wisconsin en matière d'environnement. Parmi les sujets discutés, mentionnons: la qualité des eaux, les relations entre les gouvernements et les groupes d'intérêt écologique, l'accès du public à l'information et le recours aux audiences publiques dans le processus de décision.

— Les missions ministérielles

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le gouverneur du New Hampshire, M. John Sununu, ont inauguré, le 10 octobre à Monroe (New Hampshire), la phase I de l'interconnexion qui relie le réseau d'Hydro-Québec et celui du New England Power Pool (NEPOOL).

Le nouveau gouverneur de l'État du Maine, M. John R. McKernan, est venu à Québec au mois de février. Il a rencontré le Premier ministre, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, et le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard.

Le lieutenant-gouverneur de l'État de l'Illinois, M. George H. Ryan, a effectué deux visites au Québec au cours de l'année et a rencontré le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, et le ministre du Tourisme du Québec, M. Yvon Picotte.

Soulignons aussi la participation des gouverneurs Kunin du Vermont, Sununu du New Hampshire, O'Neill du Connecticut et DiPrete du Rhode Island à l'important colloque « L'Énergie dans les années 90 », tenu à Québec du 9 au 11 avril, dont le ministre des Relations internationales a présidé l'ouverture. Le Premier ministre du Québec a pu s'entretenir à cette occasion avec chacun des gouverneurs.

Une rencontre en juin 1986 du Premier ministre, M. Robert Bourassa, avec le gouverneur du Massachusetts, M. Michael S. Dukakis, a permis de faire évoluer la coopération technique en matière d'environnement et d'énergie et d'identifier les intérêts réciproques en matière d'éducation.

La vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, M^me^ Lise Bacon, s'est rendue à New York les 20 et 21 mars, à l'occasion d'un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal. Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, s'est aussi associé à l'événement.

Afin de promouvoir la ville de Québec comme centre international de conférences, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, s'est rendu à New York où il a entrepris de faciliter aux PME du Québec l'accès aux contrats de fourniture de l'ONU, notamment en rencontrant les dirigeants du New York State Governor's World Trade Council. Il a également effectué une visite à Los Angeles afin de faire le point sur les dossiers gérés par la Délégation du Québec à Los Angeles.

Le ministre des Relations internationales s'est rendu en Nouvelle-Angleterre au cours du mois d'octobre 1986. En plus de rencontrer un groupe de Franco-Américains du Nord-Est, il a participé, à l'Université Tufts, aux travaux de clôture du Consortium for Research on North America et assisté à la première de la pièce *Albertine en cinq temps* de l'écrivain québécois Michel Tremblay, qui était présentée à Hartford, au Connecticut.

Le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, a rencontré à New York le directeur du développement économique de l'État, avec lequel il a discuté du projet d'accélérateur de particules. M. MacDonald s'est également déplacé en Californie afin de présider au lancement d'un document de promotion sur la ville de Montréal comme lieu de tournage cinématographique.

Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a participé à Boston au Colloque international sur l'environnement, organisé par l'Université Tufts; il a prononcé une conférence évoquant les préoccupations et objectifs du Québec à l'égard de l'environnement. Il a également effectué une visite à Washington où il a rencontré des membres du Congrès, des représentants de l'Environmental Protection Agency (EPA), et prononcé une conférence à l'Université Johns Hopkins. Cette visite s'inscrivait dans le contexte des préoccupations québécoises à l'égard des pluies acides.

À l'invitation de l'Université Harvard, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a participé, les 7 et 8 septembre 1986, à une séance de travail de la « New England, New York and Canadian Conference on Electricity » tenue à Martha's Vineyard; quelques mois plus tard, il se rendait à Augusta pour rencontrer le gouverneur de l'État du Maine, avec lequel il a abordé le projet de vente d'électricité à la Central Maine Power Authority. Il a aussi rencontré des membres de la Législature du Maine et prononcé une conférence, à Boston, devant le Canada/U.S. Business Council.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, M. Pierre Paradis, accompagné de hauts fonctionnaires et de représentants du monde des affaires, s'est rendu au Research Triangle Park de la Caroline du Nord, les 18 et 19 janvier, afin de se familiariser avec les succès de ce parc technologique.

Le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, a effectué une visite à Orlando, les 2 et 3 février, dans le cadre de l'implantation dans la région de Québec d'une entreprise de la Floride, reliée au complexe « Sea World ».

Le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, s'est rendu à Chicago les 29 et 30 mars pour appuyer les efforts de promotion touristique de la Délégation du Québec à Chicago. En plus des représentants de lignes aériennes et de grossistes en voyage, M. Picotte a rencontré le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, M. George Ryan. Le ministre a aussi visité le McCormick Center, important centre de congrès de la région des Grands Lacs.

Par ailleurs, le Ministère a continué d'appuyer la participation de parlementaires québécois à des réunions d'organismes tels le Council of State Government et la National Conference of State Legislatures. L'adjoint parlementaire du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Lawrence Cannon, a représenté le Québec à la réunion annuelle du National Governors' Association, qui s'est tenue à Hilton Head (Caroline du Sud) du 23 au 25 août 1986. Il a aussi participé à une rencontre portant sur le libre-échange qui réunissait à Naples (Floride), du 12 au 15 février 1987, les membres du Canada/U.S. Legislature Project.

Le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, s'est rendu à Burlington, Vermont, le 26 septembre, pour prononcer une conférence sur la politique de privatisation du gouvernement du Québec, devant un auditoire de l'Université du Vermont.

Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, s'est rendu à Washington les 9 et 10 septembre afin d'y rencontrer les responsables du dossier de l'amiante et de les sensibiliser aux préoccupations québécoises.

Le ministre délégué à la Petite et Moyenne Entreprise, M. André Vallerand, s'est rendu à Washington et Philadelphie les 19 et 20 octobre afin d'y rencontrer des responsables de la Small Business Administration et profiter de l'expérience américaine en matière d'incubateurs d'entreprises.

Enfin, des représentants de la législature de l'État de New York, de la municipalité de Huntsville en Alabama, du Commerce Department et du Department of Agriculture, ont effectué des visites au Québec.

b) Les principaux secteurs d'intervention

— *L'énergie*

La phase I de l'interconnexion qui relie le réseau d'Hydro-Québec et celui de NEPOOL a été inaugurée. Lorsqu'il aura été réalisé intégralement, le projet d'interconnexion devrait permettre la livraison de 33 milliards de kilowattheures.

De plus, Hydro-Québec et le Central Maine Power ont signé une entente portant sur un important contrat de vente de puissance et d'énergie garanties. Les livraisons de puissance, qui atteindront 900 mégawatts à compter de l'an 2 000, devraient générer des revenus évalués à 15 milliards de dollars.

Par ailleurs, le Colloque sur l'énergie dans les années 90, tenu à Québec au mois d'avril, a suscité un intérêt considérable et la participation de quelque 200 dirigeants et spécialistes de part et d'autre de la frontière.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec et le commissaire à l'Énergie de l'État de New York ont signé une entente de coopération qui porte sur la demande, la planification, de même que sur la recherche et le développement de la productivité énergétique dans les secteurs industriels et commerciaux.

De plus, les membres des comités énergie et environnement du Council of State Governments, Eastern Regional Conference, ont tenu une rencontre de travail à Montréal. Les législateurs américains se sont surtout intéressés aux exportations d'électricité du Québec vers les États-Unis; ils ont d'ailleurs constitué un comité voué à la promotion des importations, le « Ad Hoc Legislative Task Force on Hydro Power Transfer ».

Enfin, le développement récent aux États-Unis d'un mouvement destiné à contrer les importations d'électricité canadiennes a retenu l'attention du Ministère.

— *L'environnement*

Le Québec a poursuivi la défense de ses intérêts auprès des intervenants américains dans ce dossier. À ce titre, il a joué un rôle actif au sein du Comité sur l'environnement des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est, dont il assure d'ailleurs la co-présidence, de même qu'au sein du comité similaire constitué avec l'État de New York. Il convient par ailleurs de rappeler la participation du Québec aux travaux du Comité de gestion des eaux du système Saint-Laurent — Grands Lacs.

Dans le cadre de la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, le représentant du Québec au Comité sur l'environnement a proposé que les États et les provinces s'engagent à se consulter avant d'autoriser des activités susceptibles d'affecter l'environnement de la région Nord-Est. Un projet de protocole pourrait être discuté à ce sujet par les gouverneurs et les Premiers ministres lors de leur prochaine conférence et donner lieu à l'adoption d'un « Pacte de bon voisinage ».

— *Les relations commerciales*

Le gouvernement du Québec poursuit ses efforts de promotion commerciale à l'étranger grâce en particulier à son réseau de délégations et de bureaux aux États-Unis. Il participe également, de concert avec les autres gouvernements du Canada, aux travaux reliés au projet de libéralisation des échanges avec les États-Unis.

En plus de poursuivre son travail de « monitoring » des positions américaines et de procéder à l'analyse et à la préparation de divers documents d'analyse, la Direction États-Unis est membre du comité restreint interministériel chargé d'aviser le conseiller principal du gouvernement, M. Jake Warren. De plus, son représentant participe aux réunions mensuelles du comité fédéral-provincial présidé par le négociateur canadien, M. Simon Reisman.

Par ailleurs, la National Governors' Association (NGA) a lancé une invitation aux Premiers minis-

tres des provinces canadiennes à participer à un groupe de travail sur le commerce entre le Canada et les États-Unis.

Enfin, le Ministère a contribué à informer le Gouvernement sur l'évolution de la question du bois d'œuvre, grâce aux informations fournies par son conseiller aux affaires nationales en poste à la Délégation générale du Québec à New York.

— Le transport

Les représentants du Québec et de l'État de New York se sont entendus sur les grandes lignes d'un projet de coopération en matière de sécurité routière. Concernant la question de la suspension éventuelle des permis de conduire pour cause d'amendes impayées et imposées en dehors du territoire de résidence, deux clauses types ont été formulées. Une recommandation sera prochainement soumise au Conseil des ministres pour décision.

Le Québec a aussi continué d'étendre l'application de l'entente de réciprocité en matière d'immatriculation des véhicules automobiles à de nouveaux États américains. Une entente a été conclue cette année avec le Wisconsin et l'Arizona.

c) Les activités de recherche et d'évaluation

La Direction a accentué le développement d'activités de recherche et d'évaluation. Relativement au dossier « libre-échange », elle a poursuivi son travail de recherche et d'analyse de façon à faciliter l'élaboration des stratégies québécoises. Outre la cueillette et l'analyse de nombreux documents d'information, la Direction a notamment coordonné et contribué à divers travaux plus spécifiques, tels ceux reliés au règlement des différends et à l'évolution de la conjoncture politique américaine relative aux importations d'électricité québécoise.

Elle a également produit des analyses sur la campagne électorale américaine et des fiches-synthèses sur les réalités sociopolitiques et économiques de l'État de New York et de chacun des États de la Nouvelle-Angleterre, de même qu'une mise à jour de deux documents-synthèses sur l'état des relations Canada—États-Unis, d'une part, et Québec—États-Unis, d'autre part.

La Direction a également mis à l'essai un nouvel outil de gestion. Un formulaire a été conçu afin de faciliter la description de chaque activité conduite par les délégués et conseillers du Ministère en sol américain. Ce formulaire offre l'avantage d'une saisie informatique rapide de l'information et devrait réduire d'autant le travail requis lors de la rédaction des rapports trimestriels de chaque délégation.

5.4.3 Les affaires publiques

a) Le développement des études québécoises aux États-Unis

La Direction a maintenu son appui au développement des études québécoises en milieu universitaire aux États-Unis.

L'American Council for Quebec Studies a tenu pour la première fois à Québec son septième colloque national et poursuivi son travail de recrutement. Un premier chapitre régional a été fondé en décembre 1986 dans le Midwest, couronnant les efforts de décentralisation des activités et l'accroissement des membres. Notons que le quatrième numéro de *Quebec Studies*, seule revue américaine consacrée entièrement aux études québécoises, a été publié en cours d'année.

Par ailleurs, la Southern Conference on Francophone Studies a cherché à se donner un rayonnement international et à s'ouvrir à l'ensemble de la francophonie. Le Québec a occupé une place importante dans la thématique du congrès de 1987, le principal conférencier étant une auteure québécoise.

Le Ministère continue d'offrir sa collaboration à plusieurs centres universitaires qui ont établi des programmes d'études québécoises. Il a notamment soutenu les efforts de la State University of New York (SUNY), à Plattsburgh, qui a organisé le huitième « Quebec Summer Seminar »; cette activité annuelle permet de former un groupe d'universitaires sensibilisés au Québec et sur lesquels la Direction s'appuie ultérieurement pour promouvoir le développement des études québécoises aux États-Unis.

Cette université offre également pour la troisième année un programme en études canadiennes-françaises à l'intention des enseignants du secondaire, dans le cadre du National Institute on French Canada. Les ateliers offerts font connaître nos méthodes d'enseignement, notre matériel didactique et nos publications spécialisées.

En plus des efforts de la SUNY (Plattsburgh), mentionnons ceux du Consortium for Research on North America (CRNA) relié à l'Université de Harvard. Les travaux du CRNA ont donné lieu à une série de séminaires et de publications traitant de thèmes québécois. Bien que les travaux du Consortium soient arrivés à terme, la Direction entend maintenir ses liens avec les responsables du Center for International Studies de l'Université de Harvard pour faciliter le perfectionnement de fonctionnaires québécois et l'acquisition d'expertises sur les institutions américaines.

Le Consortium des universités de Floride a organisé, pour la quatrième année consécutive, un programme de sensibilisation sur le Québec sous le nom de « Faculty Development Seminar ».

Signalons également l'organisation d'une Semaine du Québec au Broward Community College de Floride en mars. À cette occasion, l'exposition « Québec, joyau du patrimoine mondial » a été présentée, ainsi qu'une série de conférences de deux universitaires sur le Québec d'aujourd'hui. La réalisation de cette Semaine du Québec constituait un prolongement direct du Faculty Development Seminar organisé au printemps 1986.

Plusieurs autres centres universitaires reçoivent un appui leur permettant d'élargir leurs programmes d'études québécoises. En fait, les réalités québécoises sont à l'étude sous une forme ou sous une autre dans environ 150 institutions américaines.

Il faut souligner, à cet égard, les efforts soutenus de la State University of New York à Albany (études québécoises—franco-américaines), de l'University of New Mexico (centre de linguistiques—littérature), du Middlebury College (Institut d'été), de l'University of Maine à Orono (programme de maîtrise—doctorat en histoire), de la Johns Hopkins University (relations internationales), du Ramapo College, New Jersey (économique—politique); ajoutons aussi l'University of Massachusetts à Amherst, l'University of South West Louisiana, l'University of Central Florida, la Michigan State University et la North-Western University.

À noter également l'entente de coopération entre la Pace University et l'Université de Montréal (École des hautes études commerciales) qui a accueilli un conférencier québécois sur le libre-échange; le colloque de la City University of New York intitulé: « Québec, France, USA, Three Special Relations »; et la Semaine du Québec organisée en collaboration avec le Département d'études canadiennes de l'Université de Washington à Seattle.

Enfin, le Ministère a maintenu son programme de bourses pour chercheurs et a contribué au financement de programmes en études québécoises par l'entremise des achats de livres à frais partagés, par l'envoi de conférenciers et autres personnes-ressources, ainsi que par le soutien apporté à des colloques, congrès, séminaires, etc.

b) Le développement des études américaines au Québec

L'importance accordée au développement des études américaines au Québec s'était concrétisée l'année précédente par la création officielle de l'Association québécoise des études américaines. Certaines institutions, dont l'Université du Québec à Montréal, offrent déjà un certificat intégré d'études américaines. De plus, l'Association a tenu son premier colloque à Montréal, en octobre dernier, sur le thème de la libéralisation des échanges.

c) La politique linguistique

Le Ministère poursuit, par le réseau de ses délégations et bureaux et en collaboration avec l'Association québécoise des écoles de français (AQEF), la promotion aux États-Unis de l'enseignement du français langue seconde. La proximité de nos écoles permet de toucher directement le marché américain et d'offrir des stages d'immersion qui, à leur tour, facilitent une meilleure connaissance de notre matériel didactique.

La Direction a des relations suivies avec les associations de professeurs de langues telles que l'American Association of Teachers of French, la Modern Language Association et un grand nombre de leurs composantes locales ou régionales. L'American Association of Teachers of French, qui regroupe plus de 17 000 membres, tenait pour la seconde fois son congrès au Québec, à Montréal en juillet. Ce congrès a regroupé plus de 800 enseignants américains de français. Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, a prononcé l'allocution d'ouverture.

Quant au programme de bourses d'immersion et de perfectionnement pour les professeurs de français, une nouvelle orientation privilégie dorénavant l'établissement de relations avec les départements d'éducation des États.

En 1986-1987, environ 70 bourses ont été distribuées à des professeurs et étudiants inscrits dans le réseau de l'Association québécoise des écoles de français.

d) Le soutien aux communautés francophones

Centre de la francophonie nord-américaine, le Québec a maintenu ses programmes d'aide financière, technique, pédagogique et administrative aux Franco-Américains et soutenu les activités socio-culturelles organisées par un certain nombre de communautés franco-américaines: festivals, séminaires, congrès, etc. Dans ce cadre, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, a rencontré en octobre 1986, à Manchester (New Hampshire), un groupe de Franco-Américains de Nord-Est avec lesquels il a discuté de l'état des relations entre le Québec et les communutés franco-américaines et de la participation de celles-ci au Sommet de Québec en septembre 1987.

La coopération avec la communauté francophone de Louisiane s'est poursuivie dans le cadre du Comité conjoint Québec-Louisiane, qui a tenu sa réunion annuelle à Québec en mars 1986, suivie d'une réunion d'évaluation en novembre 1986 en Louisiane. Ces réunions ont permis de faire le point sur l'ensemble de la coopération éducative et culturelle entre le Québec et la Louisiane et d'envisager la possibilité d'échanges économiques dans les secteurs de l'environnement, de la fourrure, des plastiques et de la conservation des fruits de mer. Ont été également examinés divers dossiers concernant l'enseignement du français, le projet de création d'une école de formation à la Louisiana State University de Baton Rouge et enfin la coopération culturelle dans le domaine de la télévision, de la radio et du spectacle.

Le Québec a de plus contribué à l'enseignement du français en Louisiane en offrant un contingent de 30 professeurs, le soutien *ad hoc* de spécialistes en éducation, et en organisant des stages au Québec pour des professeurs et étudiants louisianais.

Dans le domaine culturel, le Ministère a favorisé un échange d'artistes entre le Festival acadien et le Festival d'été de Québec et a encouragé l'établissement d'un accord entre le Festival d'été de Québec et le premier Festival international de la Louisiane qui a eu lieu à Lafayette en juillet 1987. De plus, un programme d'échange d'étudiants et de jumelage d'écoles existe entre le Québec et la Louisiane depuis 1982.

En Nouvelle-Angleterre, les mouvements francophones se regroupent progressivement autour de l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ActFANE), qui rassemble plusieurs associations franco-américaines et se consacre à l'animation du milieu. L'ActFANE est devenue un interlocuteur privilégié de la Délégation du Québec à Boston pour toute activité de coopération entre le Québec et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

En plus de l'aide accordée directement aux regroupements franco-américains, le Ministère a soutenu l'Association des Franco-Américains dans son intention de participer activement au Rassemblement des Franco-Américains à Québec, en juin 1987.

Par ailleurs, les gouverneurs Sununu du New Hampshire et Edwards de la Louisiane ont exprimé au Premier ministre, M. Robert Bourassa, leur désir de participer au Sommet de Québec et d'y représenter les Franco-Américains du Nord-Est et la communauté franco-américaine de l'État de la Louisiane.

e) Les autres soutiens promotionnels

Dans toute son action aux États-Unis, le Ministère s'emploie à présenter l'image d'un Québec moderne, fier de ses centres d'excellence et des atouts qui le rendent attrayant tant pour les investisseurs que pour les chercheurs et les touristes.

En autres activités, la Direction a soutenu le jumelage de la capitale de l'État de New York, Albany, avec la ville de Québec. Soulignons également la promotion faite autour de la mise en nomination du *Déclin de l'Empire américain* », du réalisateur Denys Arcand, parmi les films étrangers inscrits pour les Oscars 1987.

L'Orchestre symphonique de Montréal a joué à New York au Carnegie Hall. Les Ballets Eddy Toussaint ont reçu une subvention pour leur participation au « Canada Fest » organisé par l'Alliance Floride-Québec. Le Festival international de cinéma de Santa Barbara a consacré une semaine aux productions québécoises. À l'occasion du Carnaval de Québec, des chaînes de télévision de la Louisiane et de la Caroline du Sud ont séjourné à Québec.

À l'occasion du quatrième anniversaire de l'émission de radio québécoise « Les Quatre Saisons » à Los Angeles, l'artiste invité était le chanteur québécois Robert Charlebois, alors que la cinéaste Léa Pool était l'invitée d'honneur du Festival du cinéma québécois tenu au Pacific Film Archives de l'Université de Californie à Berkeley.

En outre, le Ministère a contribué financièrement à plusieurs activités promotionnelles organisées dans le cadre de Journées et/ou de Semaines du Québec dans les universités américaines et à des événements ayant le Québec comme thème principal, notamment des expositions d'oeuvres d'art (4), des tournées d'écrivains (6), de compositeurs interprètes (3), de troupes de danse (2), des festivals de cinéma (5) et des groupes de théâtre (3).

5.4.4 La Délégation générale du Québec à New York

L'action de la Délégation générale du Québec à New York est multiple, diversifiée et touche virtuellement tout l'éventail des intérêts que le Québec défend aux États-Unis. Au cours de l'exercice 1986-1987, une attention particulière a été portée aux nouveaux développements que suscite l'évolution des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Par ailleurs, l'appui du Québec à diverses initiatives d'organismes internationaux et la tenue à Québec du Sommet francophone ont généré des relations plus étroites entre la Délégation générale et certains services de l'ONU.

a) Les affaires intergouvernementales

La Délégation générale a suivi de près les positions adoptées en cours d'année par l'Administration fédérale et le Congrès sur plusieurs questions d'intérêt pour le Québec (libre-échange, énergie, pluies acides, amiante, enfouissement des déchets toxiques, etc.). Elle a contribué dans ces champs d'intérêt à l'organisation de plusieurs visites ministérielles sur le territoire. Avec l'État de New York, des liens particulièrement étroits ont été maintenus avec les autorités, facilitant d'autant la conclusion des quatre ententes de coopération signées en mai par le Premier ministre et le gouverneur.

Le développement des relations avec l'État de New York a été accentué en juillet par le jumelage des capitales. La Délégation, en liaison avec la Direction des organisations internationales du Ministère, a aussi intensifié son action auprès des organismes de l'ONU, plus particulièrement auprès du Programme des Nations Unies pour le développement de la coopération technique.

b) Les affaires publiques

Les relations privilégiées que le Québec a su développer avec les pays utilisant le français et accrédités auprès de l'ONU ont permis à la Délégation, dans le cadre de la préparation du Sommet de Québec, de contribuer activement à la production d'un rapport sur la situation du français à l'ONU.

Par ailleurs, la tenue d'un colloque sur les nouvelles techniques en matière d'enseignement du français langue seconde, organisé en octobre 1986 à l'École internationale des Nations Unies, a permis de sensibiliser plus de 130 enseignants du Département de l'éducation de l'État de New York aux logiciels et progiciels produits au Québec pour l'enseignement du français langue seconde. Le succès de cette activité a contribué à mettre en relief l'importance du Québec au sein de la francophonie, la proximité de ses écoles d'immersion et la compatibilité de ses didacticiels avec les besoins du marché américain.

Certains services de l'ONU ont également décidé d'acquérir des produits québécois et d'entamer des discussions avec l'Office de la langue française du Québec pour abonner le Secrétariat général à la Banque de terminologie du Québec.

De façon plus générale, une quinzaine de conférences ont été prononcées par des membres du personnel de la Délégation, présentant les avantages du Québec. Dans le même esprit, la Délégation a publié à 38 reprises un bulletin de nouvelles pour ses 1 500 abonnés réguliers.

La Délégation a réalisé 17 présentations de produits, services et thèmes québécois, dans ses 10 vitrines du Rockefeller Center, et collaboré avec Polyglot Productions à la promotion d'une nouvelle section sur le Québec dans leur catalogue de vidéocassettes et de disques.

Le Service de l'information de la Délégation a transmis au Ministère près de 4 000 pages de revues de presse d'intérêt national et a aussi établi des relations de presse avec trois publications des Nations Unies à l'occasion de la visite du ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard; des relations ont aussi été entretenues avec l'équipe éditoriale du *Wall Street Journal* à l'occasion de la visite du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, ainsi qu'avec *l'International Environment Reporter* et le *Business Week* à l'occasion de la visite à Washington du ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. La collaboration régulière avec le *New York Times* s'est poursuivie, notamment dans le cadre d'un reportage sur la déréglementation au Québec, ainsi qu'avec le mensuel *Business Facilities* pour un article sur le nouvel « entrepreneurship » québécois.

En matière d'immigration, la Délégation a contribué à l'émission de 37 visas au bénéfice d'entrepreneurs et travailleurs autonomes, pour un investissement total estimé à 28 millions de dollars. De plus, le Service de l'immigration a émis 1 615 certificats de sélection et accordé 794 entrevues.

c) Les affaires économiques

En matière économique, la Délégation a œuvré sur 12 dossiers d'investisseurs potentiels. Elle a aussi traité 6 dossiers d'industriels désireux de céder des technologies ou d'en acquérir. En matière de promotion industrielle et de développement technologique, la Délégation a participé à 3 séminaires. Le Service économique a répondu à plus de 1 000 requêtes et a procédé à 180 consultations. Il a visité 54 foires et procédé à 21 visites industrielles. Il a répondu à une quarantaine de requêtes spécifiques émanant du ministère à du Commerce extérieur et du Développement technologique ou de la Société de développement industriel. Il a enfin piloté 36 missions d'industriels sur le territoire.

d) Le tourisme

Dans ce secteur, la Délégation a apporté une aide technique directe aux organisateurs de quelque 35 congrès. Son service a également informé 15 400 visiteurs.

Quant aux autres demandes de renseignements, le Service a répondu à plus de 15 000 appels téléphoniques et à environ 4 500 demandes écrites de renseignements. Il a procédé à 13 000 envois postaux et rejoint 19 journalistes désireux de séjourner au Québec. Une vingtaine d'articles ont été publiés suite aux efforts de promotion réalisés par le Bureau du tourisme.

5.4.5 La Délégation du Québec à Boston

Représentant les intérêts du Québec dans les six États de la Nouvelle-Angleterre, la Délégation du Québec opère dans une région qui jouit depuis quelques années d'une grande vitalité économique. Au cours de l'année écoulée, elle a donc profité de cette prospérité pour donner un nouvel essor aux relations déjà variées que le Québec entretient avec cette région limitrophe.

a) Les affaires intergouvernementales

La Délégation a continué à suivre de près les activités régulières de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. Elle a également participé activement aux travaux des divers comités permanents de la Conférence, en particulier ceux de l'énergie, de l'environnement et des relations économiques.

L'inauguration, en octobre 1986, de la ligne de transmission reliant désormais le réseau d'Hydro-Québec à celui du New England Power Pool devrait permettre au Québec de vendre pour près de 100 milliards de dollars d'électricité d'ici l'an 2 000. Une autre entente, avec la Central Maine Power, devrait générer des ventes d'une valeur approximative de 15 milliards de dollars.

Par ailleurs, la Délégation, de concert avec l'Assemblée nationale, Hydro-Québec et le Council of State Governments, a contribué à l'organisation de deux réunions portant sur la coopération énergétique.

En cours d'année, une attention spéciale a été portée au développement des relations avec le Massachusetts et à l'amorce de liens avec la nouvelle administration de l'État du Maine.

b) Les affaires publiques

La Délégation a notamment encouragé le développement de liens entre les institutions d'enseignement du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Au Massachusetts, plusieurs rencontres administratives ont permis aux responsables des ministères concernés d'identifier trois secteurs d'intérêt: la formation professionnelle au niveau collégial, l'enseignement des langues et l'administration des programmes scolaires. Des échanges devraient bientôt être amorcés autour de ces axes. Au Vermont, un programme de jumelage avec des écoles secondaires de l'Estrie a donné lieu à des échanges impliquant trois écoles de part et d'autre.

Dans le domaine du développement des études québécoises, la Délégation a poursuivi sa collaboration avec le University Consortium for Research on North America. Elle a également prêté sa collaboration au Business School de l'Université du Massachusetts à Amherst en vue de la création d'un premier centre de recherches sur les relations économiques canado-américaines.

Le Service des affaires publiques a également maintenu son appui aux universitaires intéressés à la littérature, à l'économie ou aux institutions québécoises.

Au chapitre de la promotion du français, les efforts se sont traduits par le maintien et l'élargissement des contacts auprès des enseignants de français et la publication de cinq numéros d'un bulletin d'information distribué à plus de 600 enseignants. De plus, la Délégation a organisé une tournée de l'Association québécoise des écoles de français en Nouvelle-Angleterre, générant des demandes accrues de renseignements sur les cours d'immersion dispensés au Québec.

La Délégation a contribué à la tenue de plusieurs événements culturels: le premier concert au Symphony Hall de Boston de l'Orchestre symphonique de Montréal; la conférence de presse à Boston du maire Jean Drapeau sur la programmation culturelle de l'été 1986; la tournée en Nouvelle-Angleterre de l'auteure Alice Parizeau; la première en version anglaise d'une œuvre dramatique de Michel Tremblay et l'exposition de l'artiste Claire Sarrazin au Lincoln Theater de Hartford; la présentation à Boston du Théâtre Sans Fil; la conférence de presse du musée des Beaux-Arts sur l'exposition « Leonardo Da Vinci », ainsi que la promotion de « Rendez-Vous 87 ».

La Délégation a continué d'apporter un support aux nombreuses activités organisées par les associations franco-américaines de la région et participé aux congrès, réunions, conférences et festivals tenus tout au cours de l'année. D'autre part, elle a publié la revue mensuelle *Update* auprès de 500 correspondants et contribué à la diffusion d'une série d'articles sur le Québec dans le *Christian Science Monitor* et dans le *Boston Globe*.

c) Les affaires économiques

L'intérêt croissant des entreprises québécoises pour le commerce international et la force économique de la Nouvelle-Angleterre ont généré une activité intense au Service économique. Six cent vingt entreprises du Québec (dont plus de la moitié pour la première fois) et 500 de la Nouvelle-Angleterre ont bénéficié de ses services, soit plus du double de l'année précédente. Le conseiller et les deux attachés commerciaux ont réalisé 10 expositions commerciales, accueilli 23 missions, donné leur avis relativement à 16 requêtes de soutien financier, organisé 2 missions au bénéfice d'acheteurs du territoire, effectué 7 promotions et préparé un séminaire.

Par ailleurs, les requérants ont suscité 9 recherches en vue d'accords industriels, 49 recherches d'investisseurs potentiels, le traitement de 290 dossiers reliés soit au recrutement d'agents distributeurs, soit à la cueillette d'informations, ou encore à l'identification d'exposants. Finalement, le Service a effectué 33 visites industrielles, évalué 47 foires commerciales et participé à une quarantaine de colloques et conférences. Les ventes sur place lors d'expositions se sont chiffrées à près de 3 millions de dollars et les ventes potentielles pourraient atteindre 15 millions.

Pour raffermir les liens entre les milieux d'affaires du Québec et ceux de la Nouvelle-Angleterre, la Délégation a participé activement aux activités du New England Council, de la Greater Boston Chamber of Commerce, du New England-Canada Business Council et de l'Industrial Liaison Program du Massachusetts Institute of Technology.

d) Le tourisme

L'identification des différents segments du marché a été affinée, un système de fichier a été établi et on a procédé à l'informatisation de ces renseignements. La priorité a été accordée aux grossistes susceptibles de générer un achalandage nouveau ou d'améliorer les circuits existants. Un effort particulier a été déployé auprès des médias dans le but d'intensifier la visibilité du Québec grâce à des reportages réguliers dans la presse locale, en complément des encarts publicitaires. Plusieurs tournées de familiarisation pour les journalistes ont été organisées. Deux soirées pour la presse ont été lancées, l'une ayant pour thème le « Ski au Québec », la seconde, « Montréal, destination culturelle ».

Toutes les foires professionnelles, telles que la Henry Davis Trade Show et le Ski Group, ont par ailleurs été couvertes. Des promotions spéciales sur le ski, ainsi que des voyages d'incitation ont été organisés avec la participation de l'industrie québécoise.

Finalement, une attention particulière a été portée aux Franco-Américains, aux citoyens du troisième âge et aux étudiants, qui représentent un potentiel touristique important.

5.4.6 La Délégation du Québec à Chicago

a) Les affaires publiques

Le Service des affaires publiques a réalisé 400 contacts institutionnels sur son territoire. Il a traité plus de 350 demandes d'information sur le système d'enseignement québécois, les programmes d'immersion et le matériel pédagogique; il a également distribué de la documentation à plusieurs centaines d'enseignants de français et de professeurs intéressés aux études québécoises et enfin, il a organisé des conférences et des présentations auprès de clientèles cibles.

La Délégation a participé à 11 colloques régionaux de professeurs de langues étrangères et à 6 conférences ou colloques de professeurs en études canadiennes ou québécoises. Elle a organisé une mission dans le Midwest pour 12 spécialistes québécois de l'éducation, en plus d'aider à l'organisation de missions de recherche au Québec de 50 professeurs et de quelque 300 étudiants inscrits dans des écoles québécoises d'immersion.

Le premier chapitre régional de l'American Council for Quebec Studies a été créé pour promouvoir les études québécoises dans la région des Grands Lacs. Des négociations préliminaires pour la création d'un Midwest Consortium for Student Faculty Exchange favorisant l'échange interfacultés (professeurs et étudiants), ont été complétées de même qu'un accord avec l'Alliance française de Chicago pour l'établissement de cours sur la civilisation québécoise.

La promotion des réalités québécoises a été à l'origine de l'organisation d'une Semaine de la fine cuisine québécoise. Deux chefs de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec ont occupé le Hyatt Regency de Chicago.

b) Les affaires économiques

Au cours de l'année 1986-1987, les exportations québécoises vers le Midwest ont représenté 29 % de l'ensemble des exportations du Québec aux États-Unis et dépassé, pour la première fois, les 4 milliards de dollars.

Les secteurs privilégiés ont été l'automobile, le transport en commun, la défense, les composantes électroniques, la haute technologie, les meubles à contrat, la machinerie industrielle, l'usinage, la machinerie agricole, les aliments et boissons, les matériaux de construction, la quincaillerie et les articles ménagers.

En 1987, la Section économique a mis sur pied le Québec—Minnesota Council for Economic Development, dont le mandat vise à l'intensification des relations économiques entre les deux partenaires.

Formé de gens d'affaires et présidé par le Commissioner for Economic Development du Minnesota, le Council s'est réuni pour la première fois en mai 1987.

Le Service économique a également organisé une promotion des produits agro-alimentaires québécois à Chicago; 15 manufacturiers y ont participé.

À l'occasion de la réunion annuelle de l'American Public Transit Association qui avait lieu à Détroit, la Délégation a coordonné la participation de 12 exposants québécois et organisé une réception à laquelle une centaine de décideurs ont assisté.

Une mission de 8 producteurs de pièces d'automobiles a donné lieu à l'organisation de 75 rendez-vous individuels avec des agents et des distributeurs de la région de Détroit.

Durant l'année écoulée, le Service économique a traité les dossiers de 400 compagnies québécoises, a accueilli 9 missions — expositions de groupes composés de 67 participants, a visité 60 foires commerciales et accueilli 44 compagnies ou organismes en mission de prospection.

Au total, ces activités ont généré des ventes de plus de 30 millions.

Mentionnons aussi l'installation à Montréal, au coût de douze millions de dollars, d'un centre de recherche en lecture optique par Bell et Howell, créant ainsi 50 emplois. De son côté, Vapor Canada, propriété de Brunswick Corporation, a ouvert de nouveaux locaux sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, y investissant 10 millions.

c) Le tourisme

Le Service du tourisme a concentré ses efforts sur la promotion du Québec comme lieu de congrès. Il a également pris contact avec les organismes spécialisés dans les voyages-motivation, notamment en participant à 19 salons de promotion touchant une clientèle de plus de 11 000 personnes. Le conseiller en tourisme a organisé 5 séjours de familiarisation au Québec pour des agences spécialisées. D'autres séjours ont été organisés pour 11 journalistes qui ont par la suite publié 15 articles sur le Québec dans les journaux du Midwest.

5.4.7 La Délégation du Québec à Los Angeles

La Délégation du Québec à Los Angeles couvre 13 États de l'Ouest américain. C'est cependant en Californie, État qui représente 60 % de la population de ce territoire, qu'elle réalise la majorité de ses activités.

a) Les affaires intergouvernementales

En 1986-1987, la Délégation a organisé les visites du ministre des Relations internationales, ainsi que du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique. Elle a également participé à la réunion des gouverneurs des États de l'Ouest américain (WGA), à Colorado Springs, et maintenu des relations avec le National Council of State Legislatures (NCSL).

b) Les affaires publiques

La Délégation a planifié la tenue d'une première Semaine québécoise dans le nord-ouest des États-Unis, tenue à l'Université de Washington à Seattle. Dans le cadre de l'année de la francophonie, elle a organisé, avec une équipe de professeurs, une journée francophone qui a réuni 1 500 francophiles sur le campus de la California State University de Fullerton. De plus, une présence québécoise à une dizaine de congrès d'importance à été assurée.

Dans le but de favoriser le développement des études québécoises, la Délégation a organisé plusieurs tournées de conférenciers (universitaires et écrivains) et une trentaine de présentations sur le Québec dans des institutions d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. Un voyage d'une semaine au Québec a été préparé pour 50 professeurs de Californie et divers ateliers sur le Québec ont été organisés à l'École estivale des langues étrangères d'Hawaï.

Grâce à des relations suivies avec les responsables du Festival international des arts de Los Angeles, la Délégation a facilité la sélection de deux groupes québécois: à l'automne 1987, le Cirque du Soleil a donné 38 représentations et la compagnie « La La La Human Steps » s'est produite à trois reprises.

La Délégation a été à l'origine de la production de l'exposition itinérante « Québec on Stage », un survol des arts de la scène au Québec. Elle a également fait la promotion de compagnies artistiques québécoises au congrès annuel de la Western Alliance of Arts Administrators et appuyé la promotion du film *Le déclin de l'empire américain* à Los Angeles. En collaboration avec la Société générale du cinéma et le Pacific Film Archives de Berkeley,

un Festival du nouveau cinéma québécois a été présenté dans le nord de la Californie, tandis qu'une collaboration avec Téléfilm Canada a permis la projection de 6 films québécois lors du Santa Barbara International Film Festival.

En matière de communications, la Délégation a souligné de façon particulière le quatrième anniversaire de l'émission de radio hebdomadaire « Les Quatre Saisons » en organisant un dîner-bénéfice qui a réuni les principaux représentants de la communauté française de Los Angeles et deux invités d'honneur: le chanteur Robert Charlebois et le cinéaste français Roger Vadim. Elle a également organisé de nombreuses missions d'experts québécois sur le territoire et apporté un soutien logistique et technique à une quarantaine de journalistes québécois réalisant des reportages sur la Côte ouest, ainsi qu'à une vingtaine de journalistes américains préparant des articles sur le Québec.

La publication des deux bulletins d'information, « Québec Update » et « Québec-Californie », s'est poursuivie tout au cours de l'année.

c) Les affaires économiques

La Délégation a traité 254 demandes d'industriels et d'agents d'exportation québécois intéressés à amorcer ou accroître leur pénétration des marchés de la Côte ouest. Elle a également organisé le séjour de 4 missions commerciales, la participation de groupes d'industriels québécois à 2 expositions nationales et la venue au Québec de 11 acheteurs américains. Ces activités ont généré des ventes déclarées, sur une période d'un an, de plus de 36 millions de dollars.

Notons aussi que le Service économique a participé à la réalisation de 4 séminaires de promotion industrielle et de développement technologique, organisé le séjour de 7 missions de promotion industrielle et effectué 97 visites industrielles. Ces activités ont permis de sensibiliser 117 entreprises américaines aux avantages qu'offre le Québec à l'investisseur étranger et permis l'ouverture de 21 dossiers et projets d'investissement, et de 14 dossiers et projets d'accords industriels.

Le secteur des biotechnologies, jugé prioritaire, a fait l'objet de nombreuses interventions, notamment grâce à la tenue de deux séminaires de promotion industrielle et à l'organisation d'une mission. La plupart des entreprises et institutions de recherche californiennes dans ce secteur ont pu être rejointes donnant lieu à des accords commerciaux et des projets conjoints de recherche.

Afin d'intensifier ses efforts en matière de promotion industrielle auprès des entreprises de haute technologie, la Délégation a adhéré à l'importante association SO/CAL/TEN (Southern California Technology Executives Network) qui regroupe les chefs de direction de 185 entreprises parmi les plus dynamiques de la Californie du Sud.

De même, la Délégation a amorcé une démarche promotionnelle structurée visant à promouvoir le tournage de films américains au Québec. À cette fin, elle a coordonné la participation québécoise au Location Expo de l'American Film Market et organisé le lancement d'un guide promotionnel lors du passage à Los Angeles du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald.

d) Le tourisme

Le Service touristique a répondu à plus de 2 400 demandes de grossistes, d'agents de voyage, de journalistes, d'entreprises et du public en général.

5.4.8 Le Bureau du Québec en Louisiane

L'année 1986-1987 a été marquée par une réorganisation de la Délégation, devenue Bureau du Québec en Louisiane. Une diminution des crédits a entraîné une réduction des effectifs.

Le Bureau n'en a pas moins poursuivi ses activités visant à appuyer l'enseignement du français langue seconde en Louisiane, notamment par la sélection de 30 enseignants québécois. Sa contribution à l'effort de « louisianisation » du programme a pris la forme de bourses octroyées aux enseignants désireux de parfaire leur français, ainsi que d'une aide à l'organisation, par la Louisiana State University, de journées de perfectionnement à l'intention de 40 professeurs intéressés aux réalités québécoises.

L'année écoulée a aussi vu la réalisation de 4 nouveaux jumelages d'écoles. Le Bureau évalue à plus de 500 les étudiants de niveau secondaire qui ont effectué un séjour au Québec, soit dans le cadre des jumelages, de voyages culturels ou d'autres programmes d'échanges.

Le Comité conjoint Québec-Louisiane s'est également intéressé, pour la première fois, au développement de relations économiques entre les deux États. Quatre secteurs ont été identifiés comme présentant un potentiel d'échanges prometteurs: la dépollution des eaux, la transformation des fourrures, l'industrie des fruits de mer et les plastiques.

Les deux parties se sont aussi entendus pour explorer les possibilités de collaboration en matière touristique. Pour faciliter ses interventions à la Nouvelle-Orléans, le Bureau a contribué à la créa-

tion de l'association « New Orleans Friends of Quebec », un groupe de personnalités intéressées au développement des relations Québec-Louisiane.

Dans le domaine des affaires publiques, soulignons le colloque de la Delta Assembly sur les relations canado-américaines, au cours duquel les relations Québec—États-Unis ont occupé une place importante. La Delta Assembly est la composante régionale de l'American Assembly et est établie à l'Université de la Nouvelle-Orléans. L'organisme regroupe les universités de la Louisiane, du Mississipi et de l'Arkansas.

En collaboration avec le World Trade Center de la Nouvelle-Orléans, le Bureau a organisé un « Taste of Québec », soirée gastronomique à laquelle ont participé 250 personnalités de la Nouvelle-Orléans. L'exposition « Québec, joyau du patrimoine mondial » était présentée dans le hall d'entrée du World Trade Center. En matière culturelle, le Bureau a joué un rôle important dans l'organisation de la Semaine chantante internationale et du Festival international de Louisiane. Le festival a eu lieu en juillet 1987 et était jumelé au Festival d'été de Québec.

Enfin, le Bureau a de nouveau apporté son soutien à l'organisation d'une mission louisianaise dans le cadre du Carnaval de Québec, afin de renforcer la collaboration avec le Mardi gras de la Nouvelle-Orléans, le tout visant à promouvoir les échanges touristiques à l'occasion de l'un et l'autre événement.

5.4.9 Le Bureau du Québec à Atlanta

La représentation du Québec à Atlanta a vu son statut modifié, en 1986, de celui de Délégation à celui de Bureau. Malgré sa vocation économique prioritaire, elle a poursuivi divers programmes de promotion pour faire mieux connaître le Québec dans le sud-est des États-Unis.

Les clientèles cibles sont les administrations locales et régionales, les législateurs, les instituts supérieurs d'enseignement, les associations et autres groupes d'intérêts et les médias.

Les faits saillants de la section des affaires publiques auront été l'organisation d'un « Faculty Development Seminar » qui a suscité la participation de 25 universitaires de Floride et de Georgie à un voyage de familiarisation d'une semaine au Québec. À noter également le congrès de l'American Association of Teachers of French, au cours duquel des bourses ont été décernées par le Québec, de même que les tournées de promotion de l'Association québécoise des écoles de français, sections de Jonquière et de Trois-Rivières. Enfin, le Bureau du Québec a présenté une bourse d'immersion au lauréat d'un concours organisé à l'occasion d'un congrès de langue française en Floride.

Dans le secteur culturel, mentionnons la tournée de l'écrivaine Nicole Brossard, la série de représentations de la compagnie de danse Eddy Toussaint en Floride et un congrès sur la culture française organisé en collaboration avec l'Alliance française.

a) Les affaires économiques

Afin de promouvoir le développement des exportations, le Service économique a concentré ses efforts sur les secteurs des matériaux et produits de la construction, des équipements de transport en commun, des technologies de la défense, des équipements forestiers, ainsi que des spécialités alimentaires, équipements, fournitures d'hôtels et de restaurants, destinés particulièrement à l'industrie touristique de la Floride.

En 1986-1987, le Bureau a organisé et dirigé des missions commerciales pour 11 manufacturiers québécois; il a de plus assisté 20 entreprises dans quelque 33 foires et expositions et accueilli 24 industriels québécois. Plus de 115 demandes d'information ont été traitées et 9 demandes d'aide financière à l'exportation ont été étudiées.

En matière d'investissement, le Bureau a donné suite à 5 demandes de renseignements sur les facteurs de localisation reliés à des implantations éventuelles au Québec.

b) Le tourisme

Le Bureau du Québec à Atlanta a facilité la venue au Québec de 22 journalistes et de groupes en tournée de familiarisation, désireux de mieux connaître les capacités d'accueil du Québec pour la tenue de congrès. Quinze présentations ont été faites par ailleurs lors de colloques, foires, expositions, tournées et visites. Finalement, le Service a répondu à plus de 2 000 demandes de renseignements.

5.5 La Direction Europe

Le Québec a toujours maintenu des relations avec l'Europe parce que ses racines y plongent profondément et que son développement est relié de façon importante aux échanges avec plusieurs pays de ce continent.

La diversité des échanges économiques et l'importance des liens dans les domaines culturel, éducatif et scientifique qu'entretient le Québec en Europe contribuent fortement à l'atteinte de nos objectifs dans le domaine international.

La présence institutionnelle du gouvernement du Québec sur le continent européen rappelle l'importance accordée à ces relations: trois délégations générales, Paris, Bruxelles et Londres, une délégation à Rome et des bureaux à Düsseldorf, Milan, Stockholm et Lisbonne.

Une partie importante des relations du Québec avec plusieurs pays sont régies par des accords-cadres de coopération, notamment avec la Communauté française de Belgique, la Région wallonne, la Communauté flamande de Belgique et la Communauté autonome de Madrid.

Au cours de l'année 1986-1987, une attention particulière a été accordée à la mise en œuvre de projets dans des secteurs prioritaires: coopération scientifique et technique, industries culturelles, coopération linguistique. De plus, quelques projets dans le domaine de l'enseignement du français langue seconde et d'appui à des centres d'études canadiennes et québécoises dans certaines universités ont été amorcés en Belgique, en Grande-Bretagne, en République fédérale allemande, en Italie et en Suède.

Enfin, la préparation du Sommet de Québec a amené le Ministère à identifier des projets spécifiques de coopération avec des pays francophones.

5.5.1 La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg

a) La Belgique

Les relations du Québec avec la Belgique sont multiformes depuis la transformation institutionnelle de ce pays, il y a quelques années. Elles s'adaptent au fait que certaines compétences sont dévolues aux Communautés et aux régions mais aussi que d'autres, importantes pour le Québec, demeurent du ressort du gouvernement national.

— Le gouvernement national belge

Le renforcement des rapports avec le gouvernement belge s'est manifesté par plusieurs visites officielles. Ainsi, en juin, le secrétaire d'État au Commerce extérieur, M. Etienne Knoops, est venu faire le point sur la question des compensations commerciales liées au contrat militaire obtenu par la société Bombardier et, en septembre, le ministre de l'Éducation nationale francophone, M. André Damseaux, a présenté à son homologue québécois un projet d'accord de coopération. Enfin, toujours en septembre, une importante délégation de la Commission des infrastructures et des transports de la Chambre des représentants a effectué une mission portant sur le transport en commun.

Du côté québécois, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, s'est rendu en Belgique en décembre pour s'entretenir avec des représentants du gouvernement national et des Exécutifs communautaires et régionaux. Cette mission a permis de faire le point sur l'ensemble de nos relations avec ce pays. Enfin, en mars 1987, la mission d'information du ministre de la Justice, M. Herbert Marx, auprès de son homologue, M. Jean Gol, a permis d'établir un dialogue constructif sur l'entraide judiciaire entre les deux parties.

— La Wallonie

Cette année a été marquée par la participation du Québec, à titre d'hôte d'honneur, à la 29e Foire internationale de Liège où ont été présentées diverses facettes des activités institutionnelles, économiques, technologiques et touristiques. Cette participation a été soulignée par la présence du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald.

En octobre 1986, le ministre-président de l'Exécutif régional wallon, M. Melchior Wathelet, a effectué une visite officielle au cours de laquelle il s'est notamment entretenu avec le Premier ministre, M. Robert Bourassa. Cette visite a permis de tracer un bilan des relations privilégiées et de la coopération établie depuis 1980 par leurs prédécesseurs. Cette rencontre suivait d'ailleurs de près la Ve Séance du Comité permanent Wallonie-Québec qui s'était tenue quelques jours auparavant.

Dans le cadre du Comité permanent, plusieurs missions techniques ont été réalisées de part et d'autre dans les domaines de l'emploi, de la conservation de la faune, de l'environnement, ainsi que dans celui du financement des municipalités.

Enfin, le Groupe d'orientation de la coopération économique relevant du Comité permanent, mais coordonné par le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, s'est réuni, en mars 1987, pour faire le point sur de nombreux dossiers de coopération entre entreprises wallonnes et québécoises.

— La Communauté française de Belgique

Au plan bilatéral, d'intenses relations se poursuivent dans le cadre de la Commission permanente de la Communauté française de Belgique-Québec. La Ve Séance de la Commission permanente s'est tenue en novembre 1986 et a porté sur des projets et activités compris dans quatre secteurs prioritaires précédemment définis: la coopération scientifique, l'informatique, la coopération en matière linguistique et les industries culturelles.

Dans le domaine universitaire, en contrepartie de l'importance mission québécoise qui avait eu lieu en Belgique et aux Pays-Bas en 1985, le Québec a accueilli, au cours de l'automne, une délégation de recteurs et de scientifiques des pricipales universités de la Communauté française. Cette mission leur a permis de se rendre compte de l'état de la recherche au Québec, notammment dans le domaine de l'informatique, des matériaux composites, des précipitations acides, du génie génétique appliqué à l'agriculture et à la foresterie. Ils ont exprimé le désir de développer une coopération active dans ces secteurs.

Deux ministres québécois se sont rendus en Communauté française de Belgique: le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, pour coprésider la IV[e] Session de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, et le ministre des Communications, M. Richard French, pour traiter des questions de communications audiovisuelles.

— *Flandre*

La Sous-commission Flandre-Québec a tenu sa XII[e] séance à Bruxelles en décembre dernier.

Les deux parties ont retenu comme champs prioritaires de leur coopération culturelle: la musique contemporaine, la danse moderne et le cinéma. Ces priorités s'expriment notamment par la création d'un Prix de musique contemporaine Québec-Flandre et par l'échange de chorégraphes.

Les activités réalisées au cours de l'année dans le cadre de l'Entente scientifique, dont la première réunion s'est tenue en août 1986, ont été jugées très positives. À la suite de cette réunion, une table ronde sur les biotechnologies et la santé fut organisée en Flandre en juin 1986. La partie québécoise a également organisé une table ronde sur les technologies de l'informatique. Ce dernier domaine a été retenu comme sujet supplémentaire de coopération entre les deux parties.

Enfin, le Québec a reçu, en juin 1986, la visite du ministre flamand des Relations extérieures, M. Paul Deprez. Cette visite a porté principalement sur l'état des relations dans le domaine scientifique.

b) Les Pays-Bas

Les relations du Québec avec les Pays-Bas ont été marquées en 1986-1987 par la préparation d'un événement culturel majeur, « La Hollande au Canada ». Cet événement, organisé à la suite de la participation du Canada à titre d'invité d'honneur au Festival de Hollande de 1985, constitue la plus importante manifestation culturelle des Pays-Bas à l'étranger. De nombreuses rencontres ont donc eu lieu au cours de l'année afin de déterminer les activités devant se tenir au Québec.

Le festival présente des spectacles de danse moderne, de théâtre, d'art visuel, de musique classique, de jazz, de littérature, de cinéma et d'architecture. L'une des principales attractions du festival demeure le théâtre forain, « Boulevard des rêves brisés ». Parmi les autres points d'intérêts, on note les spectacles du Netherlands Dance Theater et une exposition sur l'art contemporain, les bijoux et la photographie.

Dans un autre domaine, à la suite de la visite du ministre néerlandais du Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Pieter Winsemius, deux missions québécoises ont eu lieu en matière d'environnement.

D'abord, en novembre 1986, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, s'est rendu aux Pays-Bas afin d'examiner les principales réalisations et priorités du gouvernement néerlandais en matière d'environnement; cette visite avait été précédée de celle de trois hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement dont la mission portait sur la protection de l'environnement.

En matière de recherche et de développement, des suites prometteuses sont attendues de ces missions, en particulier dans le développement de technologies non polluantes et de la valorisation des résidus et des déchets.

Par ailleurs, le Solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, s'est rendu aux Pays-Bas en 1986 afin d'étudier l'organisation policière de ce pays et d'examiner les alternatives à l'incarcération.

Enfin, le Québec a participé à titre d'observateur aux consultations culturelles Pays-Bas—Canada qui ont eu lieu en octobre dernier. Des projets d'échanges dans les secteurs des relations universitaires, des arts de la scène, des arts visuels et de la littérature ont été retenus.

c) Le Grand-Duché du Luxembourg

Les contacts amorcés l'an dernier dans le domaine des communications audiovisuelles se sont développés grâce à deux missions ministérielles: celle du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Robert Goebbels, en mai 1986, et celle du ministre des Communications du Québec, M. Richard French, en novembre 1986. À cette dernière mission participaient des représentants des milieux d'affaires. Ces rencontres ont permis d'amorcer un processus de collaboration entre partenaires du milieu des productions télévisées.

Par ailleurs les négociations en matière de sécurité sociale, permettant d'harmoniser les régimes au profit des ressortissants des deux parties, se sont conclues par une entente en décembre 1986.

— La Délégation générale du Québec à Bruxelles

La Délégation générale du Québec à Bruxelles couvre le territoire du Benelux, soit la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. De plus, elle a la responsabilité de représenter le Québec auprès des organisations internationales qui ont leur siège à Bruxelles, notamment la CEE et l'OTAN.

Sur le plan politique, elle a été amenée, notamment à l'occasion du séjour des ministres québécois sur son territoire, à actualiser et diversifier ses relations avec différentes instances gouvernementales.

Sur le plan des affaires publiques et de l'information, elle a mené un ensemble d'actions visant à développer chez ses principaux interlocuteurs une connaissance exacte et positive de la réalité québécoise.

Ainsi, au cours de l'année, le délégué général a eu l'occasion de s'adresser à divers auditoires, tels les universités, les Chambres de commerce et le Club Richelieu.

Pour sa part, le Service de l'information a maintenu des contacts avec la presse écrite et électronique, favorisant, entre autres, la venue au Québec de 7 journalistes. Il a également poursuivi la publication d'un bulletin d'information résumant l'actualité québécoise (le « 15/30 ») qui est adressé à une centaine d'interlocuteurs privilégiés.

Sur le plan de l'économie et du commerce, le Service économique a traité environ 80 nouveaux dossiers, notamment dans le domaine de la haute technologie (logiciels et biotechnologies). Plusieurs accords commerciaux en biotechnologie ont été conclus entraînant des transactions de plus de 8 millions de dollars.

Dans le domaine des investissements, une quinzaine de dossiers ont été élaborés durant la dernière année, dont 4 réalisés au Québec pour un montant global d'environ 7 millions. Il est à noter que le carnet actuel représente, à court terme, un potentiel de plus de 250 millions de dollars. Par ailleurs, quelques sociétés québécoises d'envergure ont réalisé des investissements importants sur le territoire, notamment Bombardier, qui a pris le contrôle d'une société ferroviaire belge et y a installé son siège d'activités européen.

Le Service économique, en plus de participer à 4 séminaires de promotion industrielle, a assuré le suivi de plus d'une vingtaine de dossiers d'accords industriels, en particulier dans le domaine énergétique et technologique.

Sur le plan des échanges culturels, l'année 1986-1987 a été fertile en manifestations d'importance.

Le Québec a présenté quelque 45 films à Liège, dans le cadre d'un festival de cinéma québécois, et favorisé la projection du film *Le déclin de l'empire américain*, du réalisateur Denys Arcand, au Festival cinématographique de Wallonie et au XIII[e] Festival international du film de Flandre, à Gand.

Trois troupes québécoises de théâtre « La Veillée », « La La La Human Steps » et « L'Écran humain », ont participé à la 29[e] édition du Festival du jeune théâtre de Liège qui faisait du Québec et du Canada ses hôtes d'honneur. De plus, le Théâtre international de langue française a produit la pièce *L'homme gris* de Marie Laberge. Enfin, le Théâtre de carton a donné une quarantaine de représentations en Communauté française, dont la 800[e] de *Les enfants n'ont pas de sexe*.

Le prix de la chanson française Québec—Wallonie-Bruxelles a été attribué à Daniel Lavoie. De son côté, Richard Séguin a connu un vif succès au 6[e] Festival international de la guitare de Liège.

La promotion de la littérature québécoise a été favorisée, entre autre, par l'inscription à la Faculté de philologie romane de l'Université de Liège, depuis septembre 1986, d'un cours obligatoire en littérature québécoise. Quarante éditeurs ont également présenté leur production à la Foire internationale du livre de Bruxelles.

En Flandre, un premier Centre d'études québécoises et franco-canadiennes a été inauguré à l'Université de Gand, le 1[er] avril 1987. La littérature, l'histoire et la sociolinguistique constitueront les premiers champs de la coopération entre les universités québécoises et ce centre.

Dans le domaine de la danse, deux compagnies québécoises, « O Vertigo » et « La La La Human Steps », ont connu un grand succès à Anvers et à Strombeek-Bever.

Dans le secteur de l'immigration, suite à la modification du statut de la représentation du Québec à Düsseldorf, le Service de l'immigration à Bruxelles s'est vu confier une responsabilité territoriale accrue. Au cours de l'année 1986, 682 personnes en provenance du Benelux, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Autriche et de différents pays d'Europe de l'Est, ont été acceptées en perma-

nence au Québec. De plus, 139 certificats d'acceptation étaient émis à des étudiants et 83 à des travailleurs temporaires. Enfin, le Service de l'immigration a accentué ses efforts de recrutement auprès des entrepreneurs-investisseurs et travailleurs autonomes, tout en continuant à exercer sa mission humanitaire auprès des réfugiés et exilés volontaires d'Europe de l'Est.

Sur le plan des affaires européennes, le conseiller responsable a participé à l'organisation de missions qui ont permis de renforcer les liens du Québec, d'une part, avec les autorités de la CEE, et, d'autre part, avec celles du Conseil de l'Europe. Les détails des missions effectuées apparaissent au chapitre 5.7 de la Direction des organisations internationales.

5.5.2 Le Royaume-Uni et la République d'Irlande

Au cours de 1986-1987, plusieurs missions ministérielles ont eu cours au Royaume-Uni.

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a effectué une mission en Grande-Bretagne afin de témoigner de l'intérêt du Québec auprès d'investisseurs potentiels, de permettre une meilleure pénétration du milieu des affaires britannique et de procéder à la nomination de huit conseillers québécois en commerce extérieur. Ces conseillers, qui œuvrent déjà dans des entreprises au Royaume-Uni, ont pour mandat de favoriser le rapprochement entre les milieux d'affaires québécois et britannique en vue d'accroître le volume des échanges, le transfert technologique et la réalisation de projets industriels en coparticipation.

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, qui accompagnait le Premier ministre à cette occasion, a insisté sur l'importance pour le Québec d'accroître ses exportations et d'accueillir des investissements britanniques au Québec.

Le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, s'est intéressé à la politique britannique de privatisation de même qu'à la promotion de titres boursiers auprès des financiers britanniques.

Le Solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, a abordé l'organisation policière britannique et le système d'alternatives à l'incarcération développé en Grande-Bretagne.

Enfin, le ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, M. André Bourbeau, est allé y étudier la politique de logements restaurés ou convertis en copropriétés et l'habitat social pour personnes âgées.

En matière éducative et culturelle, l'année fut marquée par de nombreuses activités regroupées dans un objectif de diffusion de connaissances du Québec politique, économique et socioculturel.

Ainsi, l'appui au développement d'études québécoises a été maintenu par l'organisation de stages d'études au Québec, par des subventions à l'achat de livres et par une participation québécoise aux réunions annuelles des Associations britannique et irlandaise d'études canadiennes. De nombreuses conférences ont été données dans des centres universitaires. Il faut souligner ici les colloques de Maynooth, de Southampton et de Belfast, auxquels participèrent des écrivains et professeurs québécois sur les thèmes « Quebec and Northern Ireland », « Quebec Yesterday and Today » et « Tradition littéraire du Québec et de l'Irlande ».

Par ailleurs, le Groupe de recherches en études québécoises, créé à l'Université de Birmingham, a favorisé le regroupement en une nouvelle association des universitaires du Royaume-Uni et de la République d'Irlande œuvrant dans le domaine des études québécoises, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

D'autres activités orientées vers le développement de compétences québécoises ont été organisées avec la collaboration d'organismes britanniques prestigieux, tels le British Council et le Central Bureau for Educational Visits and Exchanges. Ainsi, des échanges entre administrateurs scolaires québécois et britanniques ont favorisé une réflexion approfondie sur l'évolution du système éducatif.

Par ailleurs, le succès du programme d'échange annuel de 10 moniteurs québécois et de 10 moniteurs britanniques laisse prévoir une augmentation du nombre de participants au cours des années à venir. Enfin, à la faveur d'une collaboration entre la Délégation et les responsables britanniques du nouveau « Certificate in Secondary Education », le tiers de l'examen final en français langue seconde touchera désormais des thèmes québécois.

Dans le domaine culturel, le Québec souhaite s'engager dans une politique de diffusion d'une production de haute qualité. C'est par l'originalité, la variété, l'excellence des présentations qu'il compte sensibiliser les milieux hôtes aux valeurs culturelles qui l'animent. Dans cette perspective, un appui logistique et financier a été accordé à des artistes québécois de divers secteurs : théâtre, danse, musique et arts visuels. Le public britannique fut particulièrement sensible aux succès de l'Orchestre civique des jeunes de Montréal, qui a participé au Festival international des orchestres des jeunes du monde, à la présentation de la troupe de danse « La La La Human Steps » et à la série de concerts du pianiste Louis Lortie.

Par ailleurs, du soutien accordé à la participation de directeurs de festivals britanniques et irlandais à la dernière Conférence internationale des arts de la scène, tenue à Montréal en décembre 1986, résultent déjà plusieurs invitations d'artistes québécois.

Enfin, de nombreuses missions techniques ont été réalisées dans les domaines les plus divers: la sécurité policière, le financement des arts, la pédiatrie, l'informatique dans les écoles, l'architecture et la pétrochimie.

La Délégation générale du Québec à Londres

La période pré-électorale en Grande-Bretagne, et notamment les congrès des partis politiques, ont été l'occasion pour le délégué général de nouer de nouveaux liens sur le plan politique. Des rencontres ont eu lieu également avec la Commonwealth Parliamentary Association. Enfin, une cérémonie du Souvenir lui a permis de s'entretenir avec le Premier ministre britannique, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le ministre des Arts et deux anciens Premiers ministres.

Sur le plan des communications, la Délégation a assuré la diffusion d'un numéro spécial du *Financial Times* sur le Québec auprès des banques d'affaires et des sociétés manufacturières. De plus, des rencontres ont été organisées avec les éditeurs de 9 grands journaux anglais afin de favoriser une meilleure couverture québécoise dans la presse britannique.

Les activités culturelles ont été nombreuses et variées. Mentionnons: la tournée de la pièce *Albertine en cinq temps* de Michel Tremblay, à Edimbourg, Birmingham et Londres; la participation de la troupe « Carbone 14 » au Festival de Brighton; la présentation, à Brighton également, de la pièce de Michel Tremblay, *Forever yours, Marie-Lou*; l'obtention du premier prix du Festival de musique d'Aberdeen par la violoniste soliste québécoise, Michelle Seto; la participation de Gaston Miron, Jean-Marcel Paquette, Pierre Neveu, Gilles Dorion et Francine Lapointe au colloque de Maynooth, en Irlande, sur les traditions littéraires du Québec et de l'Irlande.

Le Service économique, pour sa part, a ouvert plus de 200 nouveaux dossiers, dont plus de 60 au titre des exportations, 50 au chapitre des accords industriels et une quarantaine dans le secteur des investissements. Douze missions de prospection d'investissements ont été accueillies en provenance de ministères québécois ou d'organismes de développement économique. La Délégation a également collaboré avec le Haut-Commissariat canadien à la présentation d'un séminaire sur l'investissement, auquel ont participé quelque 40 représentants de sociétés manufacturières. Six dossiers d'investissements majeurs sont à l'étude.

Enfin, le Service économique a organisé des programmes de rencontres pour des manufacturiers québécois à l'occasion de trois missions de groupe du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, dans les secteurs du bois, de l'aérospatiale et des communications.

Au chapitre de la diffusion et de la promotion touristique, 8 articles ont été publiés dans 7 journaux différents à la suite de missions effectuées au Québec par deux correspondants. La valeur commerciale de ces publications s'élève à près de 400 000 $.

À noter également l'inclusion de 10 pages sur le Québec dans le réseau d'information électronique PRESTEL. Enfin, plus de 900 demandes touristiques ont été traitées en 1986 par le conseiller en tourisme.

Dans le domaine de l'immigration, le territoire desservi par le Service de l'immigration a été considérablement augmenté en août 1986 à la suite du déplacement du Service de l'immigration du Düsseldorf. Les pays desservis sont maintenant: le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande, la Pologne, la RDA, l'URSS et l'Afghanistan.

Le volume de dossiers traités en 1986-1987 a pratiquement doublé, en raison de l'élargissement du territoire, d'une augmentation notable des dossiers d'immigrants entrepreneurs (40 cas acceptés en 1986-1987 comparativement à 10 en 1985-1986) et d'un élargissement du facteur « emploi » de la grille québécoise de sélection, combiné à un allègement des contrôles sur les offres d'emploi faites à des étrangers (offres d'emploi attestées).

Au total, 255 demandes impliquant 506 personnes ont été approuvées. Quarante dossiers concernent la venue d'immigrants investisseurs et 81 sont reliés à la venue d'immigrants indépendants. Les autres dossiers se répartissent entre des cas de réunification de famille (118), de causes humanitaires (11) et de retraités (5).

5.5.3 L'Europe méditerranéenne

a) L'Italie

L'année 1986-1987 fut importante au chapitre des relations politiques et diplomatiques avec l'Italie. Ainsi, le Québec a accueilli le président de la République italienne, Son Excellence M. Francesco Cossiga, à l'occasion de la IV[e] Conférence interna-

tionale de droit constitutionnel, tenue à Québec en juin 1986. Il était accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, et de la sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M^me^ le Sénateur Susanne Agnelli.

Sur invitation du ministre de l'Énergie et des Ressources, le Québec a également accueilli M. Fabio Semenza, président du Conseil régional de Lombardie, ainsi que M. Giuseppe Guzzetti, président de la « Giunta Regionale » de Lombardie. M. Semenza devait porter un intérêt particulier aux programmes d'assistance aux jeunes mineurs.

En septembre, les membres de la Commission de transport de la Chambre des députés d'Italie furent reçus par le ministre des Transports du Québec. Enfin, en octobre 1986, M. Rino Salvatore Formica, ministre du Commerce extérieur de la République italienne, a pu s'entretenir avec le président du Conseil du trésor et ministre délégué à l'Administration, M. Paul Gobeil, au sujet des principaux secteurs d'échanges et de coopération économique d'intérêt commun. Le ministre Formica a visité des installations industrielles et tenu des séances de travail avec des chefs d'entreprises.

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a effectué une mission importante en Italie au cours de laquelle fut inauguré le Bureau de promotion des industries du bois, à Milan. Des contacts furent établis avec ses homologues de la région lombarde et du gouvernement national afin d'amorcer une coopération institutionnelle impliquant le ministère de l'Énergie et des Ressources, Hydro-Québec, l'IREQ et l'ENEL (Énergie électrique italienne).

En matière de coopération, notons la signature de deux ententes de coopération universitaire associant l'Université de Montréal à l'Université de Bologne et à l'Université de Rome « La Sapienza ». Le Ministère a apporté son soutien financier aux opérations liées à ces ententes et il a également collaboré aux activités menées par les autres universités québécoises avec des institutions italiennes.

En matière d'éducation, le Ministère a favorisé une participation québécoise aux différentes activités de l'AIEC (Association italienne des études canadiennes), notamment lors de son colloque annuel qui s'est tenu à Gênes en janvier 1987.

Le Ministère a poursuivi son soutien au Centre d'études québécoises de l'Université de Bologne qui a accueilli plusieurs conférenciers québécois.

Enfin, sept éditeurs québécois ont participé à la Foire du livre pour enfants de Bologne.

b) Le Portugal

Dans le cadre de la coopération entre le Québec et l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle du Portugal (IEFP), une mission portugaise a permis de préciser des projets de coopération en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. De plus, une mission d'évaluation des activités du Laboratoire d'enseignement individualisé, implanté au Centre national de formation de formateurs de l'Institut d'emploi et de formation professionnelle, a eu lieu à Lisbonne.

Dans le cadre des ententes de coopération de l'Université du Québec à Trois-Rivières avec l'Université d'Aveiro et l'Université technique de Lisbonne, les premiers échanges formels se sont traduits par une mission québécoise à Aveiro dans le domaine des sciences de l'éducation et de l'enseignement du français langue seconde, ainsi que par une mission à Lisbonne dans le secteur des sciences de l'éducation physique et des sports.

Afin de promouvoir des échanges entre l'Université classique de Lisbonne et des universités québécoises, une présentation en ethnohistoire des francophones de l'Amérique du Nord y a été donnée par un professeur de l'Université Laval.

c) La Grèce

À l'occasion de sa prise de poste, le nouveau consul général de Grèce, M. Elias P. Dimitrakopoulos, a été accueilli par le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, et plusieurs autres personnalités québécoises. Les dossiers reliés à la sécurité sociale et aux ententes interuniversitaires furent alors évoqués.

Par ailleurs, à la suite du séïsme qui frappait la région de Kalamata en septembre 1986, le gouvernement du Québec a apporté sa contribution aux victimes, par l'entremise d'un comité créé pour la circonstance, « Séïsme Grèce 1986 ».

Enfin, la coopération en matière d'hydrologie, amorcée en 1984 entre l'Université Aristote de Thessalonique, l'École polytechnique d'Athènes et l'INRS-EAU, s'est poursuivie avec satisfaction.

d) L'Espagne

Il faut signaler, au titre des visites ministérielles, celle du ministre basque de l'Économie et des Finances, M. Fernando Spagnolo, le 18 juin 1986, dans le but d'examiner l'expérience québécoise en matière de fiscalité, et la visite du ministre basque du Travail et de la Sécurité sociale, le 3 juin 1986, afin d'étudier les possibilités d'échanges d'étudiants en génie.

Par ailleurs, la XV[e] réunion de la Commission Québec — Madrid s'est tenue à Québec en mars 1987. Une trentaine de projets de coopération s'inscrivant dans la foulée des opérations réalisées en 1986-1987 ont été retenus: échanges dans les secteurs de la médecine, de l'agriculture, de la gestion des parcs, des services sociaux et des organismes culturels. Le programme de moniteurs stagiaires a également permis à 5 médecins madrilènes d'effectuer une résidence d'un an au Québec.

En mars 1987, se tenait à Montréal le symposium sur les cultures catalane et québécoise, « Autonomie et mondialisation », qui a réuni, dans le cadre de l'entente Université du Québec à Montréal, Université autonome de Barcelone, une vingtaine de professeurs catalans et québécois. C'est également dans le cadre de cette entente qu'ont été amorcés des échanges de professeurs et des projets conjoints de recherche. Trois médecins catalans ont participé au programme de moniteurs-stagiaires du ministère des Relations internationales, et une mission exploratoire de l'Institut Armand-Frappier a permis d'élaborer un projet de coopération en vaccinothérapie avec le ministère de la Santé de la Catalogne.

Une mission en Espagne d'un professeur du Département de sciences et technologie des aliments de l'Université Laval a permis d'élaborer les bases d'une collaboration institutionnelle entre l'Université polytechnique de Valence et l'Université Laval.

— *La Délégation du Québec en Italie*

La Délégation du Québec en Italie a pour territoire l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie. Elle est située à Rome et est responsable du Bureau de Milan.

Du 28 au 31 mai 1986, elle accueillait le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, qui a rencontré le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Bruno Corti, ainsi que des dirigeants d'Unidroit et du ministère de l'Éducation, dans le but d'encourager le développement d'échanges entre le Québec et l'Italie.

Du 9 au 13 juin 1986, le président de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), M. Jean-Louis Herivault, complétait pour sa part une étude comparative sur la rémunération en Italie.

Enfin, signalons la tenue, en septembre 1987, de l'Assemblée générale du Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI), à laquelle participaient deux fonctionnaires québécois représentant le Canada en tant que pays observateur.

Dans le secteur économique, la Délégation a participé activement aux négociations relatives à des investissements italiens importants dans les domaines de l'énergie et du bois.

La Délégation a organisé plusieurs événements culturels, notamment: les spectacles de la danseuse Margie Gillis à Milan, la remise de la bibliothèque québécoise (2 500 livres) de l'écrivain Jean-Ethier Blais au Centre d'études québécoises de l'Université de Bologne, la participation du chansonnier Gilles Vigneault au congrès de l'Union latine, la tournée en Italie de Richard Martel, artiste en arts plastiques et audiovisuels, le récital de poésie québécoise contemporaine au Musée du folklore de Rome, le lancement du film *Le déclin de l'empire américain* de Denys Arcand, auprès de l'Association générale italienne du spectacle et finalement la particiation d'éditeurs québécois à l'exposition de livres religieux au Centre d'études Saint-Louis-de-France à Rome.

Au chapitre du soutien à la diffusion d'études québécoises, il faut souligner la remise de deux bourses d'excellence à des étudiantes italiennes en littérature québécoise et les tournées de trois conférenciers québécois.

Par ailleurs, le Service de l'immigration du Québec à Rome couvre les 22 pays suivants: Albanie, Arabie Saoudite, Bulgarie, Égypte, Émirats arabes unis, Grèce, Irak, Iran, Italie, Jordanie, Kuwait, Liban, Libye, Malte, Qatar, République arabe du Yémen, République populaire du Yémen, Roumanie, Soudan, Syrie, Turquie et Yougoslavie.

Au cours de cette année, le Service de l'immigration a accepté près de 3 000 personnes, dont un grand nombre d'immigrants investisseurs; ces investisseurs disposent de fonds transférables estimés à environ 500 millions de dollars canadiens.

5.5.4 Le Centre de l'Europe

a) La République fédérale d'Allemagne

Le Québec a accueilli cette année plusieurs personnalités gouvernementales de la RFA. Ainsi, le ministre des Finances de Rhénanie-Palatinat, également président de la Landesbank, M. Karl Ludwig Wagner, a séjourné au Québec du 1[er] au 4 juillet. Il a rencontré le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Lévesque, et des représentants des milieux financier et bancaire.

De plus, sept membres de la Commission des transports du Parlement fédéral allemand ont séjourné à Montréal. Le programme comportait une visite du port de Montréal et de l'écluse de Saint-Lambert, ainsi que des rencontres à la société ferro-

viaire Canadien Pacifique et à l'Organisation internationale de l'aviation civile. Cette mission faisait suite à celle de deux députés SPD et critiques de l'Opposition en matière de transport au Parlement fédéral allemand, qui avaient alors visité Montréal, en mai, intéressés pour leur part par les questions de transport aérien, maritime et terrestre.

Au chapitre de la diffusion d'études sur le Québec, signalons la participation québécoise au Congrès de linguistique et de philologie romanes qui s'est tenu à Trèves, du 19 au 24 mai.

La soirée culturelle de l'ouverture du congrès ayant été confié au Québec et Gilles Vigneault y a donné un spectacle devant un public important et chaleureux, où se retrouvaient plusieurs autorités politiques allemandes et représentants diplomatiques étrangers.

En outre, deux professeurs québécois ont donné des cours, séminaires et conférences sur la littérature québécoise principalement dans les universités de Freiburg, Berlin, Augsburg, Erlangen et dans certains instituts français.

Par ailleurs, le président de l'Association allemande des professeurs de français et principal interlocuteur allemand pour le programme « Études québécoises dans les universités allemandes », M. Jürgen Olbert, est venu à Québec, en septembre, à l'invitation de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). À cette occasion, il a rencontré l'équipe de professeurs qui dispensent les cours, séminaires et conférences en RFA, pour traver un bilan de la réalisation du programme depuis les trois dernières années et dégager des perspectives d'avenir.

Enfin, il faut mentionner le travail d'un professeur de sciences politiques de l'Université de Marbourg, qui a effectué au Québec une étude sur *La crise économique des années 1980 et ses conséquences sur les politiques sociales du Québec et du Canada*.

En matière culturelle, signalons le passage en RFA de la troupe de danse « La La La Human Steps ».

Par ailleurs, le 5 décembre, les parties québécoise et allemande acceptaient le texte final de l'Entente Québec-RFA en matière de sécurité sociale.

b) La Suisse

Le conseiller d'État et ministre de l'Économie publique du Canton de Genève, également président du Conseil de l'Office de promotion de l'industrie de Genève, M. Jean-Philippe Maître, a rencontré le ministre MacDonald à Montréal, le 15 juillet, en vue d'établir des échanges technologiques entre le Québec et le Canton de Genève et de promouvoir des investissements de part et d'autre.

Le conseiller fédéral et chef du département des Transports, des Communications et de l'Énergie de la Confédération helvétique, M. Léon Schlumpf, a séjourné au Québec à la fin juillet. M. Schlumpf s'est intéressé aux questions spécifiques concernant la politique énergétique du Québec.

Dans le cadre de l'Assemblée de l'AIPLF qui s'est tenue à Québec, du 8 au 13 septembre, le ministre de l'Économie publique, M. Jean-Pierre Beuret, et le ministre de la Coopération, des Finances et de la Police, M. François Lachat, ont rencontré des autorités politiques et administratives dans le but de concrétiser les relations Québec-Jura, notamment dans le secteur du bois.

L'ambassadeur de Suisse au Canada, M. Erik-R. Lang, a effectué sa visite officielle de prise de poste les 27 et 28 novembre. Au cours des entretiens qu'il a eus avec le Premier ministre, avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le sous-ministre des Finances, il fut particulièrement question des échanges économiques et d'une éventuelle implantation au Québec de l'entreprise Alusuisse. Il s'est également entretenu avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^me^ Thérèse Lavoie-Roux, de la possibilité de multiplier les échanges de professeurs et de chercheurs dans le domaine médical. Il a également pris connaissance du projet de loi sur les forêts que lui a exposé le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

Du côté québécois, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, s'est rendu à Berne et à Bâle, en novembre, pour discuter des problèmes de dépérissement des forêts, de pluies acides et d'enfouissement de déchets dangereux.

Enfin, une délégation québécoise en affaires municipales s'est rendue dans le Jura et à Lausanne participer au congrès des géomètres cantonaux, discuter de questions de cadastre et de services assistés par ordinateur.

c) L'Autriche

Une délégation de membres du gouvernement et de l'Assemblée de la Ville et de la province de Vienne a séjourné à Montréal, du 22 au 24 août. Elle s'intéressait aux politiques québécoises en matière d'environnement, d'économie, de transport et d'affaires municipales.

Une deuxième délégation, composée de députés de l'Opposition et présidée par la première vice-

présidente du Parlement autrichien, a également séjourné à Montréal, du 25 au 28 août.

Le Québec a participé au deuxième volet d'un cycle de manifestations sur la francophonie organisé tout au long de l'année. Un professeur a prononcé trois conférences devant une cinquantaine de professeurs de français, principalement des lycées de Vienne et d'Innsbruck. L'accueil manifesté à la littérature et à la culture québécoises a été évident.

d) Les pays de l'Est

Plusieurs visites officielles ont permis d'explorer les possibilités d'échanges ou de coopération avec le Québec, notamment à l'occasion de la visite d'adieu de l'ambassadeur de la Tchécoslovaquie, M. Vincent Buzek, de la visite officielle de prise de poste de l'ambassadeur de la Yougoslavie, M. Vladimir Pavicevic, de la visite officielle à Québec de l'ambassadeur de la Pologne au Canada, M. Andrzej Kacala, et de la visite à Québec du ministre hongrois du Commerce extérieur, M. Peter Veress, le 5 juin 1986.

— La Délégation du Québec à Düsseldorf

Conformément aux décisions gouvernementales de restructuration du réseau des délégations du Québec à l'étranger, la section polyvalente de Düsseldorf a été fermée et les responsabilités en matière d'immigration ont été transférées aux Services de l'immigration de Bruxelles et de Londres. La Délégation est devenue un Bureau économique et touristique dirigé par un chef de poste.

5.5.5 Les Pays nordiques

Les questions liées à l'énergie et aux ressources ont continué d'alimenter les échanges du Québec avec les Pays nordiques.

Le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, a effectué une mission en Suède, du 26 au 31 octobre 1986, dans le but d'étudier l'expérience suédoise en matière de fertilisation des forêts, de la recherche appliquée à ce domaine et des contrôles effectués dans des plantations et des forêts naturelles fertilisées.

Toutefois, ce sont les questions sociales qui ont été le thème dominant de cette année. La ministre suédoise de l'Immigration et de l'Égalité entre hommes et femmes est venue au Québec, du 18 au 21 septembre 1986, afin d'étudier les politiques québécoises en matière d'immigration, d'accueil aux réfugiés et d'égalité entre hommes et femmes. Elle a également profité de son passage pour signer, conjointement avec le ministre des Relations internationales, une entente en matière de sécurité sociale.

Le ministre finlandais des Affaires sociales et de la Santé, M. Matti Puhakka, signait également une entente semblable, le 30 octobre 1986.

Enfin, la directrice générale de l'Office national suédois de la formation en emploi s'est entretenue avec le sous-ministre adjoint du ministère québécois du Travail sur les politiques respectives en matière de formation en emploi.

Par ailleurs, en invitant une des deux inspectrices générales de l'enseignement du français langue seconde au Danemark à prendre connaissance des méthodes développées au Québec en cette matière, le Ministère a continué de favoriser ce secteur spécifique dans ses échanges avec ce pays.

De plus, il a poussé plus avant la diffusion des études québécoises en organisant, de concert avec l'Institut suédois, une série de conférences sur le Québec donnée par le professeur de l'Université Laval, M. Louis Balthazar.

Enfin, un professeur de l'Institut d'études romanes de l'Université de Lund en Suède, M. Lars Lindvall, intéressé à préparer un cours sur la littérature québécoise, a pu rencontrer des personnes-ressources lors de sa mission au Québec en mars 1987.

5.5.6 L'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS)

L'année a été marquée par une intensification des relations du Québec avec l'URSS. Ainsi, du 27 au 30 octobre 1986, s'est tenue la Commission mixte Canada-URSS sur les échanges scientifiques, académiques et culturels. Le gouvernement du Québec y a présenté une série de propositions, principalement de nature culturelle. Essentiellement, il s'agit d'échanges entre le Musée du Québec et celui des Beaux-Arts de Montréal avec des musées soviétiques, échanges à la fois d'information, de documentation et d'exposition.

On se souviendra de l'exposition des peintres impressionnistes et postimpressionnistes français, des collections des musées soviétiques de l'Ermitage et Pouchkine au Musée du Québec, du 18 au 23 novembre 1986, qui a souligné de façon spectaculaire l'intérêt des échanges avec l'Union soviétique.

En outre, une des parties constituantes de ce pays, la République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR), a formalisé ses relations avec le Québec par un protocole de coopération entre des ministères et organismes de la RSFSR et ceux du gouvernement du Québec, pour les années 1987-1988.

Un programme de coopération scientifique, technique et culturelle, qui est partie intégrante du protocole, a été défini lors de la rencontre des 26 et 27 février 1987, à Québec. Le programme prévoit des visites, des échanges d'information scientifique et technique, des échanges d'experts dans les domaines de l'urbanisation, de la pisciculture, de la foresterie, de la protection des animaux, de l'ethnographie et de la culture des populations indigènes du Nord, ainsi que l'échange d'expositions.

5.6 La Direction France

Les relations franco-québécoises, dont on a dit justement qu'elles tiennent à « la nature des choses », ont continué à fournir pendant cette année encore un très grand nombre de projets dans les secteurs économique, culturel, éducatif, scientifique et technique. Dans ce dernier cas, une importante réorientation a été effectuée. Désormais, les projets de ce secteur seront conjoints et devront générer une plus-value pour les deux parties. Ils pourront être moins nombreux mais feront appel à un financement plus important.

Les liens politiques entre les gouvernements français et québécois ont été particulièrement étroits comme en témoigne le présent rapport.

5.6.1 Les relations politiques

L'année écoulée a été fertile en échanges, même si, à deux reprises, le Premier ministre français a dû annuler le voyage officiel qu'il devait effectuer au Québec en raison des attentats terroristes qu'a connus Paris, en septembre 1986, et de la crise sociale affectant plusieurs secteurs de l'économie française en décembre de la même année et en janvier 1987.

a) Les visites de ministres québécois

Un grand nombre de visites ministérielles ont contribué à raffermir la coopération franco-québécoise. Elles ont permis de sceller davantage les liens directs et privilégiés qui unissent les deux sociétés. Une dizaine de ministres québécois ont effectué des missions de travail dans la capitale et les régions française. **M^me^ Lise Bacon**, ministre des Affaires culturelles, a rencontré M. François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication, et a participé à la première européenne du film *Le déclin de l'empire américain*. **M. Gil Rémillard**, ministre des Relations internationales, s'est entretenu avec M. Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères; il a prononcé un discours devant les Groupes d'amitiés parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat et rencontré la presse diplomatique. **M. Pierre MacDonald**, ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, a rencontré son homologue, M. Michel Noir, et donné une conférence devant la Chambre de commerce France-Canada. **M. Pierre Fortier**, ministre délégué à la Privatisation, s'est entretenu avec M. Camille Cabana, qui était alors son homologue; il a rencontré un groupe de financiers et d'agents de change, et prononcé une allocution devant le Centre d'observation et de prospective sociale. **M. André Vallerand**, ministre délégué aux Petites et Moyennes entreprises, s'est entretenu avec M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du Commerce et de l'Artisanat, et M. Christian Bergelin, secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports; il a aussi participé au Festival de Sylvanes où des artistes québécois étaient à l'honneur. **M. Yvon Picotte**, ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, s'est entretenu avec M. Christian Bergelin et M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'Environnement. **M. André Bourbeau**, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, a rencontré ses homologues, M. Yves Galland, secrétaire d'État chargé des Collectivités locales, et M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des Transports. **M. Richard French**, ministre des Communications, a eu une séance de travail avec M. François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication. **M. Herbert Marx**, ministre de la Justice et responsable de la Protection du consommateur, s'est entretenu avec M. Albin Chalandon, ministre de la Justice et Garde des sceaux, M. Claude Malhuret, secrétaire d'État chargé des Droits de l'homme, et M. Jean Arthuis, secrétaire d'État chargé de la Consommation et de la Concurrence. **M^me^ Louise Robic**, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, a rencontré des hauts fonctionnaires et des investisseurs potentiels.

b) Les visites de ministres français

De leur côté, six membres du gouvernement français ont tenu à activer certains dossiers de coopération relevant de leur compétence. **M^me^ Lucette Michaux-Chevry**, secrétaire d'État chargée de la Francophonie, a eu des entretiens avec M. Gil Rémillard et a honoré de sa présence les assises de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue français (AUPELF) et de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS). **M^me^ Nicole Catala**, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle, a effectué une mission au Québec et a rencontré M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie. **M. Georges Chavanes**, ministre délégué chargé du Commerce et de l'Artisanat, a rencontré

M. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce, à l'occasion d'un bref passage au Québec. Les ministres **Jean-Bernard Raimond**, des Affaires étrangères, **François Léotard**, de la Culture et de la Communication, et **Michel Noir**, du Commerce extérieur, ont discuté avec leurs homologues québécois et le Premier ministre de dossiers d'intérêt mutuel à l'occasion d'une visite de travail qu'ils ont effectuée au lendemain de l'annulation de la visite officielle que devait faire le Premier ministre Jacques Chirac en janvier 1987. C'est à cette occasion que les ministres responsables du secteur des communications des gouvernements français, québécois et canadien signèrent une déclaration commune annonçant la venue de la chaîne de télévision TV-5 en Amérique.

5.6.2. La coopération scientifique et technique

Outre la gestion régulière de projets dans le cadre de la Commission permanente de coopération et hors Commission permanente, cette année a été marquée par l'introduction de nouvelles orientations et l'amorce de l'évaluation de certains programmes.

Depuis les origines de la coopération franco-québécoise, un grand nombre de missions ont eu pour but d'explorer et de s'informer des réalités culturelles, sociales, économiques et institutionnelles de chaque pays. Ces prémisses à la construction de toute coopération étant posées, pour l'essentiel, une nouvelle orientation a présidé au développement des programmes depuis le début de 1987: la négociation et l'établissement de **projets conjoints présentant une plus-value institutionnelle, scientifique, technique ou économique** pour le Québec et la France. Ce changement se fait progressivement; il y a encore place pour des missions dites d'information et d'identification de projets, mais leur importance relative décroît.

L'évaluation des programmes est essentielle à une bonne gestion, mais elle s'avère souvent difficile, problématique et longue. La première étape des travaux est terminée pour les trois programmes les plus importants, en termes de volume, de la coopération scientifique et technique: les biotechnologies (rapport Amiot, Québec), la recherche médicale (rapport Vekemans, Québec), le soutien au développement économique (rapport Collet, France). Un quatrième programme, les séjours de médecins, sera également évalué même si la Commission permanente de novembre 1986 y a mis fin.

En accord avec les décisions de la Commission permanente de novembre 1986, certains programmes ont été activés, d'autres ont été mis sur pied:

1° Information scientifique/grand public (muséologie, animation et loisir scientifique, culture informatique) dans le cadre du programme « Information scientifique, technique et télématique », avec la collaboration du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

2° Projets avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec dans le cadre du programme en tourisme. Citons, à titre d'exemple, l'interprétation de la gastronomie et les cuisines régionales.

3° Élaboration d'un nouveau programme en énergie dont les thèmes seront les technologies électriques et gazières dans l'industrie, la maîtrise de l'énergie et les énergies nouvelles.

En accord avec les décisions de la Commission permanente de novembre 1986, d'autres programmes ont vu leurs budgets réduits ou ont été abandonnés: séjours de médecins, à la demande de la partie française; la subvention à l'entente entre l'Institut de cardiologie de Montréal et les hospices civils de Lyon; la télédétection, dont les activités arriveront bientôt à terme dans le cadre du programme d'analyse des images du satellite SPOT.

a) Le programme d'échanges de médecins stagiaires entre la France et le Québec

En 1986, 61 participants ont bénéficié de part et d'autre du programme d'échanges de médecins stagiaires.

b) La recherche médicale

Ce programme a pour objet la recherche scientifique et la formation de chercheurs dans le domaine médical. Trente Français et 32 Québécois ont effectué des missions dans les domaines suivants: l'endocrinologie, la biologie moléculaire, la physique en radiothérapie, le génie biomédical, la cancérologie, le génie génétique, la cardiologie, la neurologie, la biochimie et la pathologie. Les projets sont présentés à partir de thèmes déterminés selon les priorités retenues par les deux gouvernements.

Le rendement du programme a été évalué, à la demande de la Commission permanente, par un expert indépendant qui conclut à l'atteinte des objectifs. Il note un taux de publication plus élevé que celui rencontré dans des programmes analogues et suggère aussi un certain nombre de modifications mineures dans le processus de gestion. Un appel d'offres effectué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et le ministère des Relations internationales, en août 1986, a conduit à l'acceptation de nouveaux projets et à la prolongation de certains autres.

c) Les biotechnologies

Les objectifs en biotechnologie sont la formation de personnel scientifique et le développement des biosciences et des bioindustries. Neuf projets conjoints de recherche ont impliqué notamment l'Institut Armand-Frappier et l'Institut Pasteur, l'Université Laval et l'INRA, l'Université Laval et l'INSERM, et l'Université McGill et l'Université de Compiègne. Une trentaine d'étudiants français et québécois ont également bénéficié d'un cours de formation sur le graphisme moléculaire. Suite au voeu de la Commission permanente, le coordonnateur québécois a rédigé un rapport faisant état des résultats scientifiques, des applications industrielles et des modifications à apporter au programme. Une évaluation scientifique doit par ailleurs être faite par un expert indépendant.

d) La condition féminine

Quatre thèmes furent développés dans le cadre du programme portant sur la condition féminine: l'information des populations du Québec et de la France sur les droits des femmes en matière de « désexisation » des manuels scolaires et des pratiques pédagogiques, l'égalité professionnelle (jumelage d'entreprises), les femmes agricultrices et « l'entrepreneurship » féminin. Les 6 projets acceptés ont permis la réalisation de 4 missions françaises au Québec et de 12 missions québécoises en France. En 1986, la France a réduit sa participation à ce programme, mais elle souhaite l'accroître en 1987.

e) L'information scientifique, technique et télématique

La coopération entre IST-Informathèque et Télésystème-Questel s'est poursuivie; les efforts se sont concentrés sur la commercialisation du logiciel Questel Plus, permettant d'interroger des banques de données scientifiques québécoises en France et des banques françaises au Québec.

f) Le soutien au développement économique

Ce programme de la coopération permanente franco-québécoise, mis sur pied il y a quelques années, permet à des industriels québéçois et français de prospecter, outre-Atlantique, des marchés dans des domaines souvent fort spécialisés.

Au cours de l'année 1986-1987, 41 missions québécoises se sont réalisées en France alors que 13 missions françaises ont eu lieu au Québec. Des secteurs variés ont été inventoriés, notamment la robotique, l'électronique médicale, l'insonorisation en agro-alimentaire, les matériaux composites, la transformation des plastiques, la technologie de l'image, l'informatique portuaire, les cuisines centrales et la restauration satellite, l'ionisation des aliments, les boissons alcoolisées, les pâtes et papiers, l'habillement et la participation en France du Groupement québécois d'entreprises à des sessions de perfectionnement pour dirigeants.

Le projet de démonstration au Québec du bateau de pêche des Forges Caloin, auquel a été associée la coopération franco-québécoise, a résulté en un accord de fabrication de bateaux français par la société québécoise SDLAC.

g) Les échanges PME-PMI

Ce programme permet à des dirigeants de PME québécoises de prendre contact avec la réalité des petites et moyenne industries (PMI) françaises en étant les invités, pour une semaine, de leurs homologues français. Les dirigeants de PME s'informent des problèmes que rencontrent les gens d'affaires français et des moyens mis à leur disposition pour les résoudre. La même démarche se fait de la France vers le Québec.

Soulignons les exemples suivants:

— La société Fib Fab ltée de Saint-Eugène, spécialisée dans la fibre de verre industrielle, a été jumelée aux Ateliers Polyvalents Châteauneuf.

— La société Grenico inc., de Québec, spécialisée dans la chaussure pour hommes, a été jumelée à la société Berthier S.A.

h) Le tourisme

Le ministère du Tourisme et la Direction du tourisme de France ont commencé à appliquer l'entente de novembre 1985, notamment en matière de tourisme pour les gens du 3e âge, d'échanges de statistiques sur les flux touristiques, d'hôtellerie de catégorie « deux étoiles », et de tourisme thématique. Une entente a été signée entre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Université Toulouse-le-Mirail, dont l'objectif est d'implanter un programme universitaire commun de formation de cadres francophones pour l'industrie hôtelière et touristique au sein de ces deux institutions.

i) L'agriculture, l'agro-alimentaire et les pêches

L'effort entrepris pour rapprocher des firmes québécoises et françaises liées à l'industrie de la transformation des produits alimentaires s'est poursuivi. Une vingtaine de participants aux missions se sont intéressés à l'écopathologie en médecine vétérinaire, aux nouvelles technologies pour l'utilisation

des sous-produits de la pêche et d'abattoirs dans le régime alimentaire des animaux, à la mise en marché de mets congelés à base de produits de la pêche, à la transformation et la commercialisation de la volaille et à la microbiologie appliquée. Des projets de collaboration sont en cours de développement notamment en aviculture, en cuniculture et pour les techniques d'ensilage.

j) Le transport

Au cours de 1986-1987, les échanges ont permis à 23 Québécois et Français de compléter le programme triennal de coopération amorcé en 1984 et de concentrer les efforts sur les chaînes intercontinentales de transport de marchandises, les systèmes d'information uniformes des réseaux de transport et le développement d'outils d'informatiques. Un accord est intervenu entre le Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal et le CETE Méditerranéen de Aix-En-Provence sur l'implantation, au réseau de Toulon, du logiciel EMME II de conception québécoise.

k) L'environnement

En 1986, 9 Québécois et 7 Français ont participé à des échanges portant sur les précipitations acides et leurs incidences sur la forêt, les techniques de l'eau, la récupération et le recyclage des déchets, la prévention des dangers toxiques au niveau de l'analyse en laboratoire et de l'élimination des déchets dangereux et le traitement anaérobie dans l'industrie alimentaire. Les discussions sur la création d'une revue internationale des sciences de l'eau en langue française ont repris. Elle visent à créer un comité de coordination et de liaison entre les revues francophones existantes.

Enfin, deux représentants de la Fondation de l'eau de Limoges ont participé aux Assises annuelles de l'eau organisées par l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Ils ont profité de leur séjour pour discuter d'un projet d'implantation d'un réseau télématique à l'intention des opérateurs de stations d'épuration du Québec.

l) L'énergie

Les relations franco-québécoises, bien amorcées dans ce domaine, ont connu un nouvel élan dans la foulée des objectifs fixés par la Commission permanente. Dans le cadre du 2e Salon professionnel sur la maîtrise en énergie dans l'industrie, s'est tenue, le 30 mars 1987 à Paris, une table ronde réunissant les intervenants français et québécois des secteurs public et privé intéressés à la coopération en matière d'énergie. Les résultats positifs de cette rencontre permettront à la Commission permanente d'examiner de nouvelles propositions de collaboration impliquant les entreprises françaises et québécoises œuvrant dans ce domaine.

Une mission française a permis de mettre au point la préparation du manuel d'utilisation du système Médée III sur l'interprétation des changements dans la consommation d'énergie.

m) Les forêts

La coopération dans le domaine des forêts s'est poursuivie en 1986 à un rythme toujours soutenu. Quatre missions québécoises ont eu lieu, portant sur la préparation intensive des sols avant reboisement, les techniques de bouturage, les effets des polluants atmosphériques sur la dégradation des écosystèmes forestiers et la coopération franco-québécoise dans le secteur industriel papetier. Deux missions françaises ont porté sur le reboisement et les techniques améliorées de fabrication de la pâte; en outre, un étudiant français a bénéficié d'un stage de formation sur les forêts urbaines et suburbaines.

n) La télédétection

Le programme québécois d'utilisation des images SPOT a été accueilli avec enthousiasme par les groupes de recherche universitaire. Il a toutefois connu certains retards en raison des mauvaises conditions climatiques de l'été 1986. Les actions universitaires de ce programme ont été inscrites au programme franco-québécois de coopération universitaire. Les missions réalisées par 9 Québécois et Français ont permis l'étude des corrections atmosphériques, des applications en géologie, des techniques hyperfréquences, du traitement des données (logiciel et système), de l'introduction de la télédétection comme outil pédagogique et la participation du Québec au Colloque SPOT tenu en France en décembre 1986.

o) Le loisir, les sports, la jeunesse et la protection de la nature

Le fait marquant de ce secteur de coopération a été la parution d'une publication de grande qualité sur le parc Saguenay. Ce projet a été réalisé dans le cadre du jumelage en 1984, des parcs Saguenay et Cévennes. À la suite de ce jumelage, prirent place des missions portant sur le développement d'infrastructures touristiques et d'échanges entre les populations vivant dans ces zones protégées.

Une mission de haut niveau visant à mettre au point le programme franco-québécois de restauration des rivières à saumon a eu lieu au début de l'année 1987.

Six missions françaises et 2 missions québécoises ayant pour thèmes le ski et l'alpinisme, le parachutisme et le sport d'élite ont également été réalisées. Ces missions s'adressaient à des spécialistes qui s'intéressent aux méthodes de détection des talents et d'amélioration des performances.

p) Les échanges de fonctionnaires

Quatre fonctionnaires québécois ont effectué un stage de 6 à 12 mois en France et une fonctionnaire française a fait un stage d'une année au Québec dans le cadre du programme d'échanges institué par les deux gouvernements en 1977.

q) L'ENA et l'ENAP

Un fonctionnaire québécois du ministère des Relations internationales a participé au programme pour étudiants étrangers offert par l'École nationale d'administration (ENA) de Paris.

Les activités de coopération entre cette institution et l'École nationale d'administration publique (ENAP) se sont poursuivies sous la forme de missions et de stages d'étudiants.

r) Les affaires municipales

Dans le domaine des affaires municipales, l'accent a été mis sur l'utilisation des technologies nouvelles dans la gestion municipale. Le ministère des Affaires municipales du Québec a invité des représentants du ministère de l'Intérieur de France et de l'Agence de l'informatique à assister au Marché international du logiciel de Montréal, afin de leur présenter les expériences menées au Québec.

Dans le but de favoriser les échanges entre les élus et les administrateurs municipaux, le Ministère a accueilli au début de mai 1986 une délégation représentant les collectivités locales de France.

s) La justice

Cinq missions françaises et 8 missions québécoises portant surtout sur un échange d'information ont été réalisées dans les domaines suivants: victimes et témoins dans les causes criminelles, discrimination au travail, centre de contrôle d'opérations policières, multipropriété et développement de la propriété et, enfin, protection civile.

t) La main-d'oeuvre et la sécurité du revenu

Un accord est intervenu entre l'Agence nationale de l'emploi et le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu afin de développer une politique d'étude sur des thèmes d'intérêt commun.

5.6.3 La coopération en éducation

Conformément aux décisions des Conseils d'orientation de mai 1985, les activités de coopération en éducation se sont poursuivies dans le cadre des programmes suivants: enseignement supérieur et recherche universitaire, enseignement technologique supérieur, formation professionnelle et éducation permanente, éducation primaire et secondaire.

a) L'enseignement supérieur et la recherche universitaire

— Les projets conjoints de recherche universitaire

Tous les projets de recherche universitaire s'appuient sur les orientations définies en mai 1985 par le Conseil d'orientation en enseignement supérieur et en recherche et approuvées par la Commission permanente à l'automne 1985. Ces orientations se caractérisent essentiellement par la concentration de ressources sur un nombre limité de projets conjoints, le recours à des équipes de haut niveau, la formation de jeunes chercheurs et l'identification préalable de thèmes conformes aux priorités de recherche de la France et du Québec. Les 23 projets retenus en 1986 ont été renouvelés et 24 nouveaux projets ont été approuvés par la Commission permanente à l'automne 1986. Ce programme implique près de 200 professeurs chercheurs québécois et français et une centaine d'étudiants.

— Les bourses de soutien aux professeurs en année sabbatique

Ce volet du programme de coopération universitaire est devenu bilatéral en 1986. Trente bourses sont actuellement accordées à des professeurs québécois et français (15 de part et d'autre). Le séjour prolongé dans un centre d'excellence étranger vise à favoriser la poursuite de recherches en cours et à permettre des échanges sur la méthodologie de la recherche.

— Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise

Créé le 17 mai 1984 et rattaché à l'Université de Paris VII, le Centre est financé conjointement par les gouvernements québécois et français. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire franco-québécoise et de favoriser le développement d'études québécoises dans les établissements français.

En janvier 1987, le Centre a produit un rapport triennal d'activités qui fait état des actions réalisées dans quatre grands secteurs: l'information, le sou-

tien aux actions de coopération, le programme d'échange d'étudiants et les activités scientifiques. Au plan de l'information, le Centre répond à de nombreuses demandes de renseignements provenant tant de la direction d'établissements et de professeurs que d'étudiants. La banque informatisée France-Québec-Canada sur les actions de coopération universitaire sera opérationnelle au cours de l'automne 1987. Un *Guide de l'étudiant québécois en France* a été publié en mars 1987. Le Centre a soutenu financièrement 9 rencontres scientifiques et 7 projets portant sur les études québécoises. Il a été particulièrement actif dans l'amélioration du flux des échanges d'étudiants. Enfin, le Centre a organisé lui-même des rencontres scientifiques de haut niveau dont les actes seront publiés.

— Les actions ponctuelles

Une quinzaine de missions ont été effectuées par des professeurs québécois afin de permettre la définition de nouveaux projets de coopération avec leurs homologues français. Un effort particulier a été consenti en faveur de la participation de professeurs français à des manifestations scientifiques au Québec. Enfin, un soutien a été offert à quelques professeurs québécois invités à enseigner à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris.

b) Les enseignements technologiques supérieurs

Seulement 4 projets (13 missions) de coopération se sont poursuivis cette année entre les instituts universitaires de technologie de France et les collèges du Québec, dans les secteurs de l'informatique, de la gestion et de la chimie. Cette situation s'explique par le fait que les responsables de ce programme ont entrepris une réflexion et des échanges afin de le relancer sur de nouvelles bases. Il a ainsi été décidé que ce programme doit dorénavant privilégier des actions de recherche appliquée impliquant différents ordres d'enseignement et de recherche en matière de technologie. L'année 1986 aura donc été une année de transition et l'année 1987 sera celle de la mise en marche d'une dizaine de projets selon les deux thèmes prioritaires retenus: « Intelligence artificielle et applications » et « Matériaux nouveaux ».

c) La formation professionnelle et l'éducation permanente

Le comité tripartite réunissant les trois ministères québécois impliqués dans ce programme (Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu, Éducation, Enseignement supérieur et Science) a assuré la concertation des 7 projets (28 missions) qui se sont réalisés essentiellement dans les secteurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, de la reconnaissance et de la validation des acquis et des conséquences des technologies nouvelles sur les qualifications et les besoins de formation. Ce secteur de coopération aura été marqué par un accroissement important des échanges entre les responsables et la visite au Québec de M^me^ Nicole Catala, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargée de la formation professionnelle.

d) L'éducation primaire et secondaire

Trente-huit projets conjoints de coopération dans les secteurs de la gestion et du développement du système éducatif, du développement pédagogique et de l'adaptation des formations aux technologies nouvelles et de pointe, dans les domaines industriel et économique, ont permis la réalisation de 103 missions impliquant spécialistes, hauts décideurs et fonctionnaires des ministères québécois et français de l'Éducation et de représentants des deux réseaux scolaires. Compte tenu de l'évolution des systèmes d'enseignement, certains sujets ont été jugés prioritaires, en particulier les technologies nouvelles que sont l'ordinateur et le vidéodisque, conçus comme outils intégrés à une démarche pédagogique, et l'adaptation des personnels aux nouvelles politiques et aux contraintes économiques et démographiques.

5.6.4 La coopération culturelle

Les artistes français et québécois contribuent largement à accroître le patrimoine de leur communauté respective, qui ne peut que se diversifier et s'enrichir des nombreux échanges réalisés dans le cadre de la coopération. Les secteurs privilégiés sont ceux du livre et de la littérature, des arts visuels et des arts d'interprétation.

a) L'édition et la littérature

Une somme de 61 000 $ a été consacrée au programme d'aide à la coédition scientifique, qui vise à faciliter la publication d'ouvrages spécialisés de langue française dans les domaines où ils sont confrontés à la concurrence d'ouvrages en langue étrangère.

Une aide unilatérale favorise depuis 1983 la coédition d'ouvrages québécois dans les domaines de la littérature générale et des essais en sciences humaines. Plus de 43 000 $ ont été attribués cette année en vue de rendre plus efficace la diffusion de 8 ouvrages québécois en France.

Les gouvernements ont contribué à la participation d'écrivains et de professionnels du livre français et québécois aux Salons du livre de Paris, de

Québec et de Montréal. Enfin, M[mes] Dominique Blondeau et Francine Ouellette ont remporté le prix France-Québec Jean Hamelin, pour leur roman respectif *Un homme foudroyé* et *Au nom du Père et du Fils — Le Sorcier*. Le prix Québec-Paris a été attribué à Jacques Boulerice pour son recueil de poésie *Apparence*.

e) Les arts d'interprétation et les arts visuels

Les interventions du Ministère dans le domaine des arts visuels et des arts d'interprétation ont touché principalement la diffusion et la promotion culturelle afin de contribuer à façonner une image du Québec d'aujourd'hui empreinte de dynamisme, de professionnalisme et de savoir-faire.

Appuyés par le Ministère, une quinzaine d'artistes, compagnies et groupes ont participé à des événements culturels sur le territoire français. Soulignons, entre autres, la présentation de la pièce de Robert Lepage « De Vinci », par le Théâtre de Quat'Sous au Festival de la francophonie de Limoges, la participation de la Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal au Forum de l'univers scientifique et technique de Toulouse, la présence d'œuvres des peintres sélectionnés par le Conseil des artistes peintres du Québec au Salon de la jeune peinture de Paris et l'excellente performance du Cirque du Soleil au Festival mondial du cirque de demain. De même, le Québec a accueilli des artistes français à différentes manifestations culturelles québécoises.

Par ailleurs, le Ministère a continué de mettre à la disposition d'artistes québécois le studio qu'il loue à la Cité internationale des arts à Paris. Au cours des derniers mois, un photographe et un peintre ont profité de cet espace.

5.6.5 Les autres secteurs de coopération

Les communications

L'accord franco-québécois en matière de télévision permettant la diffusion au Québec d'émissions françaises a été renouvelé pour une deuxième fois et aux mêmes conditions le 19 septembre 1986. Le Québec a informé la partie française qu'il entendait mettre fin à cet accord dès que la chaîne européenne francophone TV5 entrerait en ondes au Canada. Lors de la visite à Montréal, en janvier 1987, du ministre de la Culture et de la Communication de la République française, M. François Léotard, les ministres des Communications de la France, du Canada et du Québec ont confié à un groupe de travail composé de hauts fonctionnaires le mandat de définir, dans le respect des législations nationales des pays impliqués, les règles d'implantation au Québec et au Canada de TV5.

Afin de remplir ce mandat, les hauts fonctionnaires ont organisé des réunions de travail à Paris, Ottawa et Québec. C'est le Consortium de télévision Québec-Canada qui a été chargé par la France, la Belgique, la Suisse, le Canada et le Québec, pays membres de TV5, de présenter au Conseil de la radio-télédiffusion du Canada (CRTC), en conformité avec les règles établies, la demande de permis de diffusion au Québec et cette chaîne internationale francophone.

Toujours à l'occasion de la rencontre de Montréal, les ministres des Communications de la France, du Canada et du Québec se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour doubler les coproductions télévisuelles franco-québécoises et à développer les entreprises de communication en favorisant les financements croisés entre celles-ci. Un groupe de travail tripartite a été chargé d'étudier les moyens à prendre pour remplir ces engagements.

Le ministre de la Culture et de la Communication de la République française et la ministre des Affaires culturelles du Québec se sont rencontrés à deux reprises au début de l'année 1987. Une des décisions importantes concerne la création d'un Comité mixte sur la coopération cinématographique. Ce comité a remis dès la fin août des recommandations sur les points suivants: la formation, la production, la diffusion et le doublage.

Afin de faire connaître le cinéma québécois aux Français et aux Européens francophones, l'Office franco-québécois pour la jeunesse et le Ministère ont contribué financièrement à la publication d'un numéro de la revue française *Cinémaction* entièrement consacré au cinéma québécois. Ce numéro a été lancé aux Services culturels du Québec à Paris au mois de novembre 1986 et à Montréal, au mois de février 1987, lors des Rendez-vous du cinéma québécois.

Par ailleurs, le Ministère a poursuivi son programme de promotion du cinéma en favorisant la participation de 6 réalisateurs à des manifestations cinématographiques majeures en France.

Enfin, le programme de stages individuels en journalisme s'est poursuivi comme par les années précédentes, pour un total de 10 stagiaires, soit 5 Français et 5 Québécois.

b) La langue française

Le programme de coopération linguistique avec la France demeure une priorité pour le Ministère. Les actions qui visent à sauvegarder, à protéger et surtout à adapter la langue française aux nouvelles technologies et à la science biomédicale reçoivent une attention particulière.

Parmi les activités les plus importantes réalisées au cours de l'année, signalons que les parties contractantes ont tenu en septembre 1986 une séance d'évaluation de l'entente intervenue entre le Commissariat général de la langue française et l'Office de la langue française. Le bilan s'est révélé très positif. La coopération franco-québécoise en matière de terminologie et de néologie repose maintenant sur des bases solides; les contacts sont structurés, fréquents et des résultats tangibles en découlent.

Dix-sept missions québécoises et 15 missions françaises, qui ont été réalisées en 1986-1977, portaient sur les législations linguistiques, sur les droits linguistiques des consommateurs et sur des travaux terminologiques communs.

Le Ministère, travaillant de concert avec la communauté scientifique du Québec, notamment le milieu biomédical, pour assurer l'utilisation du français dans le domaine de la science, a maintenu son soutien financier à la revue franco-québécoise *Médecine-Sciences*.

La coordination du sous-comité des industries de la langue chargé de définir la position du Québec et de formuler les propositions à soumettre au deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français a été assumée par la Direction des affaires françaises.

c) Les associations Québec-France et France-Québec

Ayant comme mission de développer des liens d'amitié et de favoriser les échanges entre la France et le Québec, ces associations permettent chaque année à près de 600 de leurs membres de se rendre dans l'autre communauté. De plus, des programmes d'échanges destinés aux jeunes de 18 à 35 ans ont permis cette année à 396 Québécois et Français de participer aux vendanges, à la cueillette des pommes, des fraises et du tabac, ou encore au reboisement. Des échanges d'emplois d'été entre municipalités font également partie de ces programmes.

Les revues *Neuve-France* et *Mot à Mot*, publiées au Québec, et *France-Québec*, qui paraît en France, ont fait connaître, en plus des activités des deux associations, les grandes réalisations de la coopération franco-québécoise.

La production de l'émission « Le Québec vous dit bonjour » a été réalisée par l'Association France-Québec et diffusée sur plus de 120 stations radiophoniques françaises. Elle a fait connaître les produits culturels québécois, traité de son actualité, de la coopération franco-québécoise, de même que des activités de l'Association France-Québec et de la Délégation générale du Québec en France.

Enfin, de part et d'autre de l'Atlantique, les 48 associations régionales France-Québec et les 19 sections Québec-France ont contribué, par leurs activités, à faire connaître et aimer le Québec aux Français et la France aux Québécois.

d) L'Office franco-québécois pour la jeunesse

Bénéficiant de l'encadrement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), quelque 2 300 jeunes Québécois et Français, âgés de 18 à 35 ans, ont effectué un stage de quelques semaines dans l'autre communauté. Individuellement ou en groupe, les stagiaires de l'OFQJ ont réalisé 647 projets différents. De plus, 600 jeunes Québécois âgés de moins de 18 ans, en groupes scolaires, sportifs et culturels, ont reçu une subvention d'appoint pour réaliser un échange avec la France.

Au point de vue statistique, mentionnons qu'un stagiaire sur deux a moins de 24 ans et qu'il y a autant d'hommes que de femmes. Nous observons aussi un déplacement vers les catégories moins scolarisées; au Québec leur provenance géographique respecte l'équilibre démographique de l'ensemble des régions. Les deux tiers d'entre eux étaient des travailleurs.

La programmation de l'OFQJ a offert cette année 8 formules de stage. En travail communautaire, l'action a été menée conjointement avec le Mouvement québécois des chantiers.

Soulignant l'Année internationale de la Paix, une trentaine de jeunes Français et Québécois ont visité des villes et des chantiers en faisant la promotion de la paix en rapport avec l'environnement. Le groupe Enjeu a prêté son concours à ce projet.

Onze jeunes qui s'étaient procurés un emploi en France ont obtenu un visa temporaire de travail pour une année complète. Sur une base de réciprocité, des groupes et des individus ont réalisé ces « dialogues » d'associations ou de régions ou encore des jumelages, comme ce fut le cas entre la Martinique et la région de Québec, par exemple.

À titre expérimental, l'OFQJ a appuyé des « aventures jeunesse » à 35 jeunes qui effectuaient des reportages ou découvraient une région de France en vélo.

Une percée fort intéressante s'est faite dans le secteur de la formation, par le biais de 222 stages pratiques en milieu de travail ou séjours d'études universitaires. Les secteurs des relations industrielles et des techniques administratives ont particulièrement contribué au rapprochement d'établissements scolaires des deux sociétés. Ce programme apparaît comme le plus susceptible de se développer dans les années à venir.

Faisant preuve d'initiative et d'autonomie dans le cadre du programme « Exploration », des Québécois ont participé à l'implantation en France d'un concept d'ici, « Parents anonymes » ou encore se sont informés sur la façon dont fonctionne le « Réseau Orange », qui favorise l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Avec 446 participants, ce programme fut sans contredit le plus dynamique et s'avère le plus porteur de retombées culturelles, économiques et sociales.

Enfin, au chapitre des coproductions, notons l'étroite coopération d'organismes comme Radio-Québec/Rimouski et le Centre régional de la chanson de Bourges en vue du tournage d'un spectacle pour enfants. Également, la création mondiale, à l'Abbaye de Sylvanès en Aveyron, des *Vêpres de la Vierge* de Gilles Tremblay: 30 choristes français ont exécuté cette œuvre en compagnie d'une quinzaine d'instrumentistes québécois.

5.6.6 La Délégation générale du Québec en France

L'année 1986-1987 a marqué le 25e anniversaire de la Délégation générale du Québec en France. Elle a été caractérisée par un effort constant en vue de tisser ou de raffermir des liens diplomatiques et de confiance entre la France et le Québec, ainsi qu'avec les États regroupés au sein de la francophonie. Le délégué général s'est en effet vu confier la responsabilité de participer aux travaux du Comité international de suivi du Sommet de Paris et du Comité international de préparation et d'organisation du Sommet de Québec, à titre de vice-président.

Le suivi du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, tenu à Paris en février 1986, ainsi que la préparation du Sommet de Québec de septembre 1987, ont surtout retenu l'attention des responsables du secteur des affaires francophones et multilatérales.

Le délégué général, en sa qualité de membre du Comité de suivi du Sommet de Paris, s'est employé, avec la collaboration de son conseiller, à superviser le travail des différents réseaux chargés d'appliquer les décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement en février 1986.

Cette fonction s'est particulièrement exercée auprès des réseaux énergie et du sous-réseau culture,où des Québécois assumaient d'importantes responsabilités. On doit aussi retenir le suivi du projet de réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organisation internationale francophone, dont la présidence du Conseil d'administration a été à nouveau confiée pour l'année 1987 au ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard.

En ce qui concerne le Sommet de Québec, le délégué général a agi à titre de vice-président du Comité international de préparation et du Comité d'organisation. Cette tâche l'a amené à entretenir des relations permanentes avec chacun des représentants des pays participants. On peut souligner à cet égard les réunions de 36 de ces représentants à la Délégation générale, une première dans les annales diplomatiques québécoises. Ces réunions, dont quelques-unes se sont tenues en Afrique, ont permis de définir les sujets abordés à Québec en septembre afin de poser les assises du nouvel espace francophone international.

Malgré le surcroît de travail occasionné par la participation de la Délégation générale à la construction de la francophonie, la représentation de nos intérêts auprès des organisations internationales ayant leur siège en France n'a pas été négligée. Outre le renforcement de nos liens avec les autorités de l'AUPELF, de l'AIPLF, de l'AFIDES, de l'UNESCO et de l'OCDE, des efforts ont aussi été consacrés au projet d'ouverture d'un bureau de l'UNESCO et de la création d'une Cour d'arbitrage international dans la ville de Québec.

La préoccupation centrale du secteur des affaires politiques est de maintenir et d'enrichir les liens directs et privilégiés que le Québec entretient avec l'État français.

Outre des audiences avec le président de la République, M. François Mitterand, et avec le Premier ministre, M. Jacques Chirac, le délégué général a rencontré un grand nombre de ministres français et de personnalités du milieu politique.

Ce rôle a été facilité par les visites de ministres québécois que la Délégation générale a préparées et supervisées.

Enfin, la Délégation générale a entretenu des relations suivies avec les membres des groupes d'amitiés parlementaires France-Québec à l'Assemblée nationale et au Sénat. Cette action a permis de sensibiliser les parlementaires français aux intérêts

du Québec et de recueillir une aide précieuse au moment de certaines démarches auprès de l'administration.

Au cours du dernier exercice, le secteur éducation et langue du Service de la coopération a traité 248 dossiers de participants au programme régulier de la coopération franco-québécoise. Il s'agissait de dossiers transitant dans le sens Québec-France. Parmi les activités hors coopération, 357 dossiers ont été traités, c'est-à-dire des dossiers non prévus au procès-verbal de la Commission permanente, comme par exemple des missions ministérielles, des missions d'universitaires, d'étudiants ou de divers intervenants du secteur « éducation et langue ».

Dans le secteur de la coopération scientifique, 46 missions ont été réalisées en France, rassemblant 78 Québécois. Ce secteur a aussi veillé à assurer la participation du Comité interprofessionel du Québec au premier Congrès des professions libérales qui a eu lieu à Paris en septembre 1987. Il a de plus apporté son aide et son soutien aux activités de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et des associations France-Québec. Il faut souligner la collaboration étroite avec le Centre interuniversitaire de coopération franco-québécoise et le travail mené pour la renégociation des appels d'offres et de l'entente franco-québécoise pour la revue *Médecine-Science*. Mentionnons, enfin, la tenue à la Délégation générale d'un colloque franco-québécois sur les coproductions télévisuelles, la mise sur pied d'un important colloque ayant pour thème l'informatique portuaire qui devrait se tenir à Montréal en 1988 et la négociation sur la diffusion éventuelle des programmes de la chaîne de télévision TV5 sur le continent nord-américain.

Le Service de presse et d'information a entretenu des contacts privilégiés avec les journalistes français et les correspondants des médias québécois en poste à Paris.

Sur le plan général de l'information, il est opportun de souligner que le délégué général a effectué près de 15 visites en région. Certaines d'entre elles s'inscrivaient dans le cadre des Semaines québécoises organisées par les différents services de la Délégation générale. Cette nouvelle formule de promotion instaurée à titre d'essai au cours de la période 1986-1987 a remporté un franc succès et sera retenue pour la prochaine année d'activités. La présence du délégué général à des prestigieuses tribunes a aussi appuyé les efforts déployés dans ce secteur.

La Délégation générale a, cette année, particulièrement investi dans la promotion du Québec. Une publication de quatre pages, *La lettre du Québec*, est diffusée deux fois par mois et expédiée à environ 3500 abonnés (des secteurs de l'économie, de la politique, de la culture). Cette nouvelle publication répondait à un effort de rationalisation des publications précédentes et d'amélioration de la qualité.

En collaboration avec l'Association France-Québec, la Délégation générale a de plus réalisé une émission radiophonique à contenu socio-culturel intitulée « Le Québec vous dit bonjour ». Cette émission hebdomadaire, d'une durée de 30 minutes, a été distribuée à plus de 100 radios locales réparties dans toute la France.

Le Service de presse et d'information a répondu à plus de 2000 demandes de renseignements et de documentation provenant de personnes d'associations ou d'organismes officiels. Enfin, il a collaboré à une cinquantaine de manifestations diverses organisées par des régionales de France-Québec, des mairies, des syndicats d'initiative et des maisons de la culture, en leur fournissant notamment du matériel de promotion.

Les Services culturels, placés sous la responsabilité d'un directeur intérimaire, se sont efforcés de promouvoir la culture québécoise sous toutes ses formes d'expression.

La salle d'exposition permanente de la rue du Bac a accueilli les œuvres des peintres Marie-Josée Beaudoin et Pierre Blanchet, du Conseil de la sculpture du Québec, du photographe Guy Borremans, du sculpteur Philippe Scrive et de la Société Revillon (photographies sur les Inuits). Les ressources des Services culturels ont aussi été mises à contribution dans la préparation et la promotion de nombreux événements. À l'occasion de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC), une sélection d'œuvres québécoises fut présentée en avant-première à la résidence du délégué général à l'intention des directeurs de galeries et critiques d'art parisiens. À l'initiative des Services culturels, deux journalistes s'étaient préalablement rendus au Québec.

On notera l'appui technique et médiatique de la Délégation générale dans les domaines des arts visuels, du théâtre, des spectacles et variétés, des prix littéraires et du livre.

Sur le plan des activités cinématographiques, l'action de la Délégation générale a permis le lancement en avant-première parisienne du film *Le déclin de l'empire américain* en présence de la ministre québécoise des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, et du ministre français de la Culture et des Communications, M. François Léotard.

Au cours de la période 1986-1987, les conseillers du Service de l'immigration (qui couvre, outre la France, la Suisse et tout le continent africain — à l'exception de l'Égypte, de la Libye et du Soudan — soit 47 pays) ont effectué un total de 33 missions (203 jours).

Ce Service a accueilli 3 724 visiteurs (augmentation de 32 % par rapport à 1985) et a accordé 2 782 entrevues (augmentation de 50 % par rapport à 1985). Des certificats de sélection ont été émis à 2 500 candidats immigrants (une augmentation de 37 % par rapport à 1985) et des certificats d'acceptation à 1 639 étudiants et travailleurs temporaires (augmentation de 56 % par rapport à 1985).

L'une de ses priorités a été d'accroître le nombre d'entrepreneurs investisseurs.

Du 1er janvier au 31 décembre 1986, il a traité les dossiers et sélectionné 169 candidats appartenant à cette catégorie et à celle des travailleurs autonomes. Ce groupe représente 15 % des dossiers acceptés et 25 % des certificats de sélection émis.

Ces entrepreneurs investisseurs autonomes ont fait la preuve de capitaux disponibles et transférables à court terme (argent en banque et portefeuille d'actions et d'obligations) pour un montant de 70 622 500 $. Ils ont en outre déclaré, dans la plupart des cas démontré, posséder des actifs réalisables à moyen et long terme (entreprises, propriétés, terrains, immeubles, etc.) d'une valeur de 157 020 500 $ pour un total de 227 643 000 $ (soit une moyenne de 1 347 000 $ par candidat).

Selon les projets soumis, ces entreprises devraient créer entre 800 et 1 000 nouveaux emplois au début de leurs opérations au Québec.

Le Service économique a connu au cours de la période 1986-1987 quelques modifications, dont l'affectation d'un nouveau premier conseiller qui a pris sous sa responsabilité les effectifs du Centre québécois de coopération industrielle (CQCI). Au chapitre des échanges commerciaux, ses interventions ont amené la conclusion de 17 ententes ou transactions commerciales dont 7 dans le domaine des logiciels, 5 dans celui des biens industriels et 5 dans celui des biens de consommation. En termes de vente de produits québécois, ces ententes sont évaluées à un montant oscillant entre 5 et 10 millions de dollars. Quant aux investissements et aux créations d'entreprises françaises ou franco-québécoises, le Service économique a traité 22 dossiers dont 13 dans les secteurs de l'aéronautique, de l'informatique électronique et du plastique.

On note enfin que ce Service a collaboré à la signature de 12 ententes de transfert de technologies de sociétés françaises à des sociétés québécoises et de 7 autres en sens inverse.

En outre, le personnel du Service a été directement impliqué dans la préparation des Salons du SICOB, du SIAL, de l'aéronautique et du livre. Ces actions ont permis à plusieurs gens d'affaires québécois de présenter leurs produits et d'établir des contacts susceptibles d'élargir leur champ d'activités.

Au cours de la période 1986-1987, la Délégation générale a accueilli un nouveau conseiller au Service touristique. Depuis son arrivée, il a participé à 8 salons ou foires touristiques tenus non seulement à Paris mais aussi à Madrid, à Milan, à Berlin, à Lyon et à Deauville.

Les Services administratifs ont été très actifs au plan de l'accueil des Québécois de passage en France ou s'y installant temporairement. Grâce à leur action, plusieurs compatriotes ont pu trouver à se loger ou ont reçu une aide importante sur le plan des services de santé.

5.7 La Direction des organisations internationales

Un grand nombre d'organisations internationales interviennent dans des secteurs qui relèvent de la responsabilité du Québec et qui ont des conséquences directes sur le développement économique, social et culturel de la société québécoise.

La Direction des organisations internationales, créée il y a un peu plus d'un an, assume la responsabilité des relations du Québec avec les organisations du système onusien, la Communauté économique européenne, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, à vocation mondiale ou régionale, avec lesquelles le gouvernement du Québec entend entretenir des liens institutionnels.

Au cours de l'année, le Québec a réalisé diverses activités auprès des organisations internationales. Ainsi, il était représenté à la 72e Conférence internationale du travail et à la 39e Assemblée mondiale de la santé, ayant lieu respectivement sous les auspices de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il a également délégué des représentants à la Conférence ministérielle européenne sur les collectivités locales, à la 21e Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux, à la Conférence des ministres européens de la Justice ainsi qu'à la Conférence ministérielle sur l'égalité entre les hommes et les femmes tenues sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Mentionnons également que le ministre des Relations internationales a prononcé une communication lors de la séance d'ouverture de la 26e Session de l'Assemblée générale triennale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Des visiteurs importants ont séjourné au Québec, que ce soit pour discuter de coopération ou pour participer à divers colloques ou séminaires, notamment le secrétaire général du Conseil de l'Europe, le secrétaire général de l'Union latine, le directeur général de l'OMS, le directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et le sous-directeur général pour la Culture et la Communication de l'UNESCO.

Il faut aussi souligner que le gouvernement du Québec a cherché, en particulier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et avec la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA), à favoriser sur son territoire l'implantation d'organisations internationales.

5.7.1 Les activités avec les organisations internationales

a) Organisations internationales à vocation mondiale

— L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Le sous-directeur général des Sciences sociales, M. Labastida del Campo, et le sous-directeur général pour la Culture et la Communication, M. Henri Lopes, ont effectué des séjours au Québec.

M. del Campo représentait l'UNESCO à la IVe Conférence internationale de droit constitutionnel, qui s'est déroulée en juin 1986. Au cours de son séjour, il a rencontré les autorités gouvernementales pour discuter du programme sur les droits de l'Homme à l'UNESCO.

Le sous-directeur général pour la Culture et la Communication a effectué un premier séjour à Québec, en juillet 1986, comme représentant du directeur général aux fêtes marquant l'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la liste du Patrimoine mondial.

En mars 1987, à l'invitation de l'Université Laval et du Ministère, il effectuait un second séjour au cours duquel il a dirigé un séminaire sur la littérature africaine et rencontré les autorités gouvernementales pour discuter de la prochaine décennie du développement culturel.

L'ouverture d'un Bureau de l'UNESCO à Québec, souhaitée par le directeur général, a fait l'objet de nombreux échanges entre l'UNESCO, les gouvernements du Québec et du Canada. Les discussions se poursuivent à ce sujet.

— L'Organisation internationale du travail (OIT)

Comme par les années passées, une représentation québécoise a participé à la 72e Conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève du 4 au 25 juin 1986. On y a discuté, entre autres, de la promotion des petites entreprises et de la sécurité dans l'utilisation de l'amiante. Les discussions sur ce dernier sujet se sont terminées par l'adoption d'une convention et d'une recommandation visant l'utilisation sécuritaire de l'amiante.

La mesure adoptée constitue l'aboutissement de nombreux efforts et reflète substantiellement la position que le Québec a fait valoir au sein de la délégation canadienne. L'adoption de ces normes vise à assurer un environnement de travail sécuritaire aux travailleurs œuvrant en contact avec l'amiante.

Compte tenu de l'importance de ce dossier pour le Québec, des démarches ont été entreprises auprès des autres gouvernements provinciaux afin d'accélérer le processus de ratification de cette convention par le Canada. Parallèlement à ces démarches, le ministère du Travail a cherché à s'assurer que la philosophie et le contenu de la convention concordaient avec les lois et pratiques administratives québécoises. À la suite de ces consultations, un projet de mémoire au Conseil des ministres en vue de l'adhésion du Québec à la convention a été préparé conjointement par les trois ministères impliqués dans ce dossier: Relations internationales, Travail, Énergie et Ressources.

Un représentant du Ministère a été détaché en octobre 1986 auprès du Service de la formation à la gestion du Bureau international du travail (BIT) pour y effectuer un stage de perfectionnement d'une année. Celui-ci profitera également de son séjour à Genève pour explorer de nouvelles avenues de coopération avec le BIT et l'Institut international d'études sociales (IIES), et identifier des activités prioritaires qui pourraient être réalisées au cours des trois prochaines années.

Dans le cadre de l'entente qui le lie depuis 1980 à l'IIES, le Québec a assuré, depuis 1984, la confection d'un fichier didactique sur les normes internationales du travail afin de faciliter leur diffusion sous une forme plus accessible à travers le monde. L'expert québécois chargé de la rédaction

de ce fichier procède actuellement à la révision finale en vue d'une publication prochaine en français, en anglais et en espagnol. La réalisation de ce fichier, supervisée par la Direction des normes du BIT, constitue une réalisation majeure pour le BIT et un instrument efficace de diffusion du savoir-faire québécois dans le domaine du travail.

— L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Le directeur général de l'OMS et le directeur de l'OMS pour l'Europe ont effectué des visites au Québec au cours de l'automne 1986. Ces visites avaient pour but de mieux connaître certains aspects du système de santé québécois et d'évaluer les champs possibles de collaboration avec l'Organisation, notamment dans le domaine des soins de santé primaires, de ceux du troisième âge et de la santé mentale.

Le Québec participe déjà aux Assemblées mondiales de la santé et, en 1986, il était représenté à la 39e Assemblée, par des représentants des ministères de la Santé et des Services sociaux et des Relations internationales.

— L'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO)

Le 8 avril 1986 était signée à Rome une entente de coopération technique entre la FAO et le gouvernement du Québec dans le domaine de la formation agricole. L'entente est d'une durée de trois ans et prévoit la formation au Québec de techniciens en agriculture en provenance de l'Afrique.

Dans le cadre de cette entente, deux stagiaires togolaises ont effectué au Québec un stage de six mois en recherche sur les sols. Les stages ont été organisés et supervisés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

— L'Organisation des Nations Unies (Commission des droits de l'Homme, FNUAP, PNUD, UNICEF)

Le Ministère, en concertation avec le ministère de la Justice (MJQ), le secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) et la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ), a assuré la présence du gouvernement du Québec lors de l'audition, par un comité d'experts des Nations Unies, des 7e et 8e rapports du Canada sur la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le Ministère a également participé à la 43e Session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève en février et mars 1987. Enfin, il a contribué à la participation d'un représentant du MJQ aux travaux du Comité des Nations Unies, qui s'est réuni à Genève pour élaborer les termes d'un projet de convention internationale sur les droits de l'enfant.

Par ailleurs, le Ministère a collaboré avec le SAIC, le MJQ et la CDPQ en vue de la participation du Québec au Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne. Les activités du comité portent notamment sur les conventions et pactes internationaux ainsi que les décennies des Nations Unies se référant aux droits de la personne.

Dans la foulée de la mission qu'effectuait le ministre des Relations internationales aux Nations Unies à New York, en septembre 1986, et suite à ses rencontres avec le secrétaire général et les autorités responsables de certaines agences de l'Organisation, le Ministère a poursuivi une action de sensibilisation auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'UNICEF et du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). La signature d'une entente entre le Québec et ce dernier organisme, en plus d'assurer l'exemption de frais de scolarité supplémentaires à un certain nombre d'étudiants en provenance du Tiers-Monde et recommandés par le FNUAP, permettra à des stagiaires québécois d'effectuer des séjours au siège de cette agence des Nations Unies ou dans certains pays où des projets sont effectués.

— Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR)

Au cours de l'automne 1986, la Direction des organisations internationales, en collaboration avec les représentants de la Délégation générale du Québec en France, a contribué à l'organisation d'une rencontre entre la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et les autorités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR). L'objet de cette rencontre était notamment de réitérer aux autorités du HCNUR la disponibilité du Québec à coopérer à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés. On a rappelé à cette occasion les initiatives du Québec à l'égard des populations déplacées de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est.

— L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a décrété les années 1980 « Décennie pour le développement industriel

de l'Afrique ». Dans le cadre du programme des activités de cette décennie, il y a eu, au cours de l'automne 1986, une mission du ministère de l'Industrie et du Commerce au siège de l'ONUDI à Vienne. Cette mission a permis de tracer les grandes lignes d'un programme quinquennal de formation pour le développement et la promotion des PME en Afrique qui permettrait de faire connaître l'expertise développée au Québec.

— Le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI)

Le gouvernement du Québec, conformément à son engagement pris lors du premier Sommet de la francophonie en février 1985, a entrepris des échanges d'information et une coopération avec le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (IBI). Ainsi, les ministères des Communications et des Relations internationales ont représenté le gouvernement à l'Assemblée générale annuelle des membres de l'IBI, à Rome en septembre 1986. À cette occasion, les représentants québécois ont eu diverses rencontres permettant d'identifier un certain nombre d'avenues de coopération possibles. En particulier, il a été prévu d'appuyer financièrement un projet de développement des télécommunications en Afrique. En outre, le Secrétariat de l'IBI a également invité le gouvernement du Québec à affecter un stagiaire au sein de la Direction des affaires extérieures de l'organisation. Cette participation du Québec aux activités de l'IBI a été précédée par la visite du directeur des Affaires politiques de l'IBI qui rencontrait alors des hauts-fonctionnaires des ministères des Communications et des Relations internationales.

b) Les organisations internationales à vocation régionale

— L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Plusieurs ministères sectoriels québécois et organismes publics ou privés ont pu, au cours de l'année, participer aux activités de l'OCDE. Mentionnons les domaines de l'économie en général, de la science et de la technologie, de la main-d'oeuvre, de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de l'énergie, auxquels s'ajoutent de nouveaux secteurs d'intérêt tels ceux des affaires municipales et des collectivités locales, de l'environnement et de l'agriculture.

Un haut fonctionnaire du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a effectué un stage prolongé au sein de la Direction de la main-d'oeuvre et des affaires sociales de l'OCDE. Ce stage a permis au ministère québécois de tirer profit des travaux et des activités menés par l'OCDE dans ce domaine.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et plusieurs universités du Québec ont par ailleurs maintenu le niveau de leurs activités au sein du programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, le ministère des Communications a représenté le gouvernement du Québec au dernier comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications, en mars 1987.

— La Communauté économique européenne (CEE)

L'année 1986 a donné lieu à quelques visites ministérielles auprès de la Communauté économique européenne, dont celle du ministre des Relations internationale, qui a rencontré le commissaire européen au Affaires extérieures et à la Politique commerciale. Il lui a fait part de l'engagement du gouvernement du Québec à accroître sa coopération avec la Communauté économique européenne, plus particulièrement dans les domaines de l'économie, de la science, de la technologie et de l'environnement. Le ministre de l'Environnement a par ailleurs illustré cet engagement du Gouvernement en se rendant auprès de la Communauté économique européenne en novembre 1986 pour s'informer des activités communautaires dans ce secteur et examiner des avenues de coopération.

Les stages d'un universitaire québécois et d'une fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, au sein de la Direction de la prévision et de l'évaluation dans le domaine de la science et de la technologie (FAST), se sont poursuivis.

Parmi les activités auxquelles le Québec a participé, notons la Conférence sur l'évaluation technologique tenue à Amsterdam sous l'égide conjointe de la Communauté économique européenne et du ministère de l'Éducation et de la Science des Pays-Bas, la Conférence sur l'avenir des services financier, à Bruxelles, et la Conférence sur la diversité biologique et la propriété commerciale, à Dublin.

Le Québec a également continué ses activités au sein des sous-comités de coopération générale et préparatoire et de coopération industrielle Canada — CEE et dans les groupes de travail qui y sont rattachés, de même que dans les forums de discussions de politiques commerciale et économique.

— *EUREKA*

L'année 1986 a été marquée par un accroissement d'intérêt du gouvernement du Québec à l'égard du programme de recherche et de développement technologique EUREKA. Doté d'un secrétariat dont le siège est à Bruxelles, le programme EUREKA revêt une grande importance pour le Québec et ses entreprises de haute technologie. La Délégation générale du Québec à Bruxelles a donc maintenu des relations avec ce secrétariat, permettant ainsi au ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique d'effectuer une première mission d'exploration au début de 1987.

— *Le Conseil de l'Europe*

L'année 1986 a été marquée par la visite au Québec du secrétaire général du Conseil de l'Europe. Participant à la 4e Conférence internationale de droit constitutionnel portant sur les droits de la personne, le secrétaire général s'est entretenu avec le ministre de Relations internationales qui lui a confirmé l'intérêt grandissant du gouvernement du Québec à l'égard des activités menés par le Conseil de l'Europe.

Cet intérêt s'est confirmé par la décision conjointe des ministres de la Justice et des Relations internationales de favoriser la participation du Québec aux comités directeurs des droits de l'homme et de la coopération juridique du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, le Québec a maintenu sa participation au Comité directeur pour la sécurité sociale et a manifesté le souhait d'être représenté au Comité directeur de la coopération culturelle chargé des volets « éducation » et « affaires culturelles », et à celui sur les moyens de communications de masse chargé de l'élaboration d'un espace audiovisuel européen.

En outre, le ministre de la Justice a rencontré les autorités du Secrétariat du Conseil, en mars 1987, concrétisant l'engagement du Québec dans ce secteur et proposant un certain nombre de voies d'avenir susceptibles d'accroître la coopération entre les deux organismes.

Par ailleurs, le Québec a poursuivi son entente de coopération avec la Direction des droits de l'Homme du Conseil, prévoyant l'envoi d'une stagiaire pour une période de douze mois. Il a également continué d'appuyer les initiatives permettant au Secrétariat à la condition féminine et à certains ministères sectoriels de participer aux travaux du Conseil de l'Europe dans ce secteur.

— *L'Union latine*

Le secrétaire général de l'Union latine a séjourné au Québec en avril et novembre 1986. Ces deux visites ont permis l'établissement de liens directs entre la Direction des organisations internationales et l'Union latine et ont facilité la tenue d'entretiens, dont ceux avec le ministre et le sous-ministre des Relations internationales.

Le Québec déléguait à Madrid, du 23 au 28 février 1987, un représentant de l'Office de la langue française pour l'Exposition de linguistique informatique et de terminologie scientifique et technique organisée par l'Union latine. À cette occasion, il a été possible de présenter la Banque de terminologie du Québec, le Service des consultations et les publications de l'Office de la langue française, qui sont autant de moyens de diffusion de la terminologie française mis à la disposition des usagers.

c) Les organisations internationales non gouvernementales

— *La Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ)*

Le Conseil international de la FMVJ se réunissait à Kiev (URSS), en octobre 1986, pour étudier un important projet de réforme de la Fédération. Le Québec était représenté à cette rencontre par le président de l'Association des villes jumelées du Canada (AVJC) et vice-président de la FMVJ, M. Guy Descary, et par un représentant du ministère des Relations internationales. Soulignons que le Ministère accorde un soutien à l'AVJC dans le développement de ses rapports avec la FMVJ, principalement dans les domaines de l'informatique municipale et de la coopération internationale.

— *La Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA)*

En octobre 1986, le gouvernement du Québec reconnaissait officiellement la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA) comme une organisation internationale non gouvernementale. Le ministère des Relations internationales et la SITA ont paraphé récemment le texte final de l'accord en vue de l'établissement des bureaux de la SITA à Montréal en 1987. Le Conseil des ministres devra entériner l'accord intervenu.

— L'Institut international de formation des cadres de l'aéronautique

En juin 1986, les ministères québécois et canadien des Transports s'entendaient pour financer conjointement les coûts d'établissement, à Montréal, de l'Institut international de formation des cadres de l'aéronautique.

Doté d'un Conseil d'administration international formé d'experts de plusieurs domaines et de représentants des gouvernements québécois et canadien, l'Institut a été inauguré le 20 février 1987. Sa création vise à compléter et à renforcer les divers programmes de formation existant dans le domaine de la gestion de l'aviation civile internationale. Il vise en outre au transfert des techniques et des connaissances mises au point au Québec dans les domaines de l'aéronautique et de l'éducation.

5.7.2 La Banque de ressources humaines

Le 20 mai 1986, la Banque de ressources humaines était transférée à la Direction des organisations internationales. La Banque a pour objectif d'accroître la présence internationale des Québécois et Québécoises en favorisant leur placement au sein d'organismes œuvrant sur la scène internationale.

L'amélioration du rendement d'une telle banque nécessite la participation de plusieurs intervenants. Ainsi, les délégations du Québec a l'étranger s'y associent en recueillant les informations pertinentes auprès des organisations internationales et en faisant la promotion occasionnelle des candidatures québécoises. De plus, des contacts réguliers avec le gouvernement du Canada ont été établis. En outre, certains organismes gouvernementaux apportent leur aide pour l'identification des candidats.

La promotion de la Banque auprès des employeurs et du grand public est maintenant facilitée grâce à un dépliant d'information. On constate toutefois une baisse de 46,7 % de la demande de personnel par rapport à l'année dernière.

5.7.3 Le réseau à l'étranger

Des représentants du Ministère sont affectés à l'étranger pour assurer le suivi des relations institutionnelles existant entre le Québec et les organisations internationales. Le délégué général à Paris, assisté d'un conseiller, assure les relations avec les organisations internationales situées dans cette ville, à Genève et à Vienne. Le délégué général à Bruxelles, avec l'aide du conseiller aux Affaires européennes, s'occupe des relations du Québec avec la Communauté économique européenne et le Conseil de l'Europe. À New York, le délégué général, assisté d'un conseiller, est responsable des relations avec les Nations Unies. Le délégué général à Londres s'occupe des relations du Québec avec le Commonwealth.

6. Les communications

La Direction des communications a le mandat de gérer, pour l'ensemble du Ministère, le dossier de l'information et des relations publiques ainsi que les diverses activités qui en découlent. Plus concrètement, elle est chargée de: coordonner toute activité d'information destinée au public tant québécois qu'étranger; représenter le Ministère auprès des médias; assurer les fonctions de relations publiques, surtout l'accueil des journalistes et de certains visiteurs étrangers; jouer, dans le domaine de la communication, un rôle conseil et de soutien auprès des unités administratives du Ministère ainsi que des bureaux et délégations à l'extérieur du Québec; réaliser les imprimés et les productions graphiques et audiovisuelles nécessaires à l'action du Ministère.

Sont exposées dans les lignes qui suivent les principales réalisations de la Direction des communications au cours de l'exercice 1986-1987.

6.1 Les médias

La Direction des communications agit comme porte-parole du Ministère auprès des médias, d'abord ceux du Québec mais aussi ceux de l'extérieur. Plus de 120 journalistes et spécialistes représentant des organisations de presse et les médias écrits et électroniques étrangers ont été accueillis au cours de l'année. À l'occasion de la visite au Québec de personnalités étrangères, la Direction a organisé la tenue de conférences de presse et d'entrevues pour les médias.

6.2 Les relations publiques

6.2.1 Le service à la clientèle

La Direction des communications répond aux demandes de renseignements écrites ou téléphoniques et accueille les visiteurs au Ministère. Le service téléphonique est offert au public tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 18 h sans interruption et ce, en français, en anglais et en espagnol. Des répondeurs automatiques sont en service en dehors des heures d'ouverture.

Un cours spécial de formation portant sur les attitudes au téléphone et à l'accueil a été offert au personnel du Ministère. Organisée en collaboration avec la Direction du personnel, cette activité de formation a été suivie par près de 150 personnes.

6.2.2 Les expositions

En 1986-1987, la Direction des communications a coordonné la participation du Ministère à plusieurs expositions, colloques et autres événements analogues, notamment à l'Exposition provinciale de Québec, au salon « Info-Service Plus » à Hull (conjointement avec une quarantaine de ministères et organismes) et au Colloque sur le développement international à l'Université du Québec à Chicoutimi. Par ailleurs, elle a soutenu l'action des représentants du Québec à l'étranger dans ce domaine, en mettant à la disposition de ces derniers les documents, l'aide technique et le matériel d'exposition nécessaires.

6.3 Le rôle conseil

La Direction des communications collabore aux travaux des autres unités administratives du Ministère en coordonnant la diffusion de l'information et les services de renseignements, les relations publiques, l'accueil, les communiqués de presse, la documentation, l'édition, la traduction, le graphisme et les productions audiovisuelles. Elle coordonne l'action des conseillers en communication œuvrant dans la plupart des représentations du Québec.

En 1986-1987, en vertu d'une entente spéciale, la Direction des communications a offert ses services au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes dans les domaines du graphisme et de l'audiovisuel.

6.4 Les productions

6.4.1 La documentation

La Direction des communications effectue la recherche documentaire pour l'ensemble des bureaux et délégations et alimente quotidiennement ces derniers en documentation générale.

Elle constitue sur demande des dossiers thématiques et des revues de presse sur différents sujets: la rencontre Bourassa-Cuomo (mai 1986), la visite de M. Gil Rémillard en Asie (24 février au 7 mars 1987), la Journée mondiale du tourisme (27 septembre 1986), le Mondial de la publicité francophone (30 septembre au 7 octobre 1986), etc. Elle diffuse également les publications du Ministère.

6.4.2 Le graphisme

Au cours de l'exercice, la Direction des communications a assuré la conception graphique pour les publications ministérielles et pour le matériel publicitaire utilisé dans les expositions. Elle a apporté son soutien technique pour la création du symbole de la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, ainsi que pour divers documents imprimés relatifs à cette conférence.

6.4.3 L'audiovisuel

La Direction des communications assume un rôle de coordination et de conseil auprès des délégations et des diverses directions du Ministère pour:

— le choix et l'achat d'équipement audiovisuel;

— le choix, l'obtention du droit de diffusion, l'achat ou la production de documents visuels;

— l'organisation de séminaires et de journées du cinéma québécois.

En réponse aux demandes des bureaux et délégations du Québec à l'étranger ou des unités administratives du Ministère, la Direction des communications:

— réalise la recherche et l'envoi des photos, films et vidéos destinés à des missions, à des congrès ou à des festivals tenus à l'étranger, notamment les Semaines québécoises ayant eu lieu à Bruxelles, Mexico, Los Angeles, Rome, etc.

— fournit de l'aide aux médias étrangers en tournée au Québec;

— procède à des couvertures photographiques à l'occasion de certains événements internationaux auxquels le Ministère est associé, ou lors de la visite de dignitaire étrangers au Québec.

6.4.4 Les dépêches

La salle des dépêches, placée sous la responsabilité de la Direction des communications, est ouverte de 7h30 à 22h tous les jours de semaine, avec service de garde pour les urgences en dehors des heures d'ouverture.

Soutenue par trois agences de presse, Presse canadienne (services français et anglais), Agence France Presse et Telbec, la salle des dépêches achemine aux divers services concernés, tant au Ministère qu'à l'étranger, les bulletins pertinents et fait parvenir également aux représentations du Québec des bulletins spéciaux selon leur intérêt.

6.4.5 Les publications

Le Québec dans le monde, bulletin bimestriel tiré à 4 000 exemplaires, est destiné surtout au public québécois et reflète particulièrement l'action du Québec sur la scène internationale.

Réalités du Québec, publication d'information générale sur le Québec à l'intention des lecteurs et lectrices étrangers (produite en plusieurs langues au cours de l'exercice 1985-1986), a été éditée en chinois en 1986-1987, alors que sa version japonaise a fait l'objet d'une réimpression.

La Direction des communications a produit un dépliant sur le Ministère et son réseau, avec un tirage de 20 000 exemplaires en français et de 5 000 en anglais. D'autres dépliants portant sur la présence du Québec sur la scène mondiale ont été réimprimés: le Québec au Japon, le Québec en France, le Québec à Bruxelles, etc.

La réalisation de *Québec Update* a été poursuivie en 1986-1987. Ce bulletin hebdomadaire en langue anglaise présente surtout l'actualité québécoise et les informations pouvant intéresser plus particulièrement le lecteur étranger; il est acheminé par télex aux délégations et bureaux du Québec aux États-Unis et également à Tokyo. À partir de ce contenu, certains bureaux produisent un bulletin pour leur propre territoire, entre autres à Atlanta, Boston, Los Angeles et New York.

6.4.6 La traduction

Les besoins du Ministère dans le domaine de la traduction sont multiples et cette activité est assurée par la Direction des communications. Dans la majorité des cas, les travaux de traduction se font du français à l'anglais et touchent des études, des rapports, des documents d'information, des discours pour le Ministre et, occasionnellement, pour le cabinet du Premier ministre.

Annexes

Annexe I

Les ressources budgétaires et leur utilisation

Ministère des Relations internationales

		Crédits 1986-1987 (000 $)	Dépenses 1986-1987 (000 $)	Pourcentage d'utilisation	Crédits périmés (000 $)
Prog. 01	**Affaires internationales**	**47 948,4**	**47 367,3**	**98,8**	**581,1**
E1.01	Représentation à l'étranger	27 245,4	26 695,8	98,0	549,6
E1.02	Relations et coopération internationales	20 703,0	20 671,6	99,8	31,4
Prog. 02	**Office franco-québécois pour la jeunesse**	**1 710,0**	**1 710,0**	**100,0**	—
E1.01	Recrutement et préparation des stagiaires	861,4	861,4	100,0	—
E1.02	Préparation du stage, accueil et encadrement des stagiaires français	848,6	848,6	100,0	—
Prog. 03	**Gestion interne et soutien**	**10 019,9**	**9 626,4**	**96,1**	**393,5**
E1.01	Direction	2 399,4	2 270,3	94,6	129,1
E1.02	Soutien administratif	6 642,8	6 467,2	97,4	175,6
E1.03	Protocole	977,7	889,0	90,7	88,7
Total		**59 678,3**	**58 703,7**	**98,4**	**974,6**

Annexe II

L'évolution des dépenses du Ministère

Année financière	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87
Affaires canadiennes	4 075	4 122	5 211	**—	—
Affaires internationales	34 073	35 998	42 115	47 484	47 367
Office franco-québécois pour la jeunesse	2 021	2 279	2 016	1 910	1 710
* Gestion interne et soutien	6 346	6 839	7 145	10 157	9 627
Total:	**46 515**	**49 238**	**56 489**	**59 551**	**58 704**

Les montants sont en milliers de dollars.

* Ces montants incluent en plus les dépenses de la Direction générale de l'administration, des Communications, du Protocole ainsi que de la Direction du ministère.

** Depuis 1985-86, le budget est sous la juridiction du Conseil exécutif.

Annexe III

Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1987

Catégorie	Cadres supérieurs	Professionnels(les)	Agents(es) de maitrise	Techniciens(nes)	Employés(es) de bureau	Ouvriers	Total
Représentations à l'extérieur	19	21	—	—	3	—	43
Direction générale des Aff. bilatérales, Planification, Sommet francophone, Affaires de la francophonie	33	67	1	8	59	—	168
Bureau du sous-ministre, Secrétariat, Vérification interne, Réserve de gestion	13	6	—	1	9	—	29
Direction générale de l'administration et Direction des communications	7	29	7	26	53	3	125
Direction du Protocole	2	5	—	2	7	1	17
Total	**74**	**128**	**8**	**37**	**131**	**4**	**382**

Annexe IV

L'évolution des effectifs du Ministère

	82-03-31	83-03-31	84-03-31	85-03-31	86-03-31	87-03-31
A Direction	43	38	44	39	41	46
B Affaires canadiennes	51	50	—	—	—	—
C Affaires internationales	232	226	216	234	224	211
D Administration	106	109	110	108	122	125
Total	**432**	**423**	**370**	**381**	**387**	**382**

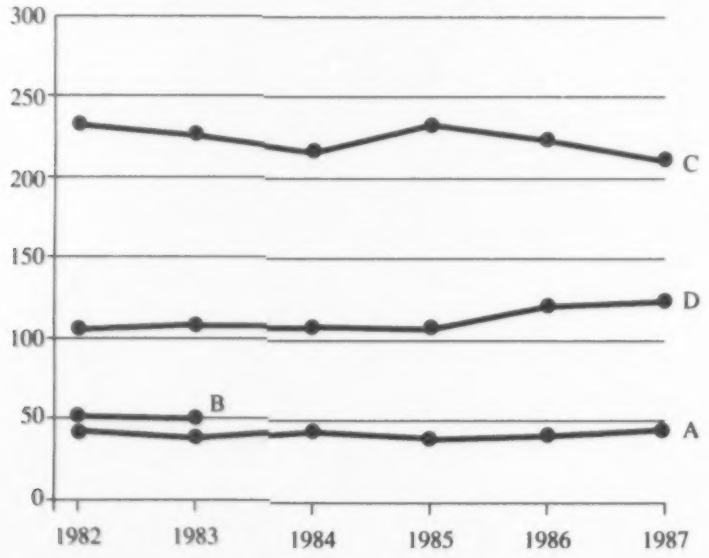

Annexe V

Tableau des effectifs à l'extérieur du Québec

Délégations générales Délégations Bureaux	31 mars 1987							
	Relations internationales				Autres ministères			
	Fonct.	Cont.	R.L.	Total	Fonct.	Cont.	Total	Total
— Abidjan	1	—	—	1	—	—	—	1
— Atlanta	—	—	4	4	1	2	3	7
— Boston	2 (1)	—	8	10	2	2	4	14
— Bogota	—	—	4	4	1	1	2	6
— Bruxelles	5 (2)	—	13	18	2	2	4	22
— Caracas	—	—	3	3	1	—	1	4
— Chicago	1 (1)	1	5	7	1	3	4	11
— Dakar	1	—	—	1	—	—	—	1
— Dallas	—	—	—	—	—	—	—	—
— Dusseldorf	—	—	4	4	2	2	4	8
— Hong Kong	2 (1)	—	9	11	5	1	6	17
— Lafayette	1	—	1	2	—	—	—	2
— Lisbonne	—	—	1	1	1	—	1	2
— Londres	3 (2)	—	12	15	3	2	5	20
— Los Angeles	2 (1)	—	7	9	1	2	3	12
— Mexico	2 (1)	—	11	13	2	—	2	15
— Milan — Rome	3 (1)	—	5	8	1	—	1	9
— New York	6 (4)	—	18,5	24,5	4	4	8	32,5
— Paris	12 (4)	1	48,5	61,5	11	3	14	75,5
— Port-au-Prince	—	—	4	4	1	—	1	5
— Rome — Bureau d'immigration	—	—	5	5	3	—	3	8
— Singapour	—	—	1	1	1	1	2	3
— Stockholm	—	—	1	1	1	1	2	3
— Tokyo	(1)	1	9	12	2	3	5	17
— Washington	—	—	2	2	—	—	—	2
Total	**43 (19)**	**3**	**176**	**222**	**46**	**29**	**75**	**297**

N.B.: Le chiffre entre parenthèses indique les employés cadres supérieurs du MRI.

Légende:

Cont. = personnel contractuel

R.L. = personnel recruté localement

Annexe VI

Liste des ententes internationales (1986)

Droits de scolarité

Avenant à l'Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Burundi
Signature: 29 mai 1986

Entente en matière de droits de scolarité entre le gouvernement du Québec et le Conseil de l'Entente
Signature: 3 juin 1986

Avenant à l'Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Cameroun
Signature: 10 juin 1986

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République démocratique de Madagascar en matière de droits de scolarité
Signature: 16 juin 1986

Reconduction de l'Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le Royaume du Maroc
Signature: 15 juillet 1986

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Panama en matière de droits de scolarité
Signature: 25 juillet 1986

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Venezuela en matière de droits de scolarité
Signature: 11 août 1986

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République d'Argentine en matière de droits de scolarité
Signature: 18 août 1986

Avenant à l'Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Tunisie
Signature: 25 août 1986

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Corée en matière de droits de scolarité
Signature: 10 septembre 1986

Entente entre le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et le gouvernement du Québec en matière de droits de scolarité
Signature: 11 septembre 1986

Sécurité sociale

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la Suède
Signature: 20 septembre 1986

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la Finlande
Signature: 30 octobre 1986

Transports

Entente entre le gouvernement du Québec et, d'une part, le Secretaria de Agricultura y Recursos Hidraulicos des États-Unis du Mexique et, d'autre part, l'État de Chiapas (Mexique) relatives à la location d'avions-citernes CL-215
Signature: 27 mars 1986

Mémoire d'entente concernant l'échange de renseignements sur les permis de conduire entre le Québec et l'État de New York
Signature: 27 mai 1986

Autres ententes

Mémoire d'entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Signature: 8 avril 1986

Avenant au protocole du 9 février 1986 modifié le 17 avril 1969 relatif aux échanges entre la France et le Québec en matière d'éducation physique, de sports et d'éducation populaire pris en application de l'Entente franco-québécoise du 27 février 1965 sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation
Signature: 20 février 1986

Entente de coopération en matière d'énergie entre le Québec et l'État de New York
Signature: 27 mai 1986

Entente de coopération en matière d'environnement entre le Québec et l'État de New York
Signature: 27 mai 1986

Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York sur l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires
Signature: 27 mai 1986

Lettre d'intention en matière d'échanges d'information dans le domaine du transfert de technologie entre le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique et le ministre-président de l'Exécutif régional wallon
Signature: 19 avril 1986

Annexe VII

Liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987

Avril

New York (3-4)	Réunion préparatoire à la rencontre annuelle du gouverneur de l'État de New York et du Premier ministre du Québec (Cinq membres du Gouvernement que dirige le gouverneur).
Royaume-Uni (7)	Séjour privé de l'Honorable Kenneth Clarke, Paymaster General.
Tunisie	Visite de l'ambassadeur de la République tunisienne, S.E.M. Rafik Said.
Togo (9-10)	Visite de l'ambassadeur de la République togolaise, S.E.M. Kossivi Osseyi.
Maroc (16)	Visite du ministre de la Culture du Maroc, M. Mohammed Benaissa.
Cameroun (16-18)	Visite du ministre de la Justice du Cameroun, M. Benjamin Itoe.
Espagne (17)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Janvier Oyarzun.
Égypte (21-22)	Visite officielle de l'ambassadeur, S.E.M. Mahmoud Kassen.
États-Unis (21-22)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Thomas M. T. Niles.
Afrique (22-23)	Visite des ambassadeurs anglophones d'Afrique, invités par l'Institut national de l'amiante.
Afrique du Sud (22-23)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Glenn R.W. Babb.
Égypte (30)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Mohamed Mounir Gohar.

Mai

Corée (1)	Visite du consul général, monsieur Jong Up Lee.
Liban (1-2)	Visite privée du ministre de l'Information et ministre a.i. de l'Intérieur, M. Joseph Scaff.
France (11-13)	Visite de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée de la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry.
Italie (13-14)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Valerio Brigante Colonna.
Gabon (14)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Simon Ombegue
États-Unis (15)	Visite d'adieu du consul général à Québec, M. Lionel A. Rosenblatt.
Cameroun (22)	Visite du ministre de l'Éducation national, M. Robert Mbella Mbappe.
Luxembourg (26-28)	Visite du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, au Commerce extérieur et à la Coopération, M. Robert Goebbels.
États-Unis (27)	Rencontre du gouverneur de l'État de New York, M. Mario M. Cuomo, avec le Premier ministre du Québec.
Madagascar (30)	Visite du conseiller auprès du président de la République, M. Nirina Andriamanerasoa.
Pays Basque (30-4)	Visite du ministre basque du Travail, de la Santé et de la Sécurité sociale, M. Jon Imanol Azua Mendia.

Juin

Belgique (1-2)	Visite de M. Paul Deprez, ministre des Relations extérieures de la Communauté flamande.
Afrique du Sud (2)	Visite du Très Révérend Desmond Tutu, évêque de Johannesbourg.
Hongrie (5)	Visite du ministre du Commerce extérieur, M. Peter Veress.
Éthiopie (5-6)	Visite du ministre des Affaires étrangères, M. Goshu Wolde.
Rwanda (5-7)	Visite du ministre de la Jeunesse et du Mouvement coopératif, M. Augustin Ndindiliyimana.
Sénégal (7-14)	Visite du ministre de la Justice, M. Seydou Madany Sy.
Europe (8-11)	Visite du secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Marcellino Oreja Aguirre.
Belgique (9-14)	Visite du secrétaire d'État au Commerce extérieur, M. Étienne Knoops.

France (10-11)	Visite du président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter.
Nations Unies (10-13)	Séjour au Québec de M. Jean-Paul Kavanagh, membre du cabinet du secrétaire général des Nations Unies.
Mexico (11-15)	Visite du secrétaire général du Travail de l'État de Mexico, M. Humberto Lira Mora.
Nations Unies (12)	Visite du directeur de la protection internationale du Haut-Commissariat pour les réfugiés, M. Michel Moussalli.
Bénin (13)	Visite officielle du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Frédéric Assogba Affo.
Italie (13)	Visite du président de la République, M. Francesco Cossiga.
Madagascar (16)	Visite officielle au Québec du ministre des Finances et de l'Économie, M. Pascal Rakotomavo.
Jamaïque (16-17)	Visite au Québec du haut-commissaire, S.E.M. Leslie Armond Wilson.
Zaïre (17)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Bukasa-Muteba.
Pays Basque (18)	Visite du ministre de l'Économie et des Finances du Pays Basque espagnol, M. Fernando Spagnolo de la Torre.
France (26-7)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Jacques Leprette.

Juillet

Inde (1-2)	Visite du haut-commissaire, S.E.M. S.J.S. Chhatwal.
Allemagne (1-4)	Visite du ministre des Finances de Rhénanie-Palatinat et président du Conseil de la Landesbank, M. K.L. Wagner.
UNESCO (1-5)	Visite du sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture et les communications, M. Henri Lopes.
États-Unis (2-3)	Visite du consul général à Québec, M. Robert M. Maxim.
France (10-11)	Visite du ministre délégué au Commerce extérieur, M. Michel Noir.
États-Unis (15)	Visite de M. Herbert L. Callahan, membre du Congrès américain.
Côte-d'Ivoire (18)	Visite du ministre du Commerce, M. Nicolas Kouandi Angba.
France (20-25)	Visite des sénateurs Schiele, Valcin et Yves Marion.
États-Unis (28-30)	Visite du secrétaire aux Ressources naturelles, M. Carroll D. Bedsamy.
Suisse (28-30)	Visite du conseiller fédéral, chef du Département des transports, communications et énergie, M. L. Schlumpf.
Thaïlande (29)	Visite du prétendant au Trône, S.A.I. Maha Vajiralongkorn.

Août

Chine (15-17)	Visite du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. He Kang.
Autriche (22-24)	Séjour de la délégation gouvernementale de la ville et de la province de Vienne.
Japon	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Oshia Okawa.

Septembre

Tchécoslovaquie (6)	Visite du Premier ministre, M. Lubomir Strougal.
Jura (9-10)	Visite du président, M. Jean-Pierre Beuret.
France (11-19)	Visite des maires et conseillers généraux du Centre Allier.
États-Unis (16-17)	Visite de M. Ronnie Flippo, membre du Congrès.
Guatemala (16-19)	Visite du ministre du Développement, le docteur René A. De Léon Schlotter.
Chine (17-18)	Visite du ministre des Affaires civiles, M. Cui Nai Fu.
Israël (18)	Visite du Premier ministre, M. Shimon Peres.
Suède (18-21)	Visite du ministre de l'Immigration, Mme Anita Gradin.
France (18-22)	Visite du Capitaine de vaisseau J. Ferri, corvette Primauguet.
Belgique (19-23)	Visite du ministre de l'Éducation nationale, M. André Damseaux.
Sénégal (19-25)	Visite du ministre de l'Éducation, M. Iba Der Thiam.

Sénégal (21)	Visite du garde des sceaux et ministre de la Justice, M. Seydou Madany Sy.
France (21-24)	Visite du secrétaire d'État à l'Éducation nationale, Mme Nicole Catala.
Centrafrique (24)	Visite du ministre de l'Éducation nationale, M. Jean-Paul Ngoupande.
Chine (R.P) (24)	Visite du vice-maire de Shanghai, M. Ni Tianzeng.
France (24-25)	Visite de la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée de la Francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry.
France (25-26)	Visite du secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, M. Christian Bergelin.

Octobre

Wallonie (1-4)	Visite du ministre-président, M. Melchior Wathelet.
Chine (R.P.) (8-9)	Visite du ministre d'État, Industrie et Matériaux de construction, M. Lin Han Xiong.
Congo (9)	Visite du président, S.E.M. Denis Sassou-Nguesso.
Italie (10-11)	Visite du ministre du Commerce extérieur, M. Rino Salvatore Formica.
Birmanie (14-15)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. U. Ba Thwin.
Chine (R.P.) (17)	Visite d'adieu de l'ambassadeur, S.E.M. Yu Zhan.
Brésil (21-24)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Marcos Antonio de Salvo Coimbra.
Grèce (22)	Visite du consul général, M. Elias P. Dimitrakopoulos.
Finlande (23)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Jaakko Blomberg.
Tunisie (25-29)	Visite du secrétaire d'État auprès du ministère des Affaires étrangères, M. Ahmed Ben Arfa.
Nouvelle-Zélande (27-31)	Visie du haut-commissaire, S.E.M. John Wybrow.
Nicaragua (28)	Visite à Montréal du vice-président, M. Sergio Ramirez.
Tchécoslovaquie (30)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Vincent Buzek.
Royaume-Uni (30-31)	Visite du haut-commissaire, S.E. Sir Derek Day.

Novembre

Malaisie (4)	Visite du haut-commissaire, S.E.M. Tan Sri Thomas Jayasuriya.
Pologne (6)	Visite officielle de l'ambassadeur, S.E.M. Andrzej Kacala.
Cameroun (6-7)	Visite officielle du président de la République, M. Paul Biya.
Kenya (11)	Visite du haut-commissaire, S.E.M. John Malan Sawe.
Grèce	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Emmanuel Megalokonomos.
Yougoslavie (13)	Visite officielle de l'ambassadeur, S.E.M. Vladimir Pavicevic.
Palestine (20)	Visite du président du Croissant-Rouge, Dr Fathi Arafat.
Belgique (20)	Visite du secrétaire d'État au Commerce extérieur, M. Etienne Knoops.
Sénégal (23)	Visite officielle de l'ambassadeur, S.E.M. Adb'el Kader Fall.
Belgique (24)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Roger Denorme.
Allemagne (25)	Visite du consul général, le docteur Hermann Hillger.
Suisse (27-28)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Erik R. Lang.
France (28-29)	Visite de M. Michel Rocard.
France (30)	Visite du ministre délégué chargé du Commerce et de l'Artisanat, M. Georges Chavanes.
Gabon (30-5)	Visite du ministre des Eaux et des Forêts, le docteur Hervé Moutsinga.

Décembre

Algérie (9-12)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Abdelouahab Abada.
Maroc (10)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Ahmed Hammoud.
Israël	Visite du consul général, M. Chalom Schirman.
Pays-Bas (16-17)	Visite du consul général, M. Max Buwalda.

Janvier

Côte-d'Ivoire	Visite du ministre de l'Industrie, M. Bernard Ehui.
France (16)	Visite du ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.
	Visite du ministre de la Culture et de la Communication, M. François Léotard.
	Visite du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation, chargé du Commerce extérieur, M. Michel Noir.
Tunisie (21)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Anouar Berraies.

Février

États-Unis	Visite du gouverneur de l'État du Maine, M. J. McKernan Jr.
France (2)	Visite de départ du consul général, M. Renaud Vignal.
Algérie (9-15)	Visite du vice-ministre chargé du Tourisme, Mohamed Salah Mentouri.
États-Unis (9-15)	Visite du lieutenant-gouverneur de la Louisiane, M. Bobby Freeman.
URSS (10)	Visite du président du Comité d'État aux Sport et à l'Éducation physique, M. Marat Gramov.
États-Unis (10-11)	Visite d'assistants législatifs du gouvernement fédéral.
Corée (12)	Visite du consul général, M. Jong Up Lee.
Chine (16-17)	Visite de l'ambassadeur, M. Zhang Wen Pu.
Bulgarie (17)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Boyko Tarabanov.
Haïti (17)	Visite de l'ambassadeur, S.E.M. Pierre Jérôme Musset.
Chypre (23)	Visite à Montréal du président de l'État de Chypre, M. Spyros Kyprianou.

Mars

Royaume-Uni	Visite du haut-commissaire adjoint de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. Nigel Wenban-Smith.
Nicaragua (3)	Visite du Premier vice-ministre de la Coopération avec l'extérieur, M. Pedro Antoni Blando.
Burkina Faso (12-13)	Visite du Premier conseiller et chargé d'affaires, M. T. Mathurin Nougtara.
Corée (24-25)	Visite d'adieu du consul général, M. Jong Up Lee.
États-Unis (26-29)	Visite des Harvard Fellows.
Chine (31-9)	Visite du ministre de l'Industrie métallurgique, M. Qi Yuan Jing.

Photocomposition
Compélec inc.

Achevé d'imprimer
sur les presses de
l'imprimerie Laurentide inc.
en mars 1988